VOLUME XXVII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 DECEMBRE 1939 — NUMERO 31

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont — DIEU ET MON DROIT

Publiée par CANADIAN PUBLISHERS, Ltd. — 619, avenue McDermot, Winnipeg, Manitoba

La Finlande résiste courageusement à l'invasion des Soviets

Le Parlement français ne peut tolérer la présence des traîtres

Les armées rouges se jettent sur la petite république par terre, par mer et par les airs—Furieux bombardements de la capitale — Les envahisseurs subissent de lourdes pertes—Les Finlandais veulent la paix, mais sans sacrifier leur indépendance ni leurs intérêts vitaux

Les Finlandais font appel à la Société des Nations

Pleins pouvoirs à Daladier jusqu'à la fin de la guerre

La Russie et l'Allemagne dans le nord de l'Europe

Un message de Roosevelt aux nouveaux belligérants

Le bloc militaire, politique et économique anglo-français

PARIS — M. Daladier a fait, à la Chambre des Députés, un résumé des opérations militaires.

"Contrairement à toutes les prédictions, les opérations militaires, à la fin de ce troisième mois, ne se sont pas développées avec cette violence, cette vaste et brutale expansion sur un front étendu à quoi il semblait qu'on dût s'attendre".

La France doit se préparer à une guerre aérienne totale

Le pays et la capitale qui subissent l'assaut des Russes







Railway station



A motor sleigh



The market place in Helsingfors

Helsingfors, la capitale de la Finlande, actuellement sous le feu des bombardements aériens des troupes soviétiques, est l'une des villes les plus modernes d'Europe. [illegible]

RADIO CANADA

vous invite à écouter les petits chanteurs de langue anglaise de l'école Lord Selkirk, de Winnipeg.

Ils se feront entendre de nouveau cette année dans un programme de chansons françaises et de Noëls anciens au rythme plein de franchise et de gaieté.

Mardi 12 décembre, de 6 h. à 6 h. 30, heure de Winnipeg. CKY: de 7 h. à 7 h. 30, heure de Montréal.

N'oubliez pas d'être aux écoutes pendant cette demi-heure et d'adresser vos commentaires à Radio-Canada, Winnipeg, ou à l'école Lord Selkirk, Winnipeg, Man.

Le bacon canadien en Angleterre

OTTAWA — D'après un accord fait avec le gouvernement britannique, le Canada fournira à l'Angleterre 4,000,000 livres de bacon par semaine. Le prix payé sera neuf sous la livre. Les autorités fédérales devront prendre le contrôle du marché au Canada pour assurer ces livraisons hebdomadaires.

Manifestations anti-communistes à Rome

ROME — Des étudiants se sont massés, lundi, devant la légation finlandaise et ont acclamé la vaillante petite nation. [illegible]

Canadiens champions à Chicago

CHICAGO — F. Lloyd Rigby, 21 ans, de Wembley, Alberta, a remporté le championnat du blé [illegible]

Pour l'Ouest agricole

OTTAWA — [illegible]

Un abonnement de six mois à la "Liberté" pour 75 sous

A l'occasion de la nouvelle année, nous faisons une offre spéciale, valable pour le mois de décembre seulement, aux personnes non encore abonnées:

UN ABONNEMENT DE SIX MOIS POUR 75 SOUS.

A ceux de nos anciens et fidèles abonnés qui désirent travailler à la propagande du journal, nous faisons la suggestion suivante: En payant votre renouvellement, ajoutez 75 sous à votre réabonnement et faites abonner la "Liberté" pendant les six premiers mois de l'année à l'un de vos parents ou amis.

LA GUERRE AU JOUR LE JOUR

Mercredi 29 novembre

Le haut commandement français rapporte la capture de deux navires marchands allemands: le "Santa Fe", de 6,000 tonnes, et le "Triefels", de 4,627 tonnes.

Le cargo anglais Rubislaw, de 2,023 tonnes, a coulé au large de la côte sud-est de l'Angleterre après avoir touché une mine.

L'espoir d'un règlement pacifique entre la Russie et la Finlande s'est accru aujourd'hui lorsque l'on a appris que les troupes finlandaises avaient reçu ordre de se retirer de la frontière russe.

Des avions anglais ont attaqué la base aérienne de Borkum, près d'Emden, à l'embouchure du fleuve Ems. Ils ont mitraillé trois hydravions allemands qui servent à mouiller des mines dans les eaux anglaises.

Jeudi 30 novembre

Des armées russes envahissent la Finlande.

Le communiqué de guerre officiel français rapporte qu'un torpilleur français a coulé un sous-marin allemand.

Quatre avions allemands de reconnaissance ont survolé la côte orientale de l'Ecosse et deux bombardiers Heinkel sont apparus près du Firth of Forth.

Deux bombardiers allemands ont été vus aussi au nord du Firth of Forth, mais ils ont été chassés par des avions de combat britanniques.

Vendredi 1er décembre

Le 178e communiqué de guerre français dit qu'en général le front Rhin-Moselle est calme. En quelques endroits, il y a eu activité peu importante des éclaireurs et de l'artillerie des deux côtés du front.

Les mines ont coulé deux autres navires au large des côtes anglaises, l'un d'eux en vue d'une station maritime.

Samedi 2 décembre

Les Français annoncent qu'ils ont coulé deux sous-marins allemands en deux jours et brisé une offensive contre les convois alliés transportant du matériel de guerre acheté aux Etats-Unis.

Dimanche 3 décembre

La Royal Air Force attaque des vaisseaux de guerre allemands dans le voisinage de l'île fortifiée de Heligoland, atteignant un croiseur et coulant un sous-marin.

Lundi 4 décembre

L'Angleterre et la France commencent aujourd'hui à intercepter la sortie des exportations allemandes.

Le roi George est en France pour visiter ses armées.

Mardi 5 décembre

La Suède, alarmée de la situation chez sa voisine la Finlande, lève de nouvelles troupes pour se protéger et admet qu'elle est en état de "mobilisation partielle".

Le ministre des affaires étrangères de Norvège invite les ministres des affaires étrangères de la Suède et du Danemark à une conférence pour étudier les moyens de rétablir la paix entre la Finlande et la Russie.

Les Finlandais continuent d'offrir une résistance énergique à l'invasion des armées soviétiques.

Le Vatican et la Finlande

CITE VATICANE — L'"Osservatore Romano" déclare que le sort de l'Europe est largement lié à celui de la Finlande, et que l'évolution tragique de la tension soviétique-finlandaise a déchaîné une nouvelle vague d'indignation dans le monde civilisé.

Les neutres et le blocus

BERLIN — L'agence publicitaire nazie "Dienst aus Deutschland" avertit les nations neutres que l'Allemagne compte qu'elles résisteront au blocus des exportations allemandes par la France et l'Angleterre, faute de quoi elles seront soupçonnées de tendances antiallemandes.

Les navires hollandais continueront leur service

AMSTERDAM — On apprend de source officielle que les navires hollandais vont continuer leur service en dépit des nouvelles restrictions anglaises et des mines allemandes qui ont coulé sept navires hollandais. Les navires hollandais seront munis à l'avenir de dispositifs installés à la proue pour écarter les mines.

HIGH SCHOOL FORUM



La jeunesse canadienne doit faire face à de nombreux problèmes concernant son avenir. Pour l'y aider Radio-Canada a inauguré une série de discussions par ce groupe de jeunes citoyens de la ville de Winnipeg. Chaque samedi, à 4 h. 45, heure centrale, ces jeunes gens et jeunes filles se réunissent au studio de Radio-Canada de Winnipeg pour l'émission "High School Forum" où ils discutent des questions qui les préoccupent.

Comment les Etats-Unis nous livrent des avions de guerre

OTTAWA — Dix avions-écoles Harvard sont sur le point d'être livrés au corps d'aviation royal canadien, après avoir été traînés de ce côté-ci de la frontière, entre le Montana et l'Alberta. Cette livraison complète la commande de quinze appareils qui avait été donnée à la North American Aviation Inc., de Californie, les cinq premiers étant arrivés ici la semaine dernière par [illegible]

On compte que la livraison s'effectuera cette semaine. Dix pilotes sont partis pour l'Ouest à bord d'un monoplan Lockheed, qui faisait autrefois partie de la flotte des lignes aériennes transcanadiennes, et sont arrivés à Lethbridge à temps pour être témoins du remorquage, qui était nécessaire, par suite d'une disposition de la Loi de Neutralité des Etats-Unis, qui ne permet pas aux appareils destinés à la guerre de survoler la frontière.

La traversée des Etats-Unis en sol canadien s'effectue à quelque 3,500 pieds au-dessus du niveau de la mer aux environs de Sweet Grass, Montana, et Coutts, Alberta; cette dernière localité se trouve à environ cinquante milles au sud-est de Lethbridge.

Il n'existe pas en réalité d'aérodrome qui chevauche la frontière, mais des terrains d'atterrissage ont été aménagés de chaque côté et reliés par une route [illegible] droite d'une longueur d'environ 500 verges. Une légère pente du champ américain vers le champ canadien facilite la manœuvre de remorquage. Etant donné que nul officier ni soldat du corps d'aviation royal canadien n'a le droit de traverser la frontière sans courir le risque d'être interné, un câble est lancé de l'autre côté de la ligne et on l'attache à l'appareil de fabrication américaine qui est ensuite tiré en territoire canadien.

Une illusion à ne pas avoir...

Je viens de recevoir une lettre ardente et naïve d'une âme bleue, qui n'est pas, comme vous pourriez le croire, celle d'une jeune fille, mais d'un brave et rougeoyant poilu, lieutenant de chars d'assaut.

Il m'écrit qu'il a parié, avec les camarades, un dîner fastueux que la guerre serait finie au printemps... peut-être même avant!...?

Puis, sur un ton dithyrambique, il conclut: "Quel soulagement quand Hitler, ayant enfin "sauté", tout rentrera définitivement dans le calme et la paix!"

Et c'est là où mon lieutenant se berce d'une naïve et redoutable illusion.

Je suis beaucoup moins rassuré que lui!

◆ ◆ ◆

De famille alsacienne, et croyant bien connaître le tempérament germain, j'estime que si Hitler est devenu le Führer adoré de toute la jeunesse d'outre-Rhin, c'est précisément parce qu'il incarne en lui, cent pour cent, le caractère allemand, essentiellement agressif.

J'ai là, sur mon bureau, pour y mettre mes stylos, un vase curieux, rapporté jadis d'Allemagne, et orné d'un grand aigle tout rouge, avec cette interrogation: Aigle... pourquoi es-tu si rouge?

Et l'aigle répond: Je suis rouge par la chaleur du soleil et du vin mais, surtout, rouge du sang de mes ennemis.

Quand je suis saturé de certaines élucubrations internationales, cet aigle, tout rouge, les serres ouvertes et le bec en bataille, me rappelle la vérité vraie.

◆ ◆ ◆

Et cette vérité est que, à part quelques exceptions qu'on trouve chez les très cultivés, et chez des familles d'ancienne souche française, les Allemands, dans leur ensemble, croient, dur comme fer, qu'ils sont au-dessus de tous les autres peuples... Deutschland über alles!

Et, pratiquement, avec une brutalité brutalité, ils firent, de cette conviction, les conclusions qu'ils désirent.

Tout ce que leurs dirigeants leur ont seriné sur ce thème, si grossièrement flatteur!

Ils sont le fruit divin. Les autres nations sont les mauvaises herbes, que les Allemands doivent extirper... etc.

Pendant la guerre de 1914, le journal anglais Standard avait publié des extraits de l'enseignement contenu dans les sermons officiels des pasteurs allemands.

C'est tout simplement effroyable!

◆ ◆ ◆

Je ne citerai que ces deux passages. Le pasteur Philipp, pasteur de la cour à Berlin, s'écriait en plein temple:

—De même que le Tout-Puissant fit crucifier son Fils afin que s'accomplisse l'oeuvre de rédemption, de même l'Allemagne est destinée à crucifier l'humanité pour assurer son salut.

Les guerriers allemands ne versent point d'un coeur joyeux le sang des autres nations; c'est pour eux un devoir sacré qu'ils ne sauraient négliger sans commettre un péché.

C'est à cause de notre pureté que nous avons été choisis par le Tout-Puissant pour frapper de l'épée les peuples pécheurs. La mission divine de l'Allemagne, mes frères, est de crucifier l'humanité. Par suite, le devoir des soldats allemands est de frapper impitoyablement; ils doivent tuer, ils doivent brûler, ils doivent détruire. Des demi-mesures seraient impies; ce doit être une guerre sans pitié.

◆ ◆ ◆

Le pasteur Loebel, de Leipzig, soutenait la même thèse monstrueuse:

"L'Allemagne défend la chrétienté; ses ennemis sont ceux de la religion vraie. C'est cette conscience de notre mission qui nous permet de nous réjouir et d'être heureux, d'un coeur plein de reconnaissance, quand nos engins de guerre abattent les fils de Satan et quand nos merveilleux sous-marins, instrument de vengeance divine, envoient au fond des mers des milliers de non-élus.

Nous devons combattre les méchants par tous les moyens possibles. Leurs souffrances doivent être agréables; leurs cris de douleur ne doivent pas émouvoir les sourdes oreilles allemandes. Il ne peut y avoir de compromis avec l'enfer, de pitié pour les serviteurs de Satan. En d'autres termes, point de quartier pour les Anglais, les Français, les Russes et pour tous les peuples qui se sont donnés au diable, qui ont été, en conséquence, condamnés à périr par une sentence divine."

Je pourrais continuer...

◆ ◆ ◆

On croit rêver!

Cette mentalité, ce pluriel d'orgueil insensé a fait encore un bond depuis la publication intensive de Mein Kampf.

Et lord Henderson a raconté sa stupéfaction quand, dans les tractations d'août dernier, Hitler lui parlant, offrit sérieusement à l'Angleterre de la prendre sous sa protection!

Il ne faut donc s'étonner ni des massacres de Pologne... ni des atrocités des camps de concentration, révélées par le Livre Blanc anglais... ni de la traite de populations entières, esclaves modernes, qu'on expédie au loin pour des travaux de forçats... ni de la collusion du nazisme et du bolchevisme.

Tout cela est logique.

Mais, c'est le geste d'une race en régression vers son paganisme primitif, où la violence est l'argument suprême au service d'âmes de proie.

Les Allemands font ce que faisaient les Huns, leurs lointains ancêtres, avec cette différence que le sabot du cheval d'Attila était bien peu de chose en comparaison du potentiel de destruction actuel.

Le Germain du XXe siècle fait, évidemment, bien mieux que ses parents, les Goths, Visigoths et Ostrogoths.

◆ ◆ ◆

Comment défendre le monde contre ce péril allemand, sans cesse renaissant?

D'abord, en donnant à cet Allemand la conviction qu'on est plus fort que lui, et en prendre les moyens. C'est le seul et triste argument qu'il accepte.

Mais peut-on vivre toujours, le fusil à la main, comme dans une caserne?

Ensuite, en ressuscitant, avec des intérêts différents, les anciens royaumes de Prusse, de Bavière, de Saxe, de Wurtemberg, et les autres principautés d'autrefois.

Sans doute! Mais ils trouveront toujours le moyen de se "refédérer".

Alors, que faire pour obtenir du définitif?

Et c'est ici que les peuples sont acculés à la formule chrétienne.

Sans moi, vous ne pouvez rien faire.

◆ ◆ ◆

L'Eglise, qui a converti les plus féroces sauvages, et qui, la semaine dernière, donnait l'épiscopat à des prêtres noirs, n'est inférieure à aucun apostolat.

Elle a, jadis, fleuri sa fleur, et même une très belle fleur, en pleine Allemagne. Rappelez-vous le Centre catholique qui fit échec à Bismarck, et l'émotion d'Oberammergau quand on y jouait la Passion.

Elle peut la refleurir encore.

L'Allemagne de 1939, uniquement caporalisée pour des coups de force, n'est plus du tout la grande Allemagne de Bach, de Beethoven, de Leibnitz, de Kant, de Goethe, de Schiller, de Lessing, de Rückert, de Wagner.

Fini, ce temps-là!

Elle n'est même plus l'Allemagne de 1914, époque pourtant du "chiffon de papier".

Elle n'est plus qu'une Allemagne hargneuse, menteuse, bourrée de canons, et tendant le poing à l'univers.

◆ ◆ ◆

Cette situation ne peut évidemment pas être de longue durée.

Quand elle cessera, il se trouvera certainement, parmi les trente millions d'âmes ensemencées de christianisme, et silencieuses aujourd'hui, quelques-unes qui éprouveront le besoin d'un autre dieu que Hitler... d'un autre idéal que celui de la jungle.

Et ce sera, alors, de nouveau, l'heure du Christ.

Pierre L'ERMITE.

La conscription militaire en Australie

CANBERRA — Le brigadier G.-A. Street, ministre de la Guerre d'Australie, a annoncé que les célibataires mâles qui ont atteint l'âge de 21 ans ou qui l'atteindront dans l'année qui prendra fin en juin 1940 seront appelés en service militaire obligatoire.

Il a annoncé que le gouvernement lancera immédiatement une proclamation à cet effet.

C'est la seconde fois que l'Australie a eu le service obligatoire. La conscription fut établie la première fois en 1910 et fut appliquée effectivement à la déclaration de guerre de 1914, puis fut abolie au lendemain de la paix.

Pour répondre au blocus anglais

BERLIN — Le gouvernement allemand a annoncé qu'il se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre au blocus anglais des exportations allemandes qui vient d'entrer en vigueur.

Douze navires allemands capturés ou coulés

LONDRES — Un marin de l'équipage du croiseur auxiliaire "Chitral", qui a ramené les survivants du "Rawalpindi" en Angleterre, a déclaré que 12 navires allemands qui avaient quitté l'Amérique ont été capturés ou coulés. Il a ajouté que le "Chitral" avait ramené 34 prisonniers allemands qui composaient l'équipage d'un navire allemand déguisé en navire norvégien et baptisé du nom d'"Ada": le navire avait été sabordé par son équipage après avoir vainement tenté de gagner les eaux territoriales islandaises.

ATTAQUES BILIEUSES FOIE MALADE

Ce que l'on appelle "accès de bile" est tout simplement le foie engorgé ou paresseux. C'est un mal très fréquent que l'on peut guérir rapidement en stimulant l'écoulement de la bile. Cela ramollit la bile accumulée, chasse les poisons de l'organisme, le foie et les intestins en sont soulagés et réglés.

Les "Milburn's Laxa-Liver Pills" accentuent et stimulent le foie paresseux, ouvrant tous les passages, par l'écoulement libre de la bile et chassant ainsi toute impureté du foie.

Ces pilules sont petites et faciles à prendre. Elles ne causent ni coliques, ni faiblesse, ni malaise.

The T. Milburn Co., Ltd., Toronto, Ont.

L'auto plonge dans le fossé: un occupant tué, six blessés

Un grave accident d'auto survenu vendredi matin, à un mille d'Elie, Man., a coûté la vie à une jeune fille de 15 ans, Irène Bernardin, d'Elie, et blessé plus ou moins grièvement les six autres occupants de la voiture.

Le groupe revenait d'une danse à Starbuck, d'où il était parti à 2 h. 30 du matin pour retourner à la maison. Un mille à l'est de Dacotah, à un endroit où la route No 2 fait une courbe un peu brusque, l'auto franchit la banquette et plongea dans le fossé profond de 14 pieds.

Irène Bernardin dut être tuée sur le coup. Pendant six heures les autres restèrent emprisonnés dans la voiture tournée à l'envers. C'étaient: Edmond Coulombe, 17 ans; Simone Coulombe, sa soeur, 18 ans, et Albert Coulombe, 16 ans, un cousin, de Fannystelle; Jeannette Dufresne, 16 ans, et Emile Ménard, 18 ans, d'Elie; Fidèle Cyrenne, 25 ans, de Fannystelle.

Le choc dut être terrible et les survivants restèrent longtemps sans connaissance. Ménard réussit enfin à se dégager et à se traîner vers une ferme voisine. Le Dr J. Gouty, mandé en toute hâte d'Elie, après un court examen, fit venir des ambulances de Winnipeg.

Les trois Coulombe et Jeannette Dufresne sont à l'hôpital de Saint-Boniface. Les deux autres ont été traités à Elie.

Un gentleman qui n'a qu'une parole: Neville Chamberlain

"Vêtu de sombre, le col droit rigide à coins cassés, coiffé d'un feutre ou d'un melon noir, long, sec, un peu raide, le profil marqué dans une face creusée par l'âge, mais la moustache drue et la chevelure abondante teintée de blanc, M. Chamberlain tient d'une main le parapluie symbolique et de l'autre cherche sa clé dans sa poche.

"Derrière lui, très droite, une jeune grand'mère qui peut dédaigner de se défendre contre les attaques du temps, Mme Chamberlain attend que son grand homme ait ouvert la porte. Elle ne s'impatiente pas, elle sait qu'il ne se pressera pas, qu'il n'accepterait pas d'être pressé, mais que la porte s'ouvrira.

"Pour que cette porte s'ouvre ou se ferme au gré de l'occupant, l'Angleterre a déclaré la guerre à l'Allemagne".

On croirait que ces lignes sont d'un auteur anglais. Il n'en est rien. L'auteur anonyme qui publie dans les Etudes un très beau portrait de Neville Chamberlain, est un Français authentique, mais très au courant des choses et des gens d'Outre-Manche. L'esprit français joint à l'humour britannique pétille dans ces quelques pages qui nous en apprennent plus sur le Premier qu'un gros volume. "M. Chamberlain n'est pas un de ces surhommes qui surgissent brusquement dans l'histoire d'un peuple pour l'aiguiller vers de nouvelles destinées. Par ses origines, son éducation, sa carrière, son tempérament, M. Chamberlain est le prototype de l'Anglais tel que l'ont façonné le dix-neuvième siècle et l'après-guerre. M. Chamberlain est une résultante".

Origines, éducation, carrière, tempérament, l'auteur nous en indique les grandes lignes et les traits essentiels. M. Chamberlain n'est pas un politicien de carrière ni même de vocation. C'est un industriel aiguillé par la force des choses dans la politique. De sa formation il a gardé le goût de la clarté et des bilans bien établis. Le goût aussi de l'honnêteté et de la foi jurée. "M. Chamberlain eût pardonné à Hitler de l'avoir contraint à tout ce que Munich a comporté d'humiliant et d'épuisant pour un homme de son âge et de son rang, il ne lui pardonna pas d'avoir manqué à la parole donnée".

Et tous les Français s'associeront au voeu final de l'auteur: "...Souhaitons que Dieu conserve Neville Chamberlain au poste où Il l'a placé! Pendant la guerre et à l'heure de la paix, nous aurons mieux qu'un ami: un associé loyal, énergique et sensé".

Les navires coulés

BERLIN — L'agence de nouvelle nazie D.N.B. a admis que 52 navires neutres avait été coulés par des mines ou sous-marins allemands depuis le début de la guerre jusqu'au 28 novembre.

L'agence dit que jusqu'au 28 novembre, 194 navires, représentant 735,708 tonnes tant alliés que neutres, et qui allaient en Angleterre, ont été coulés par des sous-marins allemands ou des mines.

Le coulage de 162 navires, dont 52 neutres, représentant 630,699 tonnes, a été confirmé par des rapports allemands. Des sources d'information non allemandes montrent que 32 autres navires, représentant 96,079 tonnes, la moitié représentant des neutres, ont coulé.

Dans le nombre total il y a 150,567 tonnes de pétroliers, représentant 29 navires.

VOLUME XXVII — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 DECEMBRE 1939 — NUMERO 31

Les empires non fondés sur la justice ne sont pas bénis de Dieu.
PIE XII.

LA LIBERTÉ

Toute guerre de délivrance est sacrée; toute guerre d'oppression est injuste.
LACORDAIRE.

Maris Stella

Dieu venait de donner un roi à l'univers en créant le premier homme. Il lui avait aussi donné une compagne. Tout sur la terre et dans les cieux chantait la gloire du Créateur, quand une catastrophe épouvantable vint précipiter le monde dans un abîme de misère physique et morale. Par la désobéissance du premier homme le péché faisait son entrée dans l'histoire. Désormais la lutte est engagée entre les puissances du bien et celles du mal, entre la Cité de Dieu et la Cité de Satan en un gigantesque duel qui se poursuivra jusqu'à la fin des temps. L'homme déchu de sa grandeur première est incapable de mener le combat à bonne fin: son âme est le théâtre même où est engagée la lutte entre le bien et le mal, entre l'esprit et la chair. Dieu ne saurait plus laisser entre ses mains les intérêts de sa gloire offensée. Il faut un nouveau chef à l'humanité.

La sentence de mort, qui suivit de près la faute, annonça en même temps la venue du Sauveur et le mystérieux oracle qui fut le principe des aspirations messianiques de l'humanité pécheresse, parla aussi d'une femme. C'était la nouvelle Eve destinée à rendre au monde ce que la première lui avait fait perdre.

Le premier homme, ayant failli à sa mission, a été remplacé par le second Adam, Jésus-Christ, Sauveur de l'humanité déchue. La première femme, s'étant également rendue incapable de remplir sa mission, fut remplacée par une autre, Marie, la Mère de Jésus-Christ. Jésus et Marie sont désormais les chefs de l'humanité rachetée, comme Adam et Eve avaient été en quelque sorte constitués les chefs de l'humanité dès leur création. Tel est, dans le plan providentiel, le rôle de Marie auprès de celui de son Fils. Tel est, en un mot, tout le mystère de Marie dont Dieu s'est servi comme instrument pour donner au monde en général et, le long des siècles, à chaque âme en particulier, le Rédempteur promis. Ainsi s'explique le glorieux privilège de son Immaculée Conception: la Mère du Rédempteur [illegible] du monde ne pouvait contracter la souillure originelle dont était marqué chacun des membres de notre race déshonorée. Celle qui devait nous donner Jésus, et tout le reste avec Lui, devait être Immaculée.

Dès ce moment, la famille humaine, gisant dans les ténèbres de la mort du péché, attendra avec anxiété que le Soleil de Justice, le Rédempteur, chef de l'humanité rachetée et transformée, se lève sur le monde.

Mais l'aurore annonçant l'apparition de la pleine lumière commence déjà. Une femme viendra. Elle mettra au monde un fils qui délivrera son peuple de ses péchés. Il sera grand et sera appelé le Fils du Très-Haut. Il régnera éternellement.

X X X

Au moment où le genre humain, entraîné par la chute du premier homme, venait de sombrer dans le plus affreux malheur, Dieu présentait aux regards de nos premiers parents la consolante vision du Rédempteur et de sa Mère bénie.

A l'heure sombre que nous traversons, ne négligeons pas de contempler la vision que nous présente l'Eglise dans sa liturgie: celle de l'Immaculée Mère de Dieu, la gloire la plus pure de notre famille humaine, Médiatrice de toutes grâces, vision d'espérance et de paix, Etoile de la mer tourmentée du monde guidant l'Eglise de Dieu à travers les ténèbres et les dangers. Que ce soit pour nous un devoir sacré de prier pour la paix selon le désir du Pape. Ayons recours avec foi et confiance à la puissante intercession de celle qui n'a jamais péché. Voyons dans sa pureté immaculée le remède indiquant la cause de tous nos maux et commençons par fuir le mal, si nous voulons que nos prières soient exaucées.

X X X

Au début du cycle liturgique qui s'ouvre avec l'Avent, l'Eglise a placé la fête de l'Immaculée-Conception. Rien de plus naturel. L'Avent est une période de préparation à la fête de Noël, à la venue du Christ dont l'avènement devient une réalité plus profonde et universelle à mesure que s'étend et s'intensifie son Royaume parmi les nations de la terre et dans chaque âme en particulier. Comme l'aurore précède et annonce le soleil, ainsi la Conception Immaculée de la Vierge Marie prépare l'arrivée du Divin Soleil qui éclaire tout homme venant en ce monde.

Ajustons la vie spirituelle de nos âmes à la vie liturgique de l'Eglise. Comme autrefois les justes de l'Ancien Testament soupiraient après la venue du Messie, appelons de tous nos voeux, les yeux fixés sur Marie, l'avènement du Règne de justice et d'amour du Christ, "car nul autre nom n'a été donné aux hommes par lequel nous devions être sauvés".

X X X

Il est opportun de rappeler que la vérité de l'Evangile a commencé de luire sur le Nouveau-Monde sous le signe de l'Immaculée. Deux cents ans avant la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, en 1854, Mgr François de Laval, évêque de tout le territoire qui comprend maintenant les Etats-Unis et le Canada, plaçait la cathédrale de Québec, Eglise-Mère du Canada, sous le patronage de Marie conçue sans péché. La foi du Christ a grandi et s'est répandue dans tout notre Ouest canadien sous le même signe de l'Immaculée: les apôtres qui laissent à jamais leurs noms attachés à l'oeuvre de l'évangélisation de ce pays commencée par Mgr Provencher et les prêtres séculiers qui le suivirent, furent les Oblats de Marie-Immaculée.

X X X

A l'heure où résonnent encore à travers le monde les échos de la première encyclique d'un nouveau Pape, serrons nos rangs sous l'étendard de l'Immaculée, Mère de Dieu, qui a vaincu les puissances du mal par les mérites de son Fils "Seigneur des temps nouveaux". Pour une humanité profondément viciée par le péché originel et ses funestes conséquences, pour une humanité rachetée et élevée à la participation de la vie surnaturelle de Dieu par la grâce, pour une humanité qui n'a d'autre fin ultime que Dieu à connaître, à aimer et à servir, les dictées "arbitraires d'une pauvre et changeante sagesse humaine" ne seront et ne pourront jamais être un gage suffisant de paix et de bonheur véritables. Seule la loi de Dieu, loi naturelle inscrite dans les coeurs et loi surnaturelle promulguée dans l'Evangile, guérira les maux de l'humanité et lui donnera le moyen de réaliser sa destinée éternelle.

ROMEE.

Pas de mesures prises contre le "Mid-West Clarion"

La police de Winnipeg déclare qu'aucune action n'a été prise ici contre les rédacteurs, imprimeurs ou distributeurs du "Mid-West Clarion", [illegible] sion du "Clarion" de Toronto.

Le journal est paru comme de coutume samedi dernier.

PARIS — Le député communiste Gaston Cornavin, un des deux députés communistes qui ont assisté [illegible]



Une vue aérienne de l'île fortifiée de Heligoland, dans la mer du Nord, bombardée dimanche par des aviateurs britanniques.

L'envahissement de la Finlande

Les menaces de la guerre sous-marine, le resserrement du blocus, la lutte contre les mines magnétiques, la saisie des exportations allemandes: tout ce qui dominait hier les [illegible] se transportent au second plan, pour faire place au dernier acte de banditisme des nations de proie.

Il s'agit de l'invasion de la Finlande par la Russie soviétique. Elle était prévue depuis quelque temps, mais on la tenait néanmoins pour improbable, parce que cruelle, inutile et stupide. Il faudrait pourtant comprendre que de tels obstacles n'existent pas dans le monde totalitaire où la force brutale est devenue la seule loi qui compte.

Staline rêve de reconstituer le grand Empire russe. Maître de la moitié de la Pologne, grâce à un marché [illegible] avec Hitler, il a obtenu de la Lithuanie, de l'Esthonie et de la Latvie des concessions territoriales qui placent ces petits Etats baltes sous sa dépendance directe. La Finlande, seule, osait lui tenir tête et revendiquer son droit à une existence libre. Des troupes russes ont envahi son territoire, pendant que des avions bombardaient sa capitale et que des vaisseaux de guerre bloquaient ses ports.

Le prétexte invoqué pour cette attaque brusque sans déclaration de guerre ajoute le ridicule à l'odieux. Les Moscovites accusent leurs voisins d'être les agresseurs. Ceux-ci, assurent-ils, se disposaient à fondre sur la Russie, à l'instigation d'impérialistes de l'Ouest (l'Angleterre et la France?).

Il faudrait une dose peu ordinaire de crédulité pour gober pareille explication. La Finlande est un pays de 3,600,000 habitants, avec une armée régulière de 30,000 hommes et 150 avions. On peut voir quelle menace sérieuse elle représente pour le colosse soviétique, fort de 180 millions de citoyens, pouvant mettre sur pied 18 millions de soldats et disposant d'une flotte aérienne de 3,500 unités.

C'est en 1917 que les Finlandais, profitant de la révolution bolcheviste, réussirent à secouer le joug russe qui pesait sur eux depuis des siècles. Ils sont résolument opposés aux doctrines de Moscou, contre lesquelles ils ont livré une bataille victorieuse en 1918. Ils savent que la mainmise des Soviets sur leur territoire entraînerait à brève échéance sa bolchévisation et le retour au régime d'esclavage d'autrefois. La Russie soviétique a déjà reconnu en Finlande un gouvernement communiste, qui invite l'armée rouge à délivrer le pays du régime actuel.

Les armées russes ont lancé leur offensive avec une rapidité foudroyante et sur un grand nombre de points, dans le dessein évident de terrifier la population et d'en finir au plus tôt. Ce sont surtout les civils qui ont souffert des bombardements aériens. Mais les Finlandais se défendent courageusement et infligent des pertes sérieuses à l'envahisseur. Leur volonté de résistance est énergique et unanime. Etant donné la nature du pays, où des milliers de lacs et de nombreuses forêts empêchent toute manoeuvre de guerre moderne, l'intérieur du territoire pourrait être défendu très longtemps contre un ennemi bien supérieur en nombre.

L'agression injuste dont est victime la malheureuse Finlande [illegible] Les Etats-Unis ont vainement tenté deux fois d'offrir leur médiation. Le Vatican et l'Italie condamnent la décision de Moscou. La France et l'Angleterre comprennent que la cause des Finlandais est la leur; mais, comme dans le cas des Polonais, ils ne peuvent rien pour leur venir en aide.

Seul Hitler approuve cet acte pirate, suite d'un accord avec Staline. Les deux compères vont se jeter demain sur les Etats Scandinaves, dont le partage est déjà réglé. Il n'y aura plus ensuite que les Balkans à liquider.

Les deux pieuvres totalitaires [illegible] dans leurs tentacules tous les petits pays neutres? Dieu veuille que l'heure du châtiment sonne avant que se réalise cet infernal projet! Autrement, ce serait la fin de la civilisation européenne et le triomphe de la barbarie.

D. F.

Images de l'intérieur

Avec les "pas encore combattants"

par Janine DELPECH

Les envoyés spéciaux ont décrit l'existence des soldats du front, loué leur entrain et leur adaptation rapide aux circonstances. Le hasard [illegible] mêmes sur les "pas encore combattants", avec ces militaires encore loin des premières lignes, qui représentent aujourd'hui une majorité silencieuse. Ignorant l'exaltation de la bataille, ces modestes consument des journées sans gloire à de petites besognes dont l'utilité immédiate ne leur apparaît pas toujours. Et comme les nécessités de la guerre les obligent à occuper des villages, des campagnes où l'on s'efforce de conserver le rythme d'une activité normale, comme leur installation dérange les habitudes des indigènes, on pouvait se demander si le contact entre militaires et civils s'effectuait sans heurts.

J'ai visité récemment un village [illegible] où furent cantonnés des artilleurs de montagne. Et je ne sais ce qu'il faut admirer le plus: la [illegible]

[illegible]

[illegible] tage d'une tranchée. Peu importe. Ces hommes aux mots rares et bien choisis apporteront à toutes les tâches imposées par la guerre le courage obstiné des paysans qui ont longuement mûri leur pensée et leur résolution sous un ciel silencieux, au service d'une terre qu'ils méritent chaque jour davantage de conserver.

Le lieutenant-gouverneur du Manitoba

Le mandat de cinq ans du lieutenant-gouverneur W. J. Tupper, du Manitoba, a expiré le 1er décembre, mais il restera à ce poste jusqu'à la nomination de son successeur, probablement au commencement de l'année prochaine.

Le chef de la "Démocratie nouvelle" candidat en Saskatchewan

KINDERSLEY, Sask. — M. W.-D. Herridge, chef du groupe de la Démocratie nouvelle, a été choisi ici par une convention, comme candidat de la Démocratie nouvelle à l'élection complémentaire fédérale qui aura lieu dans Kindersley par suite de la démission du député créditiste O.-B. Elliott. La date de cette élection n'a pas encore été fixée.

Immigrants catholiques au Canada

QUEBEC — 2,228 immigrants catholiques sont entrés au pays, du 24 avril au 17 novembre 1939. Ce chiffre est inférieur de 632 à celui de l'an dernier, à cause de la guerre. Ces chiffres sont communiqués par M. le chanoine Philippe Casgrain, C.R.G., aumônier des immigrants catholiques dans le port de Québec.

Voici la répartition des immigrants, selon leur pays d'origine: Grande-Bretagne et Irlande, 222; Allemagne, 30; France, 45; Belgique, [illegible]; Italie, [illegible]; Pologne, [illegible]; Ukraine, [illegible]; Yougoslavie, Tchéco-Slovaquie, Hongrie, Lithuanie, etc., 1,204.

Paroles du Cardinal Villeneuve

Au cours du mois dernier, à Washington, Son Em. le cardinal Villeneuve a prononcé devant un groupe de journalistes un discours qui a eu un grand retentissement et dont nous avons publié alors des extraits substantiels. Etant donné l'importance de ces déclarations, nous sommes heureux d'en donner aujourd'hui une traduction officielle.

Son Eminence a fait à tout jamais la ridicule légende d'un Québec fasciste, clérical et séparatiste, qui a cours non seulement aux Etats-Unis, mais aussi dans les provinces anglo-canadiennes. Voici en quels termes l'éminent conférencier a disposé de cette plaisanterie:

Vous aimeriez sans doute à connaître mes vues sur l'avenir politique du Canada. Permettez-moi de répéter ce que j'ai dit publiquement il n'y a pas très longtemps. Je fus amené à parler sur le sujet parce que, en dehors de la province de Québec, on répandait le bruit que les Canadiens français, en immense majorité dans cette province, projetaient d'y établir un Etat séparé et que l'Eglise catholique, dirigée par le Cardinal Archevêque de Québec, constituait l'influence dominante de ce mouvement séparatiste.

Dans Québec, ce canard posa [illegible]

[illegible]

Providence semble avoir destiné les Canadiens de langue anglaise et les Canadiens de langue française à édifier en commun une nation à base de civilisation anglo-saxonne et de civilisation française".

J'espère en avoir dit suffisamment pour vous convaincre, messieurs, que ces rumeurs étaient tout à fait dénuées de vérité et qu'il n'y a pas de séparatisme ni de fascisme dans la province de Québec.

◆ ◆ ◆

Voici maintenant le passage de son discours dans lequel le cardinal-archevêque a fait les mises au point nécessaires au sujet des récentes élections provinciales du Québec:

Je puis ajouter que les Anglo-Canadiens ont vu dans le vote exprimé par la province de Québec le mercredi vingt-cinq octobre dernier, — et c'est ainsi que l'a qualifié le premier ministre du Canada, l'hon. M. King, — le plus bel acte de la Confédération. D'où il suit que les perspectives d'unité n'y furent jamais aussi brillantes. Mais le vote de Québec ne doit pas être interprété comme un vote en faveur de l'impérialisme. Ce n'est pas un vote pour l'Angleterre et la France, c'est un [illegible]

[illegible] illicite. Et j'ajoutai que la divine [illegible] familiales et raciales.

Coup d'oeil sur la Finlande

La Finlande—Suomen Tasavalta dans la langue du pays, qui est le finnois—est une république depuis 1919, s'étant détachée en 1917 de la Russie, dont elle était un grand-duché.

Capitale: Helsingfors, aussi appelée Helsinki.

Population: 3,667,000 (recensement de 1939). Etendue, 134,557 milles carrés dont 17,000 milles carrés soit 11.5% sont formés par 65,000 lacs, plusieurs reliés par des canaux et autres voies navigables d'une longueur de 2,500 milles.

La Finlande est bornée au nord par la Norvège, à l'est par la Russie, au sud par le golfe de Finlande et à l'ouest par le golf de Bothnie, la Suède et la Norvège.

Pays agricole, elle produit annuellement 72 millions de boisseaux d'avoine, de seigle, d'orge et de blé; sa récolte de pommes de terre est de 49 millions de boisseaux.

Ses forêts alimentent sa principale industrie. Par ordre d'importance, ses exportations, qui s'élèvent à $265 millions (1937) sont le papier, la pulpe, le fer, les textiles, le cuir, les fourrures, le nickel et divers produits chimiques. Son plus grand client est la Grande-Bretagne qui lui achète plus d'un tiers de sa production. Viennent ensuite l'Allemagne, 16 p.c.; la Suède, 8 p.c.; les Etats-Unis, 8 p.c.; la Belgique, 5 p.c.; les Pays-Bas et le Danemark, 4 p.c. chacun; la France, 3 p.c.; la Norvège, 2 p.c.; la Russie, 1 p.c.

Ses importations se chiffrent à $290 millions (1937), formées surtout de céréales, de métaux et de machinerie.

Son système coopératif s'est développé avec un immense succès. Elle compte 6,000 coopératives réunissant 800,000 membres, qui contrôlent 25 p.c. du commerce de détail et 40 p.c. du commerce de gros.

Armée active 1,842 officiers, 31,000 soldats et 150 avions, presque tous de sa propre fabrication. Sa marine de guerre comprend 2 navires cuirassés de 4,000 tonneaux; 4 canonnières, 7 torpilleurs et 5 sous-marins.

Religion: l'immense majorité est luthérienne.

Langue: le finnois est parlé par le plus grand nombre; le suédois, également officiel, par la bourgeoisie.

De tous les pays débiteurs des Etats-Unis par suite de la guerre de 1914, la Finlande est le seul qui n'a cessé de faire honneur aux échéances.

La princesse Louise est morte

LONDRES — La princesse Louise, duchesse d'Argyll, grande tante du roi et veuve d'un ancien gouverneur général du Canada, le marquis de Lorne, est décédée à l'âge de 91 ans. Elle fut châtelaine de Rideau Hall de 1878 à 1883 et avait 30 ans lorsqu'elle vint à Ottawa. Son frère le duc de Connaught, ancien gouverneur général du Canada, qui lui survit, est âgé de 89 ans.

Le consul Noël Henry rappelé en France

MONTREAL — M. Noël Henry, consul général de France à Montréal, s'embarquera prochainement pour retourner dans son pays où il assumera un poste important au ministère des affaires étrangères.

En attendant la nomination d'un nouveau consul général, les fonctions de M. Henry seront remplies par M. Alexis Anfossy, consul. La date du départ de M. Henry n'est pas encore fixée.

Le corps expéditionnaire australien

CANBERRA, Australie—La Chambre des députés d'Australie a rejeté par un vote de 33 à 28, une motion travailliste s'opposant à l'envoi d'un corps expéditionnaire en Europe.

Pamphlets communistes distribués en Colombie

TRAIL, C.-B. — La police de la Colombie-Britannique a annoncé qu'un [illegible] intitulés: "Le peuple veut la paix" et portant le nom de Tim Buck, secrétaire général du parti communiste au Canada, ont été distribués à Fruitvale. La police recherche les personnes qui les ont distribués.

Saint-Boniface

COMMUNIQUE OFFICIEL DU CERCLE OUVRIER

"Le Cercle Ouvrier est passé avant-hier par la dure épreuve du feu qui endommagea considérablement ses salles et ses jeux de quilles.

Nous tenons à avertir tous nos membres, ainsi que le groupe qui fréquentait nos salles, que la reconstruction est en marche et qu'avant bien longtemps,—deux semaines peut-être, — nous pourrons de nouveau rouler les boules, abattre les quilles . . .

Dans l'intervalle, nous tenons à remercier vivement tous ceux qui nous ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de notre perte et qui nous ont offert leur coopération.

Nous demandons à tous de nous rester fidèles. Bientôt nous recommencerons nos activités, et sur les ruines que vous voyez aujourd'hui, s'élèvera une salle plus grande, plus belle, et au lieu de trois jeux de quilles, nous en aurons six.

LE CERCLE OUVRIER
par l'Exécutif.

COURS POUR LES SOLDATS

En novembre dernier, le colonel Bovey, président de la Société d'Enseignement post-scolaire du Canada et président de la Légion Canadienne, était à Winnipeg où il a réuni un comité de citoyens influents en vue de préparer un programme d'études au profit des soldats actuellement enrôlés. Le but était de préparer un programme qui puisse joindre l'utile à l'agréable et assez élastique pour être suivi par des hommes qui, forcément, ont eu une instruction bien différente avant d'être sous les armes. Ce programme serait commencé au Canada et poursuivi en Europe (Angleterre ou France) durant les mois d'entraînement là-bas. On devait aussi songer aux semaines de loisirs ou de congé qu'ont les soldats, même lorsqu'ils sont au front.

Le Comité choisi présenta bientôt un programme qui fut envoyé dans l'Est et rallia tous les suffrages. Il est intéressant de noter tout de suite que le principe de la dualité canadienne y est préservé. On y recommande, par exemple, la nomination d'un directeur de langue anglaise et d'un directeur de langue française pour s'occuper des cours pour Anglo-Canadiens et Franco-Canadiens.

Ce projet inspira aux membres du Comité de s'occuper des soldats à Winnipeg. Il y a un peu de 4,000 soldats dans les diverses casernes de la ville. A leur profit le Comité a organisé toute une série de cours. On a mis à leur usage les cours techniques de la ville de Winnipeg, les cours de l'école de la rue Henry, [illegible] en agriculture. On a préparé une série de conférences qui se donnent tous les jours depuis déjà quelques semaines, à quatre heures de l'après-midi. La semaine du 11 décembre est consacrée aux Canadiens français et les 4,000 soldats entendront tour à tour parler de nos compatriotes.

Ces conférences de l'après-midi se donnent à trois endroits: à l'Université, au Collège Wesley, aux casernes Tuxedo. Les conférenciers pour la semaine du 11 seront M. l'abbé d'Eschambault, qui a donné énormément de son temps à toute l'organisation; M. John Bird, rédacteur en chef de la Tribune, et M. Lucien Beaubien, député de Provencher. Ces messieurs répéteront leur conférence tous les jours à 4 heures durant toute la semaine, à un groupe de soldats différent.

En plus, il y aura des cours français deux fois par semaine à l'école McIntyre. Un Comité a été choisi à cet effet, qui se compose jusqu'à date de M. l'abbé d'Eschambault, des RR. PP. Hardy et Nadeau, du Collège, du Rév. Frère Bruno, qui sera secondé par ses frères de l'Académie Provencher, de M. G. Brunet, professeur, de M. Camille Fournier, également professeur, et de M. Narcisse Fournier. Le travail de ce Comité sera de donner aux soldats qui le désirent des cours de français. On a déjà plus de cent demandes à cet effet. Ce cours est en plus du cours que donne M. de la Lande aux officiers, cours extrêmement populaire, au dire des officiers eux-mêmes.

Nous aurons à parler de nouveau de ces cours, ainsi que d'un projet de grouper les soldats de langue française dans ces régiments. Il y a près de 250 soldats de langue française dans les casernes de Winnipeg.

Les cours de français ont commencé cette semaine à l'école McIntyre et vont se continuer durant quinze semaines. L'idée, dans la plupart des cas, est d'essayer de donner aux soldats les notions élémentaires qui leur permettront de converser un peu en français et de se perfectionner eux-mêmes plus tard, à l'occasion de leur séjour en France ou au Canada.

Nous devons ce programme intéressant à notre ami le Colonel Bovey et à nos amis de Winnipeg, notamment [illegible] Smith, président de l'Université et Robert England, dont les sympathies nous sont connues.

Il est intéressant de noter également que la province de Québec a immédiatement organisé ses cadres et se prépare aussi à mettre au profit des soldats toutes les ressources de ses divers départements. M. Filteau, figure bien connue dans le monde de l'éducation au Canada, [illegible] les dernières mesures en vue des cours au Canada comme en Europe.

A l'Archevêché

Le R. P. Paul-Emile Farley, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, est au Manitoba, où il visite la Maison Saint-Joseph d'Otterburne. Le Révérend Père Général passera quelques semaines au Manitoba avant de retourner dans l'Est et de repartir pour la Belgique où se trouve la maison-mère de sa Congrégation.

* * *

On est à faire la traduction anglaise des statuts du synode diocésain. Quelques chapitres seront traduits en polonais. Le tout sera prêt après le nouvel an.

Hommage à Mgr Jubinville

Dimanche prochain, 10 décembre, immédiatement après la grand'messe, à 11 h. 30 précises, les paroissiens de Saint-Boniface sont invités à se grouper à la salle académique du Collège pour donner un témoignage d'estime et de reconnaissance à Mgr Jubinville, le dévoué curé de la cathédrale, à l'occasion de son prochain voyage de repos.

L'appel de la Croix-Rouge

La campagne de collecte, ayant été prolongée, le rapport final ne peut encore être donné. Cependant on compte sur un total d'au-delà de $13,000.

Toux d'enfant soulagée promptement

Il est difficile de prévenir le rhume chez les enfants. Ils se mettent [illegible] sans être convenablement vêtus, ils ont trop de vêtements, sont surchauffés et se refroidissent soudainement. Ils se mouillent les pieds, rejettent leurs couvertures durant la nuit. La mère ne peut les surveiller tout le temps, alors que peut-elle faire?

Les mères ne devraient jamais négliger de soigner une toux ou un rhume d'enfant. Dès le début, qu'elles se procurent une bouteille de "Dr. Wood's Norway Pine Syrup." Son goût est agréable [illegible]

[illegible] The T. Milburn Co. Ltd., Toronto, Ont.

A l'hôtel de ville

Le rapport des constructions diverses durant l'année a été présenté au conseil par l'inspecteur Muller. Le montant total se chiffre à $[illegible], comprenant 32 nouvelles bâtisses, 98 agrandissements et 30 réparations diverses. A cela s'ajoute le permis de construire de la Cie Swift pour $[illegible], sans doute la valeur dépasse le million.

* * *

Le conseil a accepté une résolution de la Commission de police à l'effet que le chef de police soit autorisé à engager pour un temps indéfini trois hommes afin de garder les bâtiments d'utilités publiques.

Société Saint-Jean-Baptiste

Un incendie a détruit en quelques heures le local du Cercle Ouvrier Saint-Joseph, fruit des travaux de dix années d'existence et de grand dévouement de la part de quelques-uns pour le bien-être de tous. La Société Saint-Jean-Baptiste se fait un devoir de présenter ses meilleures sympathies au Cercle, en particulier à son dévoué aumônier, M. l'abbé A. Forget, à son actif président, M. Eric Lambert, à son dévoué secrétaire, M. Pierre Barabault, aux membres de l'exécutif présent et aux membres des exécutifs passés. La Société Saint-Jean-Baptiste assure le Cercle Ouvrier de sa plus entière collaboration dans les efforts qui vont être faits pour relever cette belle organisation.

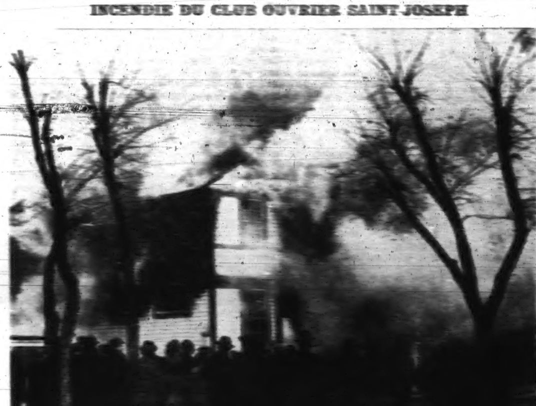
PETITES NOTES

Mlle Paula Sauvé recevait samedi soir. Ses [illegible], au nombre de 14, sont ensuite allées à une danse organisée par le "Tobboganers' Club".

* * *

Mme Brabant et la famille Dupas remercient très sincèrement tous ceux qui leur sont venus en aide et leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de la mort de M. Zéphirin Brabant.

INCENDIE DU CLUB OUVRIER SAINT-JOSEPH



Un incendie d'origine inconnue a détruit, lundi midi, le garage de l'archevêché de Saint-Boniface, dont l'étage supérieur était occupé par le Cercle Ouvrier Saint-Joseph. Il y a quelques mois seulement on y avait ajouté un appentis qui abritait un jeu de quilles fort populaire. C'est Mgr Jubinville qui, en se rendant du collège à l'archevêché, a entendu crépiter les flammes et découvert le foyer d'incendie. Avec l'aide de deux hommes, il a réussi à sortir son automobile. Une autre, appartenant à M. l'abbé d'Eschambault, n'a pu être sauvée. Le matériel du jeu de quilles est endommagé. Les travaux de rétablissement ont commencé dès hier matin et l'on se propose de reconstruire immédiatement.

Noces d'argent de M. et Mme Arthur Dusablon

Le samedi soir 25 novembre, une soixantaine de parents et amis de M. et Mme Arthur Dusablon se rencontraient à leur demeure, 398, rue Goulet, en une soirée impromptue, pour fêter leurs noces d'argent. M. et Mme H. Lauzon recevaient les invités.

Une adresse exprimant les voeux de l'assistance fut lue par Mme P. Lemaire. Cette adresse avait été composée et artistiquement peinte par Mlle Marcelle Lemaire.

De nombreux cadeaux furent offerts. Un magnifique plateau de noces, surmonté d'un 25 symbolique et garni de feuilles d'argent, ornait le centre de la table et avait été offert par Mme P. Gobeil.

Une jolie gerbe de roses et des fleurs de boutonnière, offertes par Mme Charles Vouriot, furent présentées par le petit Philippe Lauzon.

M. Dusablon, très ému, remercia avec délicatesse et invita ses amis à s'amuser.

La soirée, sous la direction de MM. J. Vouriot et P. Bélanger, se passa agréablement de musique, de chants et autres amusements.

Un excellent goûter fut servi par un groupe d'organisateurs. Tous les invités se promettent bien de revenir fêter les "Noces de Perles".

LA VIE AU COLLEGE

Compositions hebdomadaires
Premiers et seconds
NOVEMBRE

Philosophie II

Pédagogie: M. Gyde, C. Desaulniers.
Histoire de la philosophie: M. Gyde, L. Sabourin.
Ontologie: L. Sabourin, M. Gyde.
Physique: C. Desautels, P. Rodrigue.

Philosophie I

Pédagogie: H. Delagues, B. Fontaine.
Histoire de la philosophie: H. Delagues, A. Paulhiran.
Ontologie: H. Delagues, R. Fontaine.
Physique: H. Delagues, M. Joselin.

Rhétorique

Littérature anglaise: J. Comeault, A. De Pape.
Thème grec: A. De Pape, J. Bruyère.
Auteurs français: J. Bruyère, A. De Pape.
Histoire du Canada: J. Bruyère, M. Bernier-Demers.

Belles-Lettres

Littérature anglaise: C. Fust, F. Rainville.
Thème grec: S. Labossière, E. Pelletier.
Préceptes français: A. Trudel, F. Rainville et P. Raymond.
Mathématiques: G. Joliceur, L. Bessier.

Versification

Auteurs français: M. Arpin, F. Vermeault.
Composition anglaise: L. Brodeur, J. Sénez.
Narration française: L. Gauthier, M. Arpin.
Auteurs latins: M. Arpin, C. Laverdure.
Géométrie: F. Vermeault, P. Gauthier.

Méthode

Préceptes latins: P. Therrien et G. Magnan, R. Perez.
Instruction religieuse: G. Piché, J. Marie.
Préceptes anglais: G. Magnan, R. Perez et M. Hocan.
Histoire: P. Therrien et G. Magnan, L. Bisson.

Syntaxe

Anglais: J.-P. Aubin, M. Bibeau.
Orthographe: M. Bibeau, M. Pilloud.
Préceptes latins: A. Aubin, M. Bibeau.

Eléments latins

Anglais: A. Hacault, M. Champagne.
Orthographe: R. De Bos, P. Dufault.
Version latine: G. Lavergne, P. Dufault et A. Hacault.
Catéchisme: R. De Bos et G. Genest.
Préceptes: R. De Bos, G. Lavigne, A. Hacault et A. Laguë.

Commerce II

Sténographie: R. Dionne, A. Latreille.
Comptabilité: J. Vandeeyvere, H. Doyaille.
Ecriture: R. Dionne, A. Latreille.
Dactylographie: R. Vouriot, R. Dionne.

Commerce I

Sténographie: A. Jacques, G. Bédard.
Comptabilité: E. Carrière, R. Lafrenière.
Ecriture: E. Carrière, H. Cotellier.
Dactylographie: G. Bédard, A. Lafrenière.

Au Cercle Ouvrier



POINTS DE LA SEMAINE.—Les rencontres de la semaine passée ont été illustrées par des résultats spectaculaires . . . L'équipe J.-B. Poitras continue son ascension en prenant toute la mesure de l'équipe d'Eschambault . . . E. Jubinville et J.-B. Poitras se sont taillé les affaires en faveur de leur équipe, l'un amassant le haut total de 518, l'autre se surpassant pour rouler une partie de 244 . . . Il n'est pas exagéré de dire que l'équipe Poitras devient de plus en plus redoutable [illegible] que la confiance causée par ses récents succès lui donne une maîtrise qu'on ne lui connaissait pas à l'ouverture de la saison . . . L'équipe d'Eschambault, encore harassée par l'absence d'un joueur, a toutefois donné un bon rendement et un capitaine, après deux médiocres parties, a roulé en troisième le haut score de 282 pour tenir le record.

Le jeu de Louis La Rivière s'est sensiblement amélioré . . . Durant les deux premières parties, St. Boniface Hardware a dominé la Pharmacie Poitras de telle façon que l'issue de l'engagement faisait entrevoir un autre blanchissage pour les pharmaciens . . . Mais il faut croire qu'un réveil a surgi pour déjouer la prévision . . . C. Provencher [illegible] . . . Mme Sepp a trouvé distinguée une équipe en roulant une partie de 222.

. . . Après avoir été dérouté dans la première partie, le Cercle Ouvrier a fait preuve de détermination pour maîtriser l'Hôtel Tourist jusqu'à la fin de la rencontre . . . Le jeu des Touristes fut si inférieur que les partisans se demandaient comment ils avaient gagné la première partie . . . Cette rencontre n'a pas donné lieu à grande contestation et a laissé les partisans indifférents . . . Si l'engagement Bibeau-Hart et Dufault Sheet Metal, ardemment attendu de tous comme le combat de la semaine, a été déconcertant, par contre l'enthousiasme de Jos. Bibeau a suppléé à la monotonie et à la lenteur du jeu . . . Grandement favorisée du handicap, l'équipe Bibeau-Hart a consolidé sa position en tête de la ligue en enlevant deux parties des Sheet Metal . . . Dufault Sheet Metal n'a pas été l'ombre de l'équipe que les partisans ont encouragée il y a quelques semaines . . . L'imperturbable Jos. Bibeau a déployé une activité débordante ce soir-là, et pas même la réputation de son antagoniste n'a pu calmer son ardeur belliqueuse . . . L'équipe qui avait fait trembler toutes les autres a peut-être péché par excès de confiance et la victoire a favorisé les audacieux!

La semaine dernière, les allées du Saratoga ont été le théâtre d'une partie de quilles quasi parfaite. Devant une foule électrisée par son jeu brillant, un joueur de la Ligue Mercantile, après avoir fait débouler onze abats consécutifs, a effleuré le "300" tant convoité de tout quilleur, en roulant une partie de toute beauté: 299. Loin de moi d'espérer jamais égaler un tel tour de force, mais après cette allée, ne voir ainsi "voler" d'une partie parfaite à cause de l'entêtement d'une quille, il me semble que je songerais court à ma carrière de quilleur pour me livrer au jeu moins féroce qu'est le croquet!

La Journée de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Saint-Claude

$5.00 — M. Arthur Jobin.
$3.00 — M. l'abbé J. Rodier, curé.
$2.00 — Les RR. SS. Chanoinesses, Jean Martin, Mme Jobin.
$1.00 — Mme Edmond Lapointe, Louis Arbez, Louis Bosin, W. Masson, M. l'abbé Robert, Paul Arbez, Antoine Chappelaz, Ant. Rey, J.-M. Philippe, Jos. Le Roux, Mlle Legras, Math. Philippot, Alphonse Lambert, Wilfrid Barron, Jos. Arbez, Xavier Philippe, Pierre Arbez, Gabrielle Arbez, Auguste Rey, Mme A. Bosse, Arthur Chappelaz, M. Morin, Louis Dubourg, Léandre Boille, Joseph Legarff, Joseph Rey, S. Gélinas.
80 sous — Pierre Gaillot.
75 sous — Frs Chappelaz, Jos. Godex, Mme Allegret, Alcide Furet.
60 sous — Mme Boulangeot.
50 sous — Joseph Mercier, Mlle Gagné, F. Bruneau, Arthur Pachet, Edmond Jacques, Jean-M. Philippot, C. Leduc, A. Morin, O. Gauthier, Fr. Philippe, Marcel Chatel, Mlle Dion, Fernand Trémorin, Emile Allegret, Jacques Le Roux, Joseph Lambert, Raph. Ricard, Michel Chappelaz, Gaston Rébiffé sr, Mme Rouet, Antoine Jacques, Eugène Robert, F. Roydon, Joseph Lesance, Rob. Pignal, L. Billy, E. Allard, Antoine Chatel, Damase Decquier, Mich. Lerik, Antoine Decquier, Gaston Rébiffé jr, Mlle Dondo, Eugène Durupt.
25 sous — Léo Goulet, Mlle Furet, Léon Gauthier, Julien Le Roux, Calixte Gauthier, Charles Chenier, Joseph Dionne, Joseph Jacques, Joseph Basset, M. Morrissette, A. Larose, B. Gagné, Raymond Danais, Ch. Dupasquier, J. de Moissac, Yves Philippe, L. Durupt, Jean Lacroix, Polycarpe Dupasquier, J.-M. Gagné, Jean Menandier, Louis Philippe, Emile Boille, Georges Boille, Mme U. Gendre, Hilaire de Rocquigny, Edmond Hince, Mich. Bussenik, Mme J.-M. Ducquier, Henri Rouet, J. Philippe, Jacques Le Roux, J. Kervinis, Jos. Philippot, Léon Vandel, André Olivino, Vincent Lee....
15 sous — Jos. Durupt.
10 sous — Mlle A. Moncault, Mlle Bussenik, Mme Alfred Bernard.
5 sous — T. Major, C. Bussenik, Mme Alos.
Total: $72.25.

Grande-Clairière

Percepteurs: Léon Cancade, Paul Bauche.
$5.00 — M. l'abbé A. Roy, curé.
$2.00 — Les RR. SS. de Ste-Croix.
$1.00 — Léon Cancade, L. Quenelle, A. Martine, S.-G. Turcotte, Gaston Boulanger, Jos. Delaite, Mme Delaite.
75 sous — Gustave Boulanger.
50 sous — René Bauche, F.-C. Paliné, Eug. Roy, Paul Quenelle, Pierre Quenelle, Mme R. Cancade, Mlle E. Loire, Mme F. Bauche, X. Isabey, H. Isabey, G. Cancade.
25 sous — Jean Boulanger, P. Hardy, V. Berthelet, G. Hareille, Mme Alice Bauche, Jean Quenelle, H. Martin, Clément Bodin, Paul Bauche, Joseph Vodon, Jean Bodin, Jean Lamontine, Pierre Lafontaine, A. Darnault, Vital Gatin.
Total: $23.00.

Otterburne

$10.00 — La Maison Saint-Joseph.
$4.00 — La famille Laroche.
$2.00 — R. P. La Lannon, curé, Alfred Genest, Paul Laroche.
$1.00 — Nap. Lacasse, Emile Roy, Marguerite Royal, Gédéon Gobeil, J. H. Turenne, L. Carrière, Mme Anna Gobeil, Marie-Ange Gobeil, Ed. Robidoux, Lucien Rougeau, Jos.-T. Carrière, Hermine Toupin.
50 sous — C. Andet, Alph. Gagné, Alph. Roy, anonyme, Julien Saltel, M. Bérard, Honoré Vermette, Donat Robidoux, Abel Eliet, Jeanne Baril.
38 sous — Camille Carrière.
35 sous — Anonyme.
25 sous — Ed. Gobeil, anonyme, H. Nicolas, Marcel Saltel, Louis Nicolas, Achille Saltel, Jos. Gobeil, Jos. Lévesque, Dorothée Poirier, Omer Carrière, Léo Poirier, Eug. Nicolas, Jos.-T. Vermette.
$1.86 — Les élèves de Saint-Viateur-Est.
Total: $42.66.

Saint-Pierre-Jolys

Erreur corrigée

Dans la liste déjà publiée de ceux qui ont souscrit la somme de $5.00, il faut lire Théophile Turenne au lieu de Georges Turenne.

Haywood

Percepteurs: R. Tougas, Ed. Ducharme, Léo Gautron, M.-A. Gautron, F. de Rocquigny, A. Dhérilly.
$1.00 — M. l'abbé Gagné, curé, Elie Dupasse, Ovide Dupasse, Maurice Fay, Jeanne Galliot, Alexis Dequier, Joseph Hébert, Gaston Bernard, E.-O. Gautron.
50 sous — Mme A. Sougue, J.-B. Balez, Joe Ritchot, Blanche Perras, Pierre Sougue, Chas. Joly, Louis Joubert, Alex. Gautron, Auguste Fay, A. Porton, Jos. Aller, Arthur Bonière, S. Tognet, E. Fay, P. de Rocquigny, Jules Dhérilly, Pierre Dedieu, J.-M. Viallet, Roger Morisseau, Ed. Langham, Edmond Ducharme, Charles Debonnachese.
35 sous — Noé Lambert, Mme P. Dumas, Mme F. Grolleau.
25 sous — Albert Dubois, Ernest Désautels, C. Howson, Daniel Dumas, Jos. Rey, Mme W. Paul, Adrien Rey, Mme Dr Lilly, J.-B. Paul, Jos. Poirier, Louis Vaillant, Fidèle Richard, J.-B. Vaillant, Mme Marie Morisseau, Louise Pélissier, Jos. Tougas, L. de Rocquigny, W. Robidoux, Mme Frs Gautron.

20 sous — R. Bosin.
15 sous — O. Trémault.
10 sous — Mme N. Ouellette, Armand Poirier, Andy Pruden.
Total: $26.65.

Aubigny

$5.00 — M. l'abbé J.-A. Beaudry, curé.
$3.00 — La paroisse d'Aubigny.
$1.00 — Les Filles de la Croix, Paul Berthelette, Alfred Chartier, Noël Chartier, Yvonne Désautiers, Frs Gojillon, Louis Lévesque, Théodule Mercaux, Max McDonald, F.-Louis Paisel, Jean-Marie Paisel, Louis Paisel, Adélard Pelland, Stanislas Robert, Charles Roy, Edmond Sauvette, Jean Sorin, Enfants de Jean Sorin, Ernest Saint-Onge, Hector Saint-Onge, Clovis Vermette, Ovide Vermette, anonyme.
75 sous — Théodore Pelland.
52 sous — Aimé Hébert.
50 sous — Mme Ed. Berthelette, Mme T. Klymchuck, Mme Ovide Robert, Mme Octavie Saint-Jacques, MM. Ed. Berthelette, Paul Berthelette, O.-C. Clément, Emilien Chartier, Pierre Chartier, Jean-M. Combot, Joseph Combot, Philias Godard, Eddy Hébert, John Hébert, Prosper L'Heureux, Maurice Masson, Alexander McDonald, Edward McDonald, Frs Paisel, Célestin Perreault, Wilfrid Perreault, James Ritchot, Adélard Robert, Albini Robert, Joseph Robert, Odias Robert, Hormisdas Roy, Joseph Touchette.
25 sous — Edouard Berthelette, Honorius Berthelette, Zénon Chartier, Wilfrid Courcelles, Laurent Hébert, Pierre Hébert, Mme Lacroix, Mme C. Monneau, Mlle Araline Clément, Pierre Pelland, Gabriel Roy, Jacob Verrier, sr, Jacob Verrier jr, anonyme.
23 sous — Anonyme.
Total: $50.00.

Saint-Joseph

$5.00 — Joseph Parent.
$1.00 — M. l'abbé Z. Garand, curé, les RR. SS. des Missions, MM. Alphonse Marion, Théodore Tremblay, Wilfrid Delorme, Laurent Delorme, Adélard Moquin, Joseph Moquin, Narcisse Brydon, Alfred Sarrasin, Zénon Bérard, Ovide Sarrasin, Ovila Bissonnette, Nap. Fillion, Arthur Parent, Camille Parent, Fred Jubinville, Théodore Gauthier, Edmond Delorme, Mme Ernest Dionne, Mlle Louise Vermette.
75 sous — M. Albert Damphousse.
55 sous — M. Rosario Brais.
50 sous — MM. Adonias Fillion, Armand Delorme, Zénon Delorme, Fred Moquin, Aimé Nadeau, W. Beaulieu, Z. Rémillard, Eug. Parent, Félix Parent, Alphonse Bonin, Antoine Bérard, Jules Designe, Michel Sarrasin, Hyacinthe Sarrasin, Athanase Barnabé, Joseph Bissonnette, Albert Perron, Pierre Lavallée, Alexandre Moquin, Nazaire Dionne, Joseph Jubinville, Alfred Delorme, l'abbé A.-M. Martin.
25 sous — MM. Euclide Delorme, Phil. Parent, W. Saint-Vincent, Alphonse Lavallée, W. Dumesnil, Gérard Rémillard, Louis Perron, Albert Tremblay, Arthur Designe, Narcisse Rémillard, Phil. Bérard, J.-W. Delorme, Eug. Bérard, Camille Delorme, David Moquin, Emile Louis, Arthur Delorme, Jean Dumesnil, Roch Dumesnil, Euclide Bérard, Mme Louis Bérard, Mme Jos. Brûlé, Mme Clara Leblanc.
10 sous — M. Denis Moquin.
Total: $42.65.
(La contribution au "Sou de l'Ecolier" sera publiée séparément).

Sainte Rose du Lac

$5.00 — Les RR. PP. Oblats.
$3.00 — M. A. Pineau.
$2.00 — MM. Dr Gendreau, J.-E. Langevin, D. Bourgeois.
$1.00 — MM. Eustache Labossière, J.-C. Foley, J. Delveaux, Paul Prince, J.-H. Archambault, J.-P. Magnet, O. Archambault, RR. SS. des Missions, RR. SS. Grises, Ecole, Mlle M. Loire, Mme Marie Pélissier.
50 sous — Ed. Labate, Dora Tucker, Frs Guyot, Henri Proulx, Mme Eva-J. Houde, René Delveaux, Léon Lagassé, Mme A. Valcourt, F. Hennery, Emile Duhard, Fr. Legal, S. Tucker, E. Beaudry, A. Brunelle, A. Ingelbeen, D. MacCarthy, J.-M. Magnet, Mme Alex. Tardiff, J.-L. Guillas.
25 sous — M. Brunelle, O. Pinette, I. Théoret, J.-M. Lanoard, Arthur Guyot, Maurice Abraham, Alex. Jeannotte, Mme H. Loire, Clément Léger, Louis-F. Molgat, M. Harpell, Chs. Yee, T. Downey, F. Granger, J.-R. Magnet, Jules Lecomte, E. Bonin, anonyme.
Total: $40.00.

Saint-Laurent

Percepteurs: François Calvez, Camille Combot, Jeanne Labous, Jeanne Perreault, Antoinette Lavallée, Jeanne Boucher.
$5.00 — Les RR. PP. Oblats, les RR. SS. Franciscaines.
$3.00 — M. Georges Grafton.
$2.50 — Le R. P. Méthé, O.M.I., curé.
$2.00 — MM. N.-A. Coutu, François Calvez. (Couvent) Le Sou de l'écolier.
$1.65 — M. Reinnald Perreault.
$1.50 — MM. Yves Abgrall, Joseph Boucher, Hervé Calvez, Pierre Combot, J.-M. Piron, René Labous, E.-A. Hesser, Mlle Louise Soisseux.
75 sous — M. Hervé Kerhrat.
50 sous — MM. Louis Calvez, Alexis Gillion, Frs Deyron, Auguste Cormier, Patrick Connelly, Jacques Lamon, Edmond Saurette, Edmond Coutu, Georges Coutu, Napoléon Ducroot, Elphège Perron, Mme Aug. Chartrand, Mme Treffle Garceau.
25 sous — MM. Paul-M. Beaudry, J.-M. Prairie, Omer-M. Rainville, J.-P. Léost, J.-F. Léost, Toussaint Guibeche, Pat. Lavallée, Alex. Carrière, Pierre Combot, jr, John Guiboche, Thomas Bailly, Mme Hanson Collins, Mme Jean Larence, anonyme, Mme François Boudreau.
15 sous — Mme J.-D. Coutu, M. William Lavallée.
10 sous — MM. Michel Desjarlais, Mme William Coutu, Mme Victoire Richard.
5 sous — MM. Etienne Ducharme, David Ducharme, William Ducharme, Benoit Allard, Lionel Allard, Baptiste Lavallée, Mme Baptiste Lavallée.
Total: $42.50.

Saint-Lazare

Percepteurs: R. Fouillard, J.-A. Comeault, G. Chartier, L.-S. Guay, L. Chartier.
$5.00 — M. l'abbé J. Bertrand, curé, M. Joseph Tremblay, sr.
$2.00 — RR. SS. de la Présentation, MM. Louis-S. Guay, L. Chartier, J.-E. Selby, R. Fouillard.
$1.00 — MM. Ed. Simard, Eug. Lemoine, J. Tremblay jr, Reg. Chartier, A. Vermette, A. Tremblay, Raoul Huberdeau, Pierre Paquette, Rosario Huberdeau, H. Dupont, E. Fouillard, H. Chartier, Léon Huberdeau, G. Lefranc, Pierre Huberdeau, O. Alary, A. Cadieux, Mlle L. Bourbonnais, Mme A. Decelle, Mme Th. Bertrand, Albert Comeault.
55 sous — M. Joseph Tremblay.
50 sous — MM. Ovide Guay, Gérard Chartier, Roger Dupont, Albert Roy, Lorenzo Tremblay, Emile Dupont.
40 sous — M. Geo. Fouillard.
25 sous — MM. Laurent Blouin, Hervé Plante, Fortunat Chartier, Eug. d'Eschambault, [illegible] David Guay.
Total: $47.45.

Fannystelle

Percepteurs: MM. M. Arnal, E. Guyot, Oscar Cyrenne, Omer Cyrenne, A. Morissette.
$5.00 — M. l'abbé E. Lavoie, curé, les RR. SS. Oblates.
$2.00 — Odilon Arnal.
$1.00 — Al. Arnal, H. Arnal, M. Arnal, Mme Eug. Arnal, Eug. Côté, P. Côté, M.-A. Dagesse, D. Guilbault, E. Guyot, A. Hamel, J.-P. Latour, A. Lacerte, G. Mollot, J. Mollot, Eug. Painchaud, L. Steel.
50 sous — A. Piché, A. Arnal, L. Arnal, F.-X. Boucher, H. Boucher, R. Charbonneau, Aimé Durocault, U. Coulombe, E. Cyrenne, H. Cyrenne, O. Cyrenne, E. Durocault, O. Durocault, E. Delude, L. Guyot, R. Painchaud, C. Piché, Gab. Piché, Guy Piché, R. Piché, J. Ménard, Ach. Morissette, Am. Morissette, L. Mollot, G. Murray, E. Poitras, T. Poitras, Mlle G. Touzin.
35 sous — O. Balez, A. Painchaud, Alex. Lavigne.
25 sous — J. Arnal, O. Bourque, J. Godin, G. Godin, W. Leblanc, E. Ménard, E. Ménard, J. Ménard, D. Nadeau, R. Piché, Mme R. Régis.
Total: $45.90.

Elie

Percepteur: M. l'abbé L.-H. Hogue.
$1.80 — M. l'abbé L.-H. Hogue, curé.
$1.00 — MM. Ulric Beaudry, Donat Désilets, Thomas Dufour, Henri Houde, Joseph Girard, Oris Aquin, Hector Désilets, Edgar Lussier.
50 sous — MM. Noël Girard, Dedier Tremblay, Louis Aquin, Omer Brabant, Alphonse Rheault, Henri Beaudry, G. Crépeau, F. Alarie, Z. Lachance, Wilfrid Legault, Oscar Legault, Arthur Todd, Joseph Cloutier, Magloire Bernardin, Ed. Bernardin, Ernest Bouchard, Mérille Beaudry, Aimé Bouchard, Théophile Roy, Joseph Bernardin, Lionel Désilets, Joseph Barrette, Mme Joseph Bouchard, Mlle Cécile Carrière.
20 sous — M. R. Désilets.
Total: $22.00.

Sainte-Elisabeth

Percepteurs: MM. D. Grafton, Rodolphe Collette.
$3.00 — M. L. Péloquin.
$1.00 — M. l'abbé Hébert, curé, MM. Rosaire Dupuis, Paul Marion, C. Bérard, H. Fontaine, Mme A. Demers.
50 sous — MM. D. Grafton, Nap. St-Godard, R. Bérard, Art. Fontaine, H. Bertrand, Nap. Collette.
25 sous — MM. E. Gauvrille, C. Bérard, A. Collette, H. St-Godard, O. Collette, Rosaire Dupuis, W. Dupuis, E. Jeanson, A. Robert, M. Dupré jr, Ovila Fontaine, Mat. Dupré, Rodolphe Collette.
Total: $15.25.

Otterburne

Liste supplémentaire

30 sous — M. A.-A. Carrière.

Saint-Norbert

Percepteurs: MM. Georges Trottier, H. Trottier.
$5.00 — M. l'abbé C. Paillé, curé.
$3.00 — Les RR. SS. Grises.
$2.00 — M. J.-A. Ritchot.
$1.00 — RR. SS. de la Miséricorde, Mme M.-E. Houde, MM. J.-N. Landry, B. Dufort, Henri de Moissac, J. Chassé, Z. Laporte, Louis Gosse, Mme L.-S. Gendreau, Mme Gauthier.
50 sous — MM. A. Moreau, Elie Trottier, Joseph Lord, René Jutras, Art. Leclaire, H. Roux, E. Dufort, F.-L. Courchaine, anonyme, Mme H. Roux.
35 sous — M. A. Toupin.
25 sous — MM. N. Lemire, Marcien Tellier, M. Monchamp, Romeo Gérard, A.-E. Landry, A. Cormier, Ed. Charette, Mme Girard, J.-P. Kenny, Mlle A. Demers.
Total: $25.55.

MOUVEMENT DE NOTRE BLE VERS L'ANGLETERRE

Il en est parti ces jours-ci de grandes quantités — Le prix monte à Winnipeg.

Le Canada, avec des stocks de blé évalués actuellement à 900,000,000 de boisseaux, est une source d'approvisionnements inépuisable pour les Alliés.

Au début de la guerre, les exportations de blé canadien dans le Royaume-Uni ont diminué considérablement, mais on a alors exprimé l'opinion que l'Angleterre avait décidé de maintenir de fortes réserves dans notre pays. Toutefois, récemment, les transactions au marché des grains de Winnipeg ont révélé que le Royaume-Uni et les pays neutres avaient acheté près de 10,000,000 de boisseaux de blé et de farine pour expédition outre-mer. Les ventes pour l'exportation se [illegible] par plus de [illegible] de boisseaux le 28 novembre, et le prix des options sur le blé a augmenté de plus de deux sous le boisseau.

La distance relativement courte qui sépare le Canada de l'Europe, comparativement à celle qui sépare l'Australie et l'Argentine du Vieux-monde, est un avantage marqué pour notre commerce, étant donné que les routes maritimes sont souvent encombrées de sous-marins et de maraudeurs allemands.

M. King inaugure le nouvel hôtel des postes d'Ottawa

OTTAWA — Le premier ministre King a présidé la brève cérémonie d'ouverture officielle du nouvel hôtel des postes d'Ottawa, immeuble construit au coût de $1,000,000 et qui comprend aussi d'autres bureaux du gouvernement. Il est situé au coin des rues Sparks et Elgin. Les étages du sous-sol et du rez-de-chaussée serviront aux postes proprement dites alors que d'ici la fin de la guerre, le reste de cet immeuble de six étages sera utilisé par le ministère de la Défense nationale.

L'inconstance des foules

La "Revue de l'Efficience", rappelle qu'après Waterloo, quand le duc de Wellington passait dans les rues de Londres, il était toujours entouré d'une foule sympathique.

Mais c'était un homme sage et bien équilibré. Il dit un jour: "La même foule se rassemblerait demain pour me voir pendre".

Voilà un sujet de méditation pour certains.

CE QUE DISENT LES JOURNAUX

La Pologne, bastion de notre civilisation

La revue des Jésuites américains, America, mène une campagne [illegible] américaine.

La livraison du 28 octobre, qui vient d'arriver, continue cette campagne. Toutefois, on y lit (page 63) une importante contribution d'Hilaire Belloc, Poland, the Bastion of our Civilization.

Ce titre est très expressif: la Pologne est le bastion de notre civilisation. Belloc blâme hautement les Anglais, ses compatriotes, de leur ignorance de la culture ou civilisation catholique, ignorance qui affecte toute la politique anglaise et qui s'est manifestée si fort dans le cas de la Pologne.

"La plupart des Anglais, dit-il, y compris les hommes politiques, ne connaissent rien de l'histoire de la Pologne, de son rôle dans les temps modernes, depuis les "partages".... Ils n'ont pas du tout compris le fait [illegible] civilisation dans l'Europe orientale.... L'essentiel du problème, la Religion des Polonais, a à peine été mentionné.... Pour ne l'avoir pas compris.... nous avons aidé la Prusse à se réarmer".

"Et la conséquence c'est que la Prusse a été prise d'une nouvelle attaque d'assassinat. Attaque qui sera frustrée, mais dont les efforts seront terribles. "Sur le corps gisant de la Pologne les "ennemis jumeaux" de notre civilisation se sont donné la main". Et cela jette contre nous une masse énorme d'ennemis; l'alliance avec l'Italie, celle avec l'Espagne ont été perdues. "Ces deux erreurs ont leur racine dans notre profonde ignorance de la civilisation catholique en Europe".

Cette opinion de Belloc, qui nous paraît bien fondée sur les faits, sur l'histoire, fera peut-être réfléchir les catholiques et les chrétiens des Etats-Unis. Elle devrait avoir du poids sur l'esprit d'un groupe de Canadiens français, qui ne voient de danger pour eux en cette guerre que si l'ennemi venait en personne sur notre territoire; il n'est jamais bon cependant d'attendre que l'ennemi ait envahi le territoire pour organiser la défense. Au reste, si nous sommes membres de la chrétienté, si les intérêts catholiques nous concernent, si nous envoyons nos missionnaires jusqu'en Chine, jusqu'en Afrique, pour la cause catholique, comment oublier que "la Pologne est le bastion" de la civilisation catholique, comme dit si bien Belloc?

A l'heure actuelle, ce qu'il faut, ce n'est pas une guerre, c'est une croisade. En effet, l'assassinat d'une nation catholique, même si cette nation vit en Europe orientale, ne peut rester impuni.

"Si nous ne pouvons pas (restaurer la Pologne) cela signifie le triomphe des forces qui menacent de destruction tout ce par quoi et tout ce pour quoi nous avons vécu. Nos descendants ne pourront plus s'appeler des hommes civilisés, devenus les héritiers de l'Empire romain et de la Grèce par la force de l'Eglise catholique et par sa puissance de préservation.... Nous demeurons ou nous tombons avec la Pologne, et "nous" signifie notre art, notre littérature, notre philosophie, tout le grand héritage aujourd'hui à l'état d'enjeu".

Arthur MAHEUX, ptre.
—(Le Canada français).

Où il est prouvé qu'à trop taxer ces institutions, l'Etat n'y gagne rien

Le Nouvelliste (Trois-Rivières):

Une dépêche d'Edmonton nous apprend qu'une banque de l'Est qui avait cinq succursales, dans cette [illegible] en raison d'impôts provinciaux trop lourds. D'autres banques dans l'Ouest ont aussi dû pratiquer la même politique.

A court d'argent, les gouvernements des provinces de l'Ouest ont cru qu'un excellent moyen de s'en procurer serait de taxer à gauche et à droite, de frapper tout ce qui pourrait être atteint. Certains n'y sont pas allés de main morte. Ils ont imposé lourdement les grandes succursales des villes, puis les agences et sous-agences.

La première réaction de la plupart des institutions affectées fut de renoncer aux sous-agences, puis aux agences. Les profits à retirer de ces sous-agences et de ces agences n'atteignaient pas la plupart du temps au nouvel impôt. La seule ligne de conduite qui s'imposait en pareil cas, c'était de fermer ces agences et sous-agences. C'est ce que l'on fait.

Dans un vaste pays comme l'Ouest, les banques avaient multiplié agences et sous-agences non pas pour les profits qu'elles y trouvaient, mais bien plutôt pour faciliter aux fermiers leurs transactions bancaires.

En somme, les premiers à en souffrir furent les fermiers eux-mêmes qui durent parcourir de plus grandes distances pour négocier avec les banques. De leur côté, les gouvernements n'en bénéficièrent guère.

Imposer lourdement ce genre d'institutions a toujours été populaire dans l'Ouest. Elles s'y soumirent d'abord d'assez bonne grâce. Cela encouragea leurs adversaires et ils revinrent à la charge. Mais ils avaient oublié qu'il existe des bornes même à l'impôt. Le jour où il devient trop onéreux pour un commerce, celui-ci décide de cesser d'exister.

Ce qui se passe actuellement dans l'Ouest devrait servir de leçon. Le contribuable ne saurait être indéfiniment taillable et corvéable à merci. Il est une poule qui pond des oeufs d'or.... mais il ne faut pas la tuer.

Car alors disparaissent ces oeufs d'or dont s'engraissent les gouvernements.

Les Canadiens français et le Nouvel-Ontario

par le Dr Raoul HURTUBISE, M.P.

Groupés dans le Québec, nous connaissons assez bien le territoire que nous occupons et les forces dont nous disposons.

Mais nos effectifs en dehors de cette province, les îlots français qu'ils forment au milieu de la majorité anglo-saxonne, les institutions qu'ils ont établies, les luttes qu'ils doivent soutenir, les victoires que leur ténacité remporte, ce sont là pour la plupart d'entre nous choses inconnues.

Aussi est-il utile que des représentants autorisés de ces groupes nous exposent leur situation et rendent [illegible] qui [illegible] devons plus éclairée et plus active. C'est ce que vient de faire un de nos compatriotes les plus éminents du Nouvel-Ontario, le docteur Raoul Hurtubise, médecin de Sudbury et député fédéral du Nipissing.

Son intéressante étude est ramassée en seize pages, pleines de faits et d'observations. L'Oeuvre des Tracts en a fait une élégante plaquette qui se vend 10 sous l'exemplaire à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Marie-Louise Cloutier sera pendue

OTTAWA — La Cour suprême du Canada maintient la sentence de mort prononcée contre Marie-Louise Cloutier, trouvée coupable d'empoisonnement de son mari, Villemond Brochu, à Saint-Méthode, au mois d'août 1937.

L'hôpital Duke-Fingard d'Ottawa

OTTAWA — Le Dr M. E. J. Stalker, inspecteur médical des hôpitaux privés et publics, et M. Telfer, du ministère ontarien de la Santé, ont visité récemment l'hôpital Duke-Fingard à Ottawa. Ils ont trouvé l'institution bien administrée.

PARIS — La réorganisation de l'industrie de l'aviomnerie française a permis à la France d'augmenter sa production, au point que depuis le 1er janvier 1939 elle a construit plus d'avions que durant les quatre années antérieures.

La Ferme des Pins

(Harry Bernard) — Illustrateur: Ernest Sénécal, Montréal.



Un murmure de voix s'approcha. Le fermier tressaillit. Il n'était pas venu pour rien dans le verger d'Onésime Rondeau. Un couple apparut, c'était son fils Georges et Madeleine Rondeau. "Voici les pommiers, dont la jeune fille[illegible] je savais bien que je les trouverais avant vous!"

"Prenez le panier, ajouta-t-elle, cela vous occupera". Il y avait dans sa voix de la jeunesse, du bonheur, un peu comme une nuance de défi. Sous les arbustes James Robertson restait immobile, attentif aux moindres paroles. Il vit la jeune fille choisir les fruits et remplir le panier.

Les amoureux regagnèrent la maison, le fermier n'entendit plus qu'un bruit décroissant de pas. Un dernier éclat de rire vint de la jeune femme et Robertson soupira. "Voilà ce que j'peux pas empêcher". Il ferma les yeux, corrigea mentalement: "Ce que je ne dois pas empêcher". Il avait vu de ses yeux.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

N.-D. de Lourdes

Naissance

Le 12 novembre, Marie-Edith-Marielle, fille de Léopold Barteu et d'Antoinette Normand.

• • •

Samedi 25 novembre, M. et Mme Louis Dupasquier ont fêté leur 25e anniversaire de mariage.

• • •

Lundi 27 novembre, jour de l'ouverture de la chasse, le soleil n'était pas encore levé que trois de nos chasseurs impatients, MM. E. Daudet, Eug. Contant et P. Bosc, leur permis en poche, quittaient sans tambour ni trompette le village encore endormi. Un peu après midi, retour triomphal. Ils avaient abattu une belle pièce: un chevreuil mâle six cors. Joie de nos chasseurs. Voilà un bon "prélude" pour une "ouverture" de... chasse.

• • •

Mercredi 13 décembre, à 8 h., à la salle paroissiale, cinéma français: "Maria Chapdelaine", tiré du livre de Louis Hémon. L'action se passe dans la région du Lac Saint-Jean, particulièrement à Péribonka. Vingt artistes français sont venus au Canada pour la réalisation de ce grand film qui nous montrera la vie rude des pionniers de ce coin de la province de Québec.

• • •

Deux enfants de la paroisse: M. l'abbé Donze, prêtre et M. l'abbé Marcel Dacquay, sous-diacre, sont sur la ligne Maginot.

• • •

Paul Gaboriau est parti rejoindre son corps d'affectation en France et non au 22e canadien-français, comme nous l'avions annoncé la semaine dernière.

Sainte-Rose-du-Lac

Le village de Sainte-Rose s'est développé, cet automne. Quelques maisons ont été construites, d'autres transportées de la campagne; et, cependant, il est encore difficile d'y trouver un logis à louer.

Mme E. Moens a vendu sa propriété de la campagne à M. Menee, et elle viendra s'établir près de l'église. M. le Dr Gendreau s'est fait construire une jolie maison à proximité de l'hôpital, à la place de l'ancienne qui a été transportée à un autre endroit de sa propriété.

Notre hôpital fonctionne à merveille, les malades y viennent en bon nombre, assurés d'y trouver les bons soins des dévouées Soeurs Grises et de notre habile médecin. Depuis quelque temps, le Dr Gendreau est assisté du Dr Gérard Normandeau.

Partie de cartes

La paroisse a donné sa première partie de cartes le 19 novembre. Cette partie a été organisée par les familles dont les noms commencent par les lettres A, B et C. Elle a eu un franc succès: de nombreux prix ont été donnés, et les recettes furent excellentes. La partie musicale a été fort goûtée de l'assistance.

Cours d'économie domestique

Les jeunes filles qui suivent les cours donnés au Couvent par les RR. SS. Ziegler et Michaud sont de plus en plus enchantées des leçons qu'elles reçoivent. Chaque semaine, elles ont eu une conférence sur un sujet qui leur est particulièrement utile de connaitre. Le R. P. Pierre, O.M.C., curé de Toutes-Aides, leur a donné une leçon d'apologétique; la semaine suivante, le R. P. Curé de Sainte-Rose leur a donné une leçon de couture... spirituelle, leur a enseigné comment confectionner ce vêtement de gloire dont parlent les Saintes Ecritures, et leur a montré le sérieux de la vie. Ensuite, le R. P. Lafaille, vicaire à Sainte-Rose, leur a donné une leçon pratique de liturgie. Cette semaine, M. l'abbé Théoret, chapelain de l'hôpital, leur a parlé de l'amour chrétien, et, la semaine prochaine, M. le Dr Gendreau leur donnera des leçons d'hygiène familiale.

Mariage

Mardi dernier, M. Lionel Pinette conduisait à l'autel Mlle Grace Tucker, fille de M. Wilfrid Tucker et de Mary Sharkey. Le R. P. Curé donna la bénédiction nuptiale. Il y eut déjeuner chez M. Tucker, et les nouveaux mariés partirent en auto pour la Saskatchewan et la Colombie. Nos meilleurs voeux de bonheur. Que Dieu bénisse ce nouveau foyer de Sainte-Rose!

La Croix-Rouge

Un comité paroissial a été organisé pour percevoir des fonds pour la Croix-Rouge. La collecte faite à domicile a remporté un grand succès: l'objectif a été de beaucoup dépassé, près du triple de la somme assignée à la paroisse. Bravo, Sainte-Rose!

Laurier

Les dames de la paroisse se sont organisées en vue d'établir une branche de la Croix-Rouge. La présidente, Mme Evariste Guay; vice-présidente, Mme Herménégilde Fradette; secrétaire-trésorière, Mme Gabriel Derêmiens, (garde-malade enregistrée).

De suite à l'oeuvre, elles ont invité la paroisse à une partie de cartes et presque tous ont répondu à l'appel. Bingo, vente à l'enchère: ce fut un vrai succès, elles peuvent être fières du résultat.

Attendant les directives du quartier-général de la Croix-Rouge, elles sont prêtes à travailler pour nos soldats et espèrent que d'autres membres se joindront à elles.

Beau mouvement en vérité, belle participation à la défense d'une noble cause! De nos temps on n'a pas le droit de rester indifférent à ce qui se passe dans notre pauvre Europe. Les faits actuels sont probants et doivent faire réfléchir tout le monde. Plus que jamais le moment est à l'action. Malheur à la nation qui, ne profitant de ces événements, continuerait à ne pas vouloir voir ni entendre. L'ennemi est chez nous, et l'on dort. Gare au réveil! pourvu qu'il ne soit pas trop tard!

• • •

Louis Saquet, fils de M. Auguste Saquet, faisait ses adieux à ses camarades pour rejoindre l'armée française. Louis est le premier de la paroisse à s'enrôler; il ouvre le chemin et l'on entend dire que plusieurs vont le suivre. Nous admirons le dévouement et des parents et du fils. Les parents âgés ont donné leur plein consentement, le fils quitte l'aisance et le bien-être.

De grand coeur nous lui souhaitons bonne chance et qu'il nous revienne avec les lauriers de la victoire.

Dunrea

Le 21 novembre avait lieu au presbytère, le souper des chantres. Personne ne manquait, à l'exception de Wilfrid et d'Albert. C'est par un malheureux malentendu que Wilfrid n'y était pas. Mais l'année prochaine il aura double part. On dit que l'alouette a été plumée durant la veillée, et la dinde aussi.

• • •

A l'occasion du 25e anniversaire de mariage de M. et Mme A. Lavoie, il y eut le matin messe d'actions de grâces, et le soir de nombreux amis se rendirent chez eux pour leur causer une agréable surprise. Le tout avait été préparé dans le secret le plus complet. Une adresse leur fut lue par le jeune Germain, leur fils, et un riche cadeau en argent souscrit par les amis leur fut présenté par le jeune Joseph.

M. et Mme Lavoie répondirent à l'adresse. Notre bon curé, M. l'abbé Lynch, avec son talent habituel, fit un discours rempli d'anecdotes qui sut amuser les visiteurs.

Etaient présents: M. l'abbé C.-C. Lynch, M. et Mme P.-H. Boulet, M. et Mme P. Bisson sr, M. et Mme Joseph Bisson, M. et Mme Léo Paradis, M. et Mme A. Parent, M. et Mme Geo. Fortier, M. et Mme A.-G. Paradis; M. et Mme Ed. Beaupré, M. et Mme F. Bourget, M. et Mme Marc Soucy, M. et Mme Dan. Carney, M. et Mme Albert Guardin, Mme veuve Arch. Boulet; un grand nombre de jeunes gens et jeunes filles parmi lesquels on remarquait: Mlles V. Boulet, Dosauteis, Mathilde, Alyne, Bernadette, Marie Boulet, MM. Alf. Paradis, Gérard Carney, Armand Boulet, Dominique et Joseph Boulet. Ces jeunes ont fait les frais du chant avec Mme P.-H. Boulet au piano.

M. et Mme Lavoie sont d'anciens citoyens de Dunrea avantageusement connus et très dévoués pour l'église et notre école. On comprend pourquoi les paroissiens de Dunrea étaient si heureux de profiter de l'occasion qui leur était offerte de témoigner leur estime et leur reconnaissance à M. et Mme Lavoie.

• • •

Le 24 novembre également, un vote fut pris sur le règlement pour avoir un docteur municipal. Le vote a été favorable avec une bonne majorité. Les Canadiens français espèrent que le médecin sera bilingue. Il nous appartient de faire des représentations à notre maire, qui est un homme juste et un bon Irlandais catholique.

• • •

Notre nouvelle école sera finie cette semaine. Cette école, dont les RR. SS. Oblates ont la direction, sera l'orgueil de la paroisse de Dunrea. Notre curé, qui est un homme d'entreprises, nous avait promis de faire disparaitre le vieille bicoque. Il a tenu promesse. Aujourd'hui nous avons une école qui peut être comparée avantageusement à toutes les écoles publiques qui nous entourent. Nous pourrions maintenant recevoir un plus grand nombre de pensionnaires, ce qui aiderait beaucoup nos bonnes Soeurs, qui se dévouent sans compter pour le bien-être et l'éducation de nos enfants. Le grade huit est enseigné, et après les vacances de 1940, le grade neuf sera aussi enseigné.

Vassar

Ce matin du 21 novembre, le soleil se levait sur un front d'opale et d'or, irradiant la terre de ses plus gais rayons! C'est que, ce jour-là, Mlle Marguerite-Rose Loiselle unissait sa destinée à M. Roméo Landry. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., curé de l'église du Sacré-Coeur, de Winnipeg. M. Arthur Landry servait de père à la mariée, (M. Loiselle étant retenu dans sa chambre, à la suite d'une grave opération), et M. Placide Landry servait de père à son fils Roméo.

Curieuse coïncidence: Mlle Loiselle, née le 21 novembre 1920, se mariait le 21 novembre 1939. C'est de bon augure. Nous formons des voeux ardents de bonheur aux nouveaux époux.

Grande soirée

Le 25 novembre, les RR. SS. de Saint-Joseph, ont chômé dignement la Sainte-Catherine, en nous donnant une soirée très récréative... avec de la tire! Pas de tire, pas de Sainte-Catherine, c'est entendu. Le programme comportait dix numéros: dialogues, drames, comédies, qui furent interprétés avec beaucoup de maitrise, par les élèves de l'école, dont les RR. Soeurs ont la direction. M. le curé remercia, avec beaucoup de doigté, les RR. Soeurs du très beau succès, (nous soulignons le mot) remporté par les élèves. Les recettes se chiffrent à $39.00.

Il nous est agréable, en l'occurrence, d'avoir à souligner qu'il n'y a rien de plus beau que la vie de ces religieuses; vie toute consacrée à l'éducation des enfants. Il se dégage de cette abnégation une telle beauté, une telle sérénité, qu'il en rayonne une lumière de paix dans laquelle se repose l'avenir des petits enfants. Malgré le désir que nous aurions de porter à leur connaissance l'assurance de nos bons sentiments, il faut nous contenter d'un hommage collectif; hommage dans lequel nous mettons toute notre reconnaissance pour la belle soirée qu'elles nous ont donnée.

• • •

Le 17 décembre, M. de la Ferre, de réputation mondiale, viendra donner, dans la salle paroissiale, une séance de magie. Autrefois, ces magiciens, — dont le mot dérive de Mage, dans un sens large, bien entendu, — avaient, dit-on, un pouvoir occulte très étendu qui les faisait redouter de leur entourage. M. de la Ferre ne sera pas terrible à ce point, et sa soirée de "magie blanche" sera, on ne peut en douter, des plus intéressante.

Naissance

Le 26 novembre, on portait sur les fonts baptismaux, Joseph-Antonio, enfant de M. et Mme Antonio Gagnon, née Florentine Bourcier, de South-Junction. Parrain et marraine, M. et Mme Alex. Bourcier, née Mariana Delorme, grands-parents de l'enfant.

Décédé



M. Stanislas Jolicoeur, décédé à La Broquerie, Man., le 17 novembre, à l'âge de 79 ans et dix mois.

Saint-Malo

Mariage

Le 18 novembre, notre gérant des Coopératives, M. David Toupin, conduisait à l'autel Mlle Rita Miron. La mariée, selon l'ordre des Enfants de Marie, était vêtue de blanc avec long voile et couronne. Avant de [illegible] la, assistée de la présidente et secrétaire, déposer aux pieds de sa bonne Mère du ciel la couronne qui jusqu'ici faisait son orgueil. Pendant la messe, le choeur des Enfants de Marie chanta des cantiques.

Après un grand diner de famille, les heureux époux partirent en voyage de noces chez les parents et amis de Transcona et d'ailleurs. A leur retour, ils résideront à Saint-Malo où M. Toupin est très occupé comme secrétaire et gérant.

Autre mariage

Après avoir conduit à sa bonne Mère 12 de ses enfants, la présidente des Enfants de Marie, Lucile Fréchette, se voyait à son tour, conduite par ses conseillères, remettre à Marie, la couronne qu'elle avait si dignement portée.

Depuis la formation de la société, il y a quatre ans, elle en était présidente, et une à une, elle voyait glisser entre ses mains les élèves qui lui étaient confiées.

Le 20 novembre, nous voyons à son tour notre petite présidente, conduite à l'autel par M. Isidore Vermette pour y prononcer les promesses nuptiales. Le choeur de la congrégation, dirigé par sa cousine, Mme Ovila Malo, chanta les louanges à Marie et les voeux de bonheur pour les nouveaux époux.

Comme récompense de son dévouement comme présidente, M. le curé offrit en cadeau à la mariée, une magnifique statue de "Marie-Immaculée".

Après la cérémonie, une cinquantaine d'invités se rendaient chez M. Fréchette où chacun put s'amuser à son gré. Vers trois heures les jeunes époux partirent pour une courte visite chez leurs parents à Sainte-Anne-des-Chênes.

De retour, ils résideront à Saint-Jean-Baptiste, où M. Vermette est cultivateur.

A ces heureux couples nous souhaitons santé et bonheur.

Otterburne

Pour continuer les traditions des années dernières, les paroissiens de Saint-Viateur d'Otterburne, sous la direction de leur curé, le R. P. Lauzon, ont inauguré dimanche, 26 novembre, la série de leurs parties de cartes annuelles. Cette première veillée de famille fut couronnée d'un beau succès.

Les gagnants aux cartes furent: Mme Joseph Laroche et M. Albert Laroche, qui obtinrent les premiers prix; Mme Julien Saltel et Mlle H. Toupin, ainsi que M. Viateur Brisson, à qui revinrent les seconds prix. Des prix de présence furent aussi gagnés, chez les dames, par Mlle Emérie Saltel, et chez les hommes par M. Lucien Desrosiers. On fit quelques tirages; un morceau de viande, don de M. Camille Carrière, échut au troisième tour à M. Armand Poirier; Mme Albert Gobeil gagna une nappe, et Mme Jean Saltel une volaille donnée par M. Léon Brisson.

Et comme on ne finit pas une vraie soirée canadienne par une chanson mais par plusieurs, Mmes Emile Abraham, Albert Gobeil, Jean Saltel, ainsi que MM. Camille Carrière et Arthur Fradette s'exécutèrent avec grâce, accompagnés au piano par l'organiste de la paroisse, Mlle Marie-Anne Gobeil.

Après avoir passé ainsi une très agréable veillée, comme dans la chanson, "chacun s'en fut coucher".

• • •

Le T. R. P. Farley, en visite canonique à la Maison Saint-Joseph, répondait dimanche dernier, 2 décembre, à l'invitation du R. P. Curé, et donnait le sermon à la grand'messe paroissiale, chantée par le R. P. Denis. Le T. R. P. Supérieur Général des C.S.V. dit sa satisfaction de faire la connaissance des paroissiens d'Otterburne qui sont un peu de la famille viatorienne, puisque leur curé est un membre de cette même famille. Le T. R. P. rappela que nous étions au début de l'année liturgique; et bientôt, dit-il, ce sera le renouvellement de l'année civile. On se fera des souhaits; mais aussi on supputera le compte des joies et des peines de l'année écoulée. Si on s'en fie à la manière humaine de voir les choses, peut-être trouvera-t-on que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue. Mais il n'en est pas ainsi quand on se place au point de vue chrétien, quand on tient compte de la grâce sanctifiante qui illumine l'âme du baptisé, donne à ses actions une valeur surnaturelle et le prépare à jouir de la vision de Dieu au ciel.

Tel fut le thème du sermon du T. R. P. qui, grâce à son talent de faire comprendre des choses difficiles par le moyen de comparaisons familières, sut intéresser vivement les paroissiens de Saint-Viateur d'Otterburne, tout en leur faisant du bien, en leur apprenant à comprendre davantage le bienfait de la grâce sanctifiante dans l'âme du baptisé.

Maison Saint-Joseph

Le T. R. P. Farley, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, était l'objet d'une petite réception intime, mercredi dernier, de la part du personnel et des enfants de la Maison Saint-Joseph. Après la présentation des hommages du personnel par le R. P. Directeur, le jeune Léopold Albert exprimait la joie que ressentaient ses petits frères de faire la connaissance de leur grand-père. Les petits exécutèrent ensuite un chant, "Le Laboureur", sous la direction du F. Langlois, puis interprétèrent deux saynettes.

Le T. R. P. Général, pour clore la séance, répondit à la bienvenue de ses fils et de ses petits-fils. A ceux-ci il assura qu'il se sentait en effet pour eux un coeur d'aïeul. Il leur dit un peu ce qu'était la Communauté des C. S. V., puis, pour les remercier de leur bienvenue et leur montrer qu'il comprenait bien son rôle de grand-père, il accorda à ses petits-enfants un grand congé, qui fut pris joyeusement dès le lendemain.

Saint-Claude

Le dimanche 17 décembre, des jeunes gens de Saint-Claude, garçons et filles, joueront une séance dans la salle paroissiale.

Ça vous surprend, mais nous avons de très beaux talents qui veulent se manifester avant l'hiver, et ce sont les nôtres, ceux-là... Ça vaut la peine de se déplacer, ne serait-ce que pour les encourager, les remercir d'avoir pensé à nous.

Un drame fera pleurer nos vieux et moucher nos jeunes; puis, une comédie fera rire tout le monde.

Haywood! ne te chagrine pas, ton sympathique curé nous a déjà invités... alors, on y va!

La Broquerie

Nous apprenons avec plaisir le rétablissement de M. J.-L. Savard, atteint d'une grave pneumonie, qui l'a tenu au lit pendant une semaine à l'hôpital de Steinbach.

• • •

M. et Mme Emile Lambert sont heureux d'annoncer la naissance d'une fille, portant les noms de Marie-Lucille-Emilie. Parrain et marraine, M. et Mme Victor Gamache.

• • •

M. et Mme Victor Gamache avaient l'honneur de recevoir la visite de M. le curé P.-E. Halde, de Saint-François-Xavier, la semaine dernière.

• • •

Tableau d'honneur de novembre au Couvent

GRADE XI — Edouard Lafortune, Irène Rocan.

GRADE X — Alice Sasges, Blanche Gaboury.

GRADE IX — Florence Rocan, Louise Emond.

GRADE VIII — Ida Lafortune, Yvonne Lafortune.

GRADE VII — Denise Rocan, Estelle Clément.

GRADE VI — Florence Savard, Thérèse Lord.

GRADE V — Hermann Gauthier, Denise Emond.

GRADE VI — Joseph Mireault, Fernand Rolsaen.

GRADE III — Paul Rocan, Madeleine Lord.

GRADE II (a) — Bernadette Richard, Annette Tétreault.

GRADE II (b) — Lucille Normandeau, Roger Millier.

GRADE I (a) — Paul Boisjoli, Eliane Gauthier.

GRADE I (b) — Gilbert Emond, Paul Fournier.

Cours préparatoire — Marie Beaupré, Oscar Gagnon.

Saint-Pierre-Jolys

Mme Adolphe Joubert, ainsi que la famille F.-X. Joubert désirent offrir par la voie de la "Liberté" l'expression de leur plus sincère reconnaissance pour les nombreux témoignages de sympathies reçus à l'occasion de leur deuil récent.

Saint-François-Xavier

Tableau d'honneur pour le mois de novembre

GRADE XI — [illegible]

GRADE X — Lucienne Précourt, Rita Lavallée.

GRADE IX — Thérèse Régnier, Margaret Jansen.

GRADE VIII — Lena Sawatsky.

GRADE VII — Eveline Richard, Rosa Lamothe.

GRADE VI — Robert Perras.

GRADE V — Clément Lamothe.

GRADE IV — Janette Houston, Lorraine McCaughan.

GRADE III — Lucille Richard, Harry McCaughan.

GRADE II — Albert Lamothe, Rose-Marie Caron.

GRADE I — Paul Régnier, Fernande Richard.

SASKATCHEWAN

Frenchville

Une très belle fête eut lieu à Frenchville le 24 novembre. M. et Mme John Coleman célébraient leur 25e anniversaire de mariage.

Près de cinquante couples assistèrent à un souper de dinde servi par les deux filles des jubilaires, Prudence et Irène. La table était décorée d'un gros gâteau de noces. Les chiffres 1914 et 1939 étaient sur le troisième étage du gâteau. La veillée se passa à jouer au bridge et à faire de la musique. M. et Mme Coleman reçurent de jolis cadeaux.

• • •

M. et Mme André Godde et M. et Mme Antoine Côté sont revenus à Frenchville après avoir passé leur lune de miel au Manitoba.

La nouvelle église progresse rapidement sous la direction de M. Marchesseau et ses deux fils et de M. le curé.

Un succès fou

Une expérience pour le moins originale vient d'être tentée en Espagne. Pour se rendre compte, une commission médicale décida d'organiser un match de football entre une équipe de fous et une équipe de joueurs sains d'esprit.

Au jour fixé pour la rencontre, il y avait comme spectateurs, un monde "fou".

A partir du coup d'envoi, les fous, peut-être parce qu'ils étaient fiers d'être pris au sérieux, menèrent un jeu impeccable.

A la grande stupeur de l'assistance, il fut bientôt évident que l'avantage leur revenait. Chacun d'eux s'acharnait au jeu avec toute son ardeur et son attention.

A tel point que la partie se termina par la victoire de la folle équipe, par quatre buts contre deux. L'arbitre en était à se demander s'il ne devenait pas fou!

LE CHANGE

5 décembre

L'argent des pays étrangers en sous canadiens

France	.02456
Angleterre	4.43—4.47
Etats-Unis	prime 10-11 p.c.

LE MARCHÉ

5 décembre

aux Abattoirs de Saint-Boniface

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres	
De choix	$6.75—$7.00
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.25—$5.75
Ordinaires	$4.50—$5.00
Bouvillons, au-dessus de 1,050 liv.	
De choix	$6.75—$7.00
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.25—$5.75
Ordinaires	$4.50—$5.00
Génisses—	
De choix	$6.25—$6.50
Bonnes	$5.75—$6.00
Moyennes	$5.00—$5.50
Ordinaires	$4.50—$4.75
Veaux engraissés—	
De choix	$8.00—$8.50
Bons	$7.00—$7.50
Moyens	$6.00—$6.50
Vaches—	
Bonnes	$4.50—$4.75
Moyennes	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.50—$3.75
Taureaux—	
Bons	$4.50—$5.00
Ordinaires	$3.50—$4.00
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$5.50—$6.00
Moyens	$4.75—$5.25
Ordinaires	$4.00—$4.50
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$4.50—$5.25
Moyennes	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.50—$3.75
Vaches laitières	$40.00—$60.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$8.50—$10.00
Ordinaires et moyens	$5.00—$8.00
Porcs—	
Bacon de choix— Prime $1 par tête	
Bacon	$9.35
Bouchers—Escompte de $2 par tête	
Pesants	$7.35
Très pesants	$5.75—$6.00
Légers et maigres	$8.50—$8.75
Truies No 1	$5.75—$6.00
Truies No 2	$5.00—$5.50
Inférieures	$5.50—$5.50
Verrats	$4.00—$4.50
Agneaux—	
Bons moyens	$9.00—$9.00
Bons pesants	$8.00—$8.00
Ordinaires	$6.50—$7.00
Béliers	$8.00—$8.00
Moutons—	
Bons moyens	$3.00—$3.50
Bons pesants	$4.00—$4.50
Ordinaires	$2.00—$2.50

PRODUITS

Du Manitoba

Beurre de Crèmerie frais no 1	
F.O.B. Winnipeg. Gros	26½
Oeufs—	
Grade A, gros, la douz.	.27
Grade A, moyens, la douz.	.25
Poulettes, la douz.	.21
Grade B, la douz.	.18
Grade C, la douz.	.12
Légumes—	
Nouveaux oignons, sac 50 liv.	.50
Nouvelles patates, 100 liv.	$1.00
Betteraves, liv.	.04
Céleri, no 1, la caisse	$1.50
Carottes, 100 liv.	.85

Farine

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patent, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household, Robinhood, Maple Leaf Mills:

Manitoba, Saskatchewan et Alberta. Sac de 98 livres	$3.05

Gruau

(Prix de détail) Sac de 80 livres	$3.10

Alimentation Prix de détail

Son. La tonne	$26.00
Moulée. La tonne	$27.00

L'Encyclique "SUMMI PONTIFICATUS"

LETTRE ENCYCLIQUE

aux patriarches, primats, archevêques, évêques et autres Ordinaires, en paix et communion avec le Siège apostolique

(Suite)

Funeste oubli de la "loi de solidarité humaine et de charité"

Tous les hommes ont même origine, même nature même fin surnaturelle, même Rédempteur, même mission

La première de ces pernicieuses erreurs, aujourd'hui largement répandue, est l'oubli de cette loi de solidarité humaine et de charité, dictée et imposée aussi bien par la communauté d'origine et par l'égalité de la nature raisonnable chez tous les hommes, à quelque peuple qu'ils appartiennent, que par le sacrifice de rédemption offert par Jésus-Christ sur l'autel de la Croix à son Père céleste en faveur de l'humanité pécheresse.

De fait la première page de l'Ecriture, avec une grandiose simplicité, nous raconte comment Dieu couronna son oeuvre créatrice en faisant l'homme à son image et à sa ressemblance (cf. Gen., I, 26-27) et le même Livre saint nous enseigne qu'il l'enrichit de dons et de privilèges surnaturels, le destinant à une éternelle et ineffable félicité. L'Ecriture nous montre en outre comment du premier couple tirèrent leur origine les autres hommes, dont elle nous fait suivre, avec une plasticité de langage qui n'a pas été dépassée, la division en plusieurs groupes et la dispersion dans les diverses parties du monde. Même quand ils s'éloignèrent de leur Créateur, Dieu ne cessa de les considérer comme des fils qui devaient un jour, selon ses miséricordieux desseins, être encore une fois réunis dans son amitié (cf. Gen., XII, 3).

L'Apôtre des Nations, à son tour, se fait le héraut de cette vérité, qui unit fraternellement tous les hommes en une grande famille, quand il annonce au monde grec que Dieu "a fait sortir d'une souche unique toute la descendance des hommes, pour qu'elle peuplât la surface de la terre, et a fixé la durée de son existence et les limites de son habitacle, afin que tous cherchent le Seigneur" (Act., XVII, 26-27).

Merveilleuse vision, qui nous fait contempler le genre humain dans l'unité de son origine en Dieu: **un seul Dieu, Père de tous, qui est au-dessus de tous, et en toutes choses, et en chacun de nous** (Eph., IV, 6); dans l'unité de sa nature, composée pareillement chez tous d'un corps matériel et d'une âme spirituelle et immortelle; dans l'unité de sa fin immédiate et de sa mission dans le monde, dans l'unité de son habitation: la terre, des biens de laquelle tous les hommes, par droit de nature, peuvent user pour soutenir et développer la vie; dans l'unité de sa fin surnaturelle: Dieu même, à qui tous doivent tendre, dans l'unité des moyens pour atteindre cette fin.

Et le même apôtre nous montre l'humanité dans l'unité de ses rapports avec le Fils de Dieu, image du Dieu invisible, en qui toutes choses ont été créées: **in ipso condita sunt universa** (Col., I, 16); dans l'unité de son rachat opéré pour tous par le Christ, lequel a rétabli l'amitié originelle avec Dieu, qui avait été rompue, moyennant sa sainte et très douloureuse passion, se faisant médiateur entre Dieu et les hommes: **car il n'y a qu'un Dieu, et qu'un médiateur entre Dieu et les hommes: le Christ Jésus fait homme** (I Tim., II, 5).

Et pour rendre plus intime cette amitié entre Dieu et l'humanité, ce même médiateur divin et universel de salut et de paix, dans le silence sacré du Cénacle, avant de consommer le sacrifice suprême, laissa tomber de ses lèvres divines la parole qui se répercute bien haut à travers les siècles, suscitant des héroïsmes de charité au milieu d'un monde vide d'amour et déchiré par la haine: **Ceci est mon commandement: que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés** (Jo., XV, 12).

L'unité, en droit et en fait, du genre humain est et restera, malgré la différenciation légitime des nations, la doctrine de l'Eglise

Ce sont là des vérités surnaturelles, qui établissent des bases profondes et de puissants liens d'union, renforcés par l'amour de Dieu et du Divin Rédempteur, de qui tous reçoivent le salut "pour l'édification du corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à l'unité de la foi, à la pleine connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme parfait, selon la mesure de la pleine grandeur du Christ" (cf. Eph., IV, 12, 13).

A la lumière de cette unité en droit et en fait de l'humanité entière, les individus ne nous apparaissent pas sans liaison entre eux, comme des grains de sable, mais bien au contraire unis par des relations organiques, harmonieuses et mutuelles — variées selon la variété des temps, — et résultant de leur destination et de leur impulsion, naturelle et surnaturelle.

Et les nations, en se développant et en se différenciant selon les diverses conditions de vie et de culture, ne sont pas destinées à mettre en pièces l'unité du genre humain, mais à l'enrichir et à l'embellir par la communication de leurs qualités particulières et par l'échange réciproque des biens, qui ne peut être possible et en même temps efficace que quand un amour mutuel et une charité vivement sentie unissent tous les enfants d'un même Père et toutes les âmes rachetées par un même sang divin.

Cette unité d'origine et cette commune destinée de tous les hommes n'impliquent pas, du reste, l'uniformité; l'Eglise, au contraire, respecte les caractéristiques particulières de chaque pays

L'Eglise du Christ, fidèle dépositaire de la divine sagesse éducatrice, ne peut penser ni ne pense à attaquer ou à mésestimer les caractéristiques particulières que chaque peuple, avec une piété jalouse et une compréhensible fierté, conserve et considère comme un précieux patrimoine. Son but est l'unité surnaturelle dans l'amour universel senti et pratiqué, et non l'uniformité exclusivement extérieure, superficielle et par là débilitante. Toutes les orientations, toutes les sollicitudes, dirigées vers un développement sage et ordonné des forces et tendances particulières, qui ont leur racine dans les fibres les plus profondes de chaque rameau ethnique, pourvu qu'elles ne s'opposent pas aux devoirs dérivant pour l'humanité de son unité d'origine et de sa commune destinée, l'Eglise les salue avec joie et les accompagne de ses voeux maternels. Elle a montré à maintes reprises dans son activité missionnaire, que cette règle est l'étoile directrice de son apostolat universel. D'innombrables recherches et investigations de pionniers, accomplies en esprit de sacrifice, de dévouement et d'amour par les missionnaires de tous les temps, se sont proposé de faciliter l'intime compréhension et le respect des civilisations les plus variées et d'en rendre les valeurs spirituelles fécondes pour une vivante et vivifiante prédication de l'Evangile du Christ. Tout ce qui, dans ces usages et coutumes, n'est pas indissolublement lié à des erreurs religieuses sera toujours examiné avec bienveillance, et, quand ce sera possible, protégé et encouragé. Notre immédiat prédécesseur, de sainte et vénérée mémoire, appliquant ces règles à une question particulièrement délicate, prit là-dessus des décisions si généreuses qu'elles dressent comme un monument à l'ampleur de son intuition et à l'ardeur de son esprit apostolique. Et il n'est pas nécessaire, Vénérables Frères, de vous annoncer que Nous voulons marcher sans hésitation dans cette voie. Ceux qui entrent dans l'Eglise, quelle que soit leur origine ou leur langue, doivent savoir qu'ils ont un droit égal de fils dans la maison du Seigneur, où règnent la loi et la paix du Christ. C'est en conformité avec ces règles d'égalité, que l'Eglise consacre ses soins à former un clergé indigène à la hauteur de sa tâche, et à augmenter graduellement les rangs des évêques indigènes. Et pour donner à Nos intentions une expression extérieure, Nous avons choisi la fête prochaine du Christ-Roi pour élever à la dignité épiscopale, sur le tombeau du prince des apôtres, douze représentants des peuples ou groupes de peuples les plus divers.

Au milieu des déchirantes oppositions qui divisent la famille humaine, puisse cet acte solennel proclamer à tous Nos fils épars dans le monde que l'esprit, l'enseignement et l'oeuvre de l'Eglise ne pourront jamais être différents de ce que prêchait l'apôtre des nations: "Revêtez-vous de l'homme nouveau, qui se renouvelle dans la connaissance de Dieu à l'image de celui qui l'a créé; en lui il n'y a plus ni grec ou juif, ni circoncis ou incirconcis, ni barbare ou Scythe, ni esclave ou homme libre; mais le Christ est tout et il est en tous" (Col., III, 10-11).

L'universalité de la charité chrétienne n'est pas en opposition avec la vertu de patriotisme

Et il n'est pas à craindre que la conscience de la fraternité universelle, inculquée par la doctrine chrétienne, et le sentiment qu'elle inspire, soient en opposition avec l'amour que chacun porte aux traditions et aux gloires de sa propre patrie, et empêchent d'en promouvoir la prospérité et les intérêts légitimes; car cette même doctrine enseigne que dans l'exercice de la charité il existe un ordre établi par Dieu, selon lequel il faut porter un amour plus intense et faire du bien de préférence à ceux à qui l'on est uni par des liens spéciaux. Le Divin Maître lui-même donna l'exemple de cette préférence envers sa terre et sa patrie en pleurant sur l'imminente destruction de la Cité sainte. Mais le légitime et juste amour de chacun envers sa propre patrie ne doit pas faire fermer les yeux sur l'universalité de la charité chrétienne, qui enseigne à considérer aussi les autres et leur prospérité dans la lumière pacifiante de l'amour.

Telle est la merveilleuse doctrine d'amour et de paix qui a si noblement contribué au progrès civil et religieux de l'humanité. Et les hérauts qui l'annoncèrent, mus par une surnaturelle charité, non seulement se montrèrent défricheurs des terres et médecins des corps, mais surtout ils améliorèrent, modelèrent et élevèrent la vie à des altitudes divines, la lançant vers les sommets de la sainteté, où l'on voit tout dans la lumière de Dieu. Ils édifièrent des monuments et des temples, qui montrent vers quelles hauteurs géniales l'idéal chrétien poussa l'âme dans son vol, mais surtout ils firent d'hommes, sages ou ignorants, forts ou faibles, des temples vivants de Dieu et des sarments de la même vigne: le Christ; ils transmirent aux générations futures les trésors de l'art et de la sagesse antique, mais surtout ils les rendirent participantes de cet ineffable don de la sagesse éternelle, qui fait fraterniser les hommes et les unit par un lien de surnaturelle appartenance.

La déification de l'Etat

La conception qui délie l'autorité civile de toute espèce de dépendance à l'égard de Dieu est une erreur

Vénérables Frères, si l'oubli de la loi de charité universelle, qui seule peut consolider la paix en éteignant les haines et en atténuant les rancoeurs et les oppositions, est la source de maux très graves pour la pacifique vie en commun des peuples, il est une autre erreur non moins dangereuse pour le bien-être des nations et la prospérité de la grande société humaine qui rassemble et embrasse dans ses limites toutes les nations: c'est l'erreur contenue dans les conceptions qui n'hésitent pas à délier l'autorité civile de toute espèce de dépendance à l'égard de l'Etre suprême, cause première et maître absolu, soit de l'homme soit de la société, et de tout lien avec la loi transcendante qui dérive de Dieu comme de sa première source. De telles conceptions accordent à l'autorité civile une faculté illimitée d'action, abandonnée aux ondes changeantes du libre arbitre ou aux seuls postulats d'exigences historiques contingentes et d'intérêts s'y rapportant.

Elle aboutit normalement à l'absolutisme ...

L'autorité de Dieu et l'empire de sa loi étant ainsi reniés, le pouvoir civil, par une conséquence inéluctable, tend à s'attribuer cette autorité absolue qui n'appartient qu'au Créateur et Maître suprême, et à se substituer au Tout-Puissant, en élevant l'Etat ou la collectivité à la dignité de fin ultime de la vie, d'arbitre souverain de l'ordre moral et juridique, et en interdisant de ce fait tout appel aux principes de la raison naturelle et de la conscience chrétienne.

Nous ne méconnaissons pas, il est vrai, que par bonheur, des principes erronés n'exercent pas toujours entièrement leur influence, surtout quand les traditions chrétiennes, plusieurs fois séculaires dont les peuples se sont nourris restent encore profondément — quoique inconsciemment — enracinées dans les coeurs. Toutefois, il ne faut pas oublier l'essentielle insuffisance et fragilité de toute règle de vie sociale qui reposerait sur un fondement exclusivement humain, s'inspirerait de motifs exclusivement terrestres, et placerait sa force dans la sanction d'une autorité simplement externe.

...Puis à la ruine de l'autorité

Là où est niée la dépendance du droit humain à l'égard du droit divin, là où l'on ne fait appel qu'à une vague et incertaine idée d'autorité purement terrestre, là où l'on revendique une autonomie fondée seulement sur une morale utilitaire, le droit humain lui-même perd justement dans ses applications les plus onéreuses l'autorité morale qui lui est nécessaire, comme condition essentielle, pour être reconnu et pour postuler même des sacrifices.

Il est bien vrai que le pouvoir fondé sur des bases aussi faibles et aussi vacillantes peut obtenir parfois, par le fait de circonstances contingentes, des succès matériels capables de susciter l'étonnement d'observateurs superficiels. Mais vient le moment où triomphe l'inéluctable loi qui frappe tout ce qui a été construit sur une disproportion, ouverte ou dissimulée, entre la grandeur du succès matériel et extérieur et la faiblesse de la valeur interne et de son fondement moral: disproportion qui se rencontre toujours, là où l'autorité publique méconnaît ou renie l'empire du Législateur suprême, qui, s'il a donné la puissance aux gouvernants, en a aussi assigné et déterminé les limites.

La souveraineté civile, en effet, a été voulue par le Créateur (comme l'enseigne sagement Notre grand prédécesseur Léon XIII dans l'Encyclique **Immortale Dei**), afin qu'elle réglât la vie sociale selon les prescriptions d'un ordre immuable dans ses principes universels, qu'elle rendît plus aisée à la personne humaine, dans l'ordre temporel, l'obtention de la perfection physique, intellectuelle et morale, et qu'elle l'aidât à atteindre sa fin surnaturelle.

L'Etat doit contrôler, mais respecter et ne pas détruire les activités privées

C'est par conséquent la noble prérogative et la mission de l'Etat, que de contrôler, aider et régler les activités privées et individuelles de la vie nationale, pour les faire converger harmonieusement vers le bien commun, lequel ne peut être déterminé par des conceptions arbitraires, ni trouver sa loi primordiale dans la prospérité matérielle de la société, mais bien plutôt dans le développement harmonieux et dans la perfection naturelle de l'homme, à quoi le Créateur a destiné la société en tant que moyen.

Considérer l'Etat comme une fin à laquelle toute chose doive être subordonnée et orientée ne pourrait que nuire à la vraie et durable prospérité des nations. Et c'est ce qui arrive, soit quand un tel empire illimité est attribué à l'Etat, considéré mandataire de la nation, du peuple, de la famille ethnique ou encore d'une classe sociale, soit quand l'Etat y prétend en maître absolu, indépendamment de toute espèce de mandat.

En effet, si l'Etat s'attribue et ordonne à soi les initiatives privées, celles-ci, régies comme elles le sont par des règles internes délicates et complexes, garantissant et assurant l'obtention du but qui leur est propre, peuvent être lésées au détriment du bien public lui-même, du fait qu'elles se trouvent exclues de leur milieu naturel, autrement dit de leurs propres responsabilités et de leurs activités privées.

Il doit spécialement ne pas considérer la famille sous le seul angle de la puissance nationale

Même la première et essentielle cellule de la société: la famille, avec son bien-être et son accroissement, courrait alors le risque d'être considérée exclusivement sous l'angle de la puissance nationale; et l'on oublierait que l'homme et la famille sont par nature antérieurs à l'Etat, et que le Créateur a donné à l'un et à l'autre des forces et des droits et leur a assigné une mission correspondant à des exigences naturelles certaines.

Ainsi, l'éducation de nouvelles générations ne viserait pas à un développement équilibré et harmonieux des forces physiques et de toutes les qualités intellectuelles et morales, mais à une formation unilatérale des vertus civiques, que l'on considère comme nécessaires à l'obtention des succès politiques. Par contre, les vertus qui donnent à la société son parfum de noblesse, d'humanité et de respect, on serait moins porté à les inculquer, comme si elles amoindrissaient la fierté du citoyen.

Le devoir apostolique du Pape est de défendre les droits propres de la famille

Nous avons devant les yeux, en douloureuse évidence, les périls qui, Nous en avons peur, pourront dériver pour cette génération et pour les générations futures de la méconnaissance, de la diminution et de l'abolition progressive des droits propres de la famille. Aussi Nous dressons-Nous comme le ferme défenseur de ces droits, en pleine conscience du devoir que Nous impose Notre ministère apostolique. Les difficultés de Notre époque, aussi bien extérieures qu'intérieures, matérielles ou spirituelles, les multiples erreurs avec leurs innombrables répercussions, nul ne les ressent plus amèrement que la noble petite cellule familiale. Un véritable courage, et, dans sa simplicité, un héroïsme digne d'admiration et de respect sont souvent nécessaires pour supporter les duretés de la vie, le poids quotidien des misères, les indigences croissantes et les restrictions dans une mesure jamais encore expérimentée et dont souvent on ne voit ni la raison ni la réelle nécessité.

Ceux qui ont charge d'âmes, ceux qui peuvent sonder les coeurs, connaissent les larmes cachées des mères, la douleur résignée de tant de pères, les innombrables amertumes, dont aucune statistique ne parle ni ne peut parler, ils voient, d'un oeil soucieux s'accroître sans cesse cette masse de souffrances, et ils savent comment les puissances de bouleversement et de destruction sont aux aguets, prêtes à s'en servir pour leurs ténébreux desseins.

L'Etat, à l'heure présente, a un droit plus ample qu'à l'ordinaire sur les individus et les familles; mais ses interventions doivent être d'autant plus étudiées et plus respectueuses des droits des consciences

Nul homme doué de bonne volonté et ayant des yeux pour voir ne pourra refuser à l'autorité de l'Etat, dans les conditions extraordinaires où se trouve le monde, un droit plus ample aussi qu'à l'ordinaire et proportionné aux circonstances, pour subvenir aux besoins du peuple. Mais l'ordre moral établi par Dieu exige que, même en de telles conjonctures, l'on soumette à un examen d'autant plus sérieux et pénétrant la licéité des mesures imposées et leur réelle nécessité, selon les règles du bien commun.

De toute façon, plus pesants sont les sacrifices matériels demandés par l'Etat aux individus et aux familles, plus sacrés et inviolables doivent être pour lui les droits de consciences. Il peut exiger les biens et le sang, mais l'âme, rachetée par Dieu, jamais.

Une éducation exclusivement soucieuse de la patrie terrestre serait une injustice, une déviation, et irait finalement contre son but

La mission assignée par Dieu aux parents, de pourvoir au bien matériel et spirituel de leurs enfants et de leur procurer une formation harmonieuse, pénétrée de véritable esprit religieux, ne peut leur être arrachée sans une grave lésion du droit. Cette formation doit certes avoir aussi pour but de préparer la jeunesse à remplir avec intelligence, conscience et fierté les devoirs d'un noble patriotisme, donnant à la patrie terrestre toute la mesure qui lui est due d'amour, de dévouement et de collaboration. Mais d'autre part une formation qui oublierait, ou — pis encore — négligerait délibérément de diriger les yeux et le coeur de la jeunesse vers la patrie surnaturelle, serait une injustice contre la jeunesse, une injustice contre les inaliénables droits et devoirs de la famille chrétienne, une déviation, à laquelle il faut incontinent porter remède dans l'intérêt même du peuple et de l'Etat. Une telle éducation paraîtra peut-être, à ceux qui en portent la responsabilité, source d'accroissement de force et de vigueur: en réalité elle serait le contraire, et de tristes conséquences le prouveraient. Le crime de lèse majesté contre le **Roi des Rois et Seigneur des Seigneurs** (1 Tim., VI, 15, Apoc., XIX, 16) perpétré par une éducation indifférente ou hostile à l'esprit chrétien, le renversement du **Laissez venir à moi les petits enfants** (Marc, X, 14) porteraient des fruits bien amers.

Une éducation qui éloignerait les enfants de leurs parents, de la loi de Dieu, du Christ prononcerait sa propre condamnation

Par contre, l'Etat qui enlève aux coeurs saignants et déchirés des pères et des mères chrétiennes leurs inquiétudes et les rétablit dans leurs droits, ne fait que travailler à sa propre paix intérieure et poser les bases d'un plus heureux avenir pour la patrie. Les âmes des enfants donnés par Dieu aux parents, consacrés au baptême par le sceau royal du Christ, sont un dépôt sacré sur lequel veille l'amour jaloux de Dieu. Le même Christ qui a dit: **Laissez venir à moi les petits enfants** a aussi, malgré sa miséricorde et sa bonté, menacé de maux terribles ceux qui scandaliseraient les privilégiés de son coeur. Et quel scandale plus dangereux pour les futures générations et plus durable qu'une formation de la jeunesse misérablement dirigée vers un but qui éloigne du Christ, Voie, Vérité, et Vie, et qui conduit à renier le Christ, par une apostasie ouverte ou en cachette? Le Christ, dont on veut aliéner les jeunes générations présentes et à venir, est Celui qui a reçu de son Père Eternel tout pouvoir au ciel et sur la terre. Il tient la destinée des Etats, des peuples et des nations dans sa main toute-puissante. C'est à lui qu'il appartient de diminuer ou d'accroître leur vie, leur développement, leur prospérité et leur grandeur. De tout ce qui est sur la terre, seule l'âme est douée d'une vie immortelle. Un système d'éducation qui ne respecterait pas l'enceinte sacrée de la famille chrétienne, protégée par la sainte loi de Dieu, qui en attaquerait les bases, qui fermerait à la jeunesse le chemin qui mène au Christ, aux **sources de vie et de joie du Sauveur** (cf. Is., XII, 3), qui considérerait l'apostasie du Christ et de l'Eglise comme symbole de fidélité à tel peuple ou à telle classe, prononcerait, ce faisant, sa propre condamnation, et expérimenterait, le moment venu, l'inéluctable vérité des paroles du prophète: **Ceux qui se détournent de toi seront inscrits sur le sable.** (Jér. XVII, 13.)

Cette conception autonomiste et absolutiste de l'Etat nuit également à l'ordre international

La conception qui assigne à l'Etat une autorité illimitée est une erreur, Vénérables Frères, qui n'est pas seulement nuisible à la vie interne des nations, à leur prospérité et à l'augmentation croissante et ordonnée de leur bien-être: elle cause également du tort aux relations entre les peuples, car elle brise l'unité de la société supranationale, ôte son fondement et sa valeur au droit des gens, ouvre la voie à la violation des droits d'autrui et rend difficile l'entente et la vie commune en paix. Le genre humain, en effet, bien qu'en vertu de l'ordre naturel établi par Dieu, il se divise en groupes sociaux, nations ou Etats, indépendants les uns des autres pour ce qui regarde la façon d'organiser et de régir leur vie interne, est uni cependant par des liens mutuels, moraux et juridiques, en une grande communauté, ordonnée au bien de toutes les nations et réglée par des lois spéciales qui protègent son unité et développent sa prospérité.

Elle rejette les principes du droit naturel qui règlent les rapports des Etats

Or, qui ne voit que l'affirmation de l'autonomie absolue de l'Etat s'oppose ouvertement à cette loi immanente et naturelle ou, pour mieux dire, la nie radicalement, laissant au gré de la volonté des gouvernants la stabilité des relations internationales et enlevant toute possibilité de véritable union et de collaboration féconde en vue de l'intérêt général? Car, Vénérables Frères, pour que puissent exister des contacts harmonieux et durables et des relations fructueuses, il est indispensable que les peuples reconnaissent et observent les principes de droit naturel international qui règle leur développement et leur fonctionnement normaux. Ces principes exigent le respect des droits de chaque peuple à l'indépendance, à la vie et à la possibilité d'une évolution progressive dans les voies de la civilisation; ils exigent, en outre, la fidélité aux traités stipulés et sanctionnés conformément aux règles du droit des gens.

Il n'est pas douteux que la condition préalable et nécessaire de toute vie commune pacifique entre les nations, l'âme même des relations juridiques existant entre elles, se trouve dans la confiance mutuelle, dans la prévision et la persuasion d'une réciproque fidélité à la parole donnée, dans la certitude que d'un côté comme de l'autre on est bien convaincu que **mieux vaut la sagesse que les armes guerrières** (Eccle., IX, 18) et que l'on est disposé à discuter et à ne pas recourir à la force ou à la menace de la force, au cas où surgiraient des délais, des empêchements, des modifications et des contestations, toutes choses qui peuvent dériver, non de la mauvaise volonté, mais du changement des circonstances et de réels conflits d'intérêts.

Elle détache le droit des gens du droit divin

Mais d'autre part, détacher le droit des gens de l'ancre du droit divin pour le fonder sur la volonté autonome des Etats, ce n'est pas autre chose que le détrôner et lui enlever ses titres les plus nobles et les plus valides, en le livrant au funeste dynamisme de l'intérêt privé et de l'égoïsme collectif, uniquement tourné à la mise en valeur de ses propres droits et à la méconnaissance de ceux des autres.

Il est vrai aussi qu'avec l'évolution des temps et les changements substantiels des circonstances, non prévus et peut-être impossibles à prévoir au moment de la stipulation, un traité, ou quelques-unes de ses clauses peuvent devenir ou paraître injustes, ou irréalisables, ou trop lourdes pour l'une des parties; et il est clair, que, si cela arrivait, on devrait instituer à temps une loyale discussion pour modifier ou remplacer le pacte. Mais considérer par principe les traités comme éphémères et s'attribuer tacitement la faculté de les annuler unilatéralement le jour où ils ne conviendraient plus, ce serait détruire toute confiance réciproque entre les Etats. L'ordre naturel se trouverait renversé, des fossés de séparation impossibles à combler se creuseraient entre les peuples et les nations.

Aussi a-t-elle apporté le désordre dans le monde, et si l'on n'y prend garde, elle l'y apportera encore

Aujourd'hui, Vénérables Frères, tous observent avec effroi l'abîme où ont mené les erreurs que nous venons de dépeindre, avec leur mise en pratique et leurs conséquences. Elles sont tombées, les orgueilleuses illusions sur un progrès indéfini, et celui qui ne serait pas réveillé encore, le tragique présent le secouerait avec les paroles du prophète: **Sourds, entendez, et aveugles, regardez** (Is., XLII, 18). Ce qui semblait extérieurement de l'ordre n'était que désordre envahissant: bouleversement dans les règles de la vie morale, lesquelles s'étaient détachés de la majesté de la loi divine et avaient corrompu tous les domaines de l'activité humaine. Mais laissons le passé et tournons les yeux vers cet avenir, qui, selon les promesses des puissants de ce monde, au lendemain des luttes sanglantes d'aujourd'hui, consistera en un nouvel ordre fondé sur la justice et sur la prospérité. Cet avenir sera-t-il vraiment différent, sera-t-il surtout meilleur? Les traités de paix, le nouvel ordre international à la fin de cette guerre, seront-ils animés de justice et d'équité envers tous, de cet esprit qui délivre et pacifie, ou seront-ils une lamentable répétition des erreurs anciennes et récentes? Attendre un changement décisif exclusivement du choc des armes et de son issue finale est vain, et l'expérience le démontre. L'heure de la victoire est une heure de triomphe extérieur pour le camp qui réussit à la remporter; mais c'est en même temps l'heure de la tentation, où l'ange de la justice lutte avec le démon de la violence; le coeur du vainqueur s'endurcit trop facilement; la modération et une prévoyante sagesse lui semblent faiblesse; le bouillonnement des passions populaires, attisé par les souffrances et les sacrifices supportés, voile souvent la vue aux dirigeants eux-mêmes et les rend inattentifs aux conseils de l'humanité et de l'équité, dont la voix est couverte ou éteinte par l'inhumain **vae victis**. Les résolutions et les décisions prises dans de telles conditions risqueraient de n'être que l'injustice sous le manteau de la justice.

(A suivre au prochain numéro)

Union Nationale Française

Lundi dernier avait lieu une importante assemblée de cette organisation nationale. M. Emile Lefebvre, qui depuis 20 ans était à la tête de ce groupement, qu'il avait fondé à la suggestion de M. Edouard Carteron, alors consul général de France à Montréal, avait donné sa démission. Sous la haute présidence de M. Bourgeard, consul de France à Winnipeg, l'assemblée était convoquée pour l'élection d'un nouveau président.

A l'unanimité, la motion suivante fut passée: "L'Union Nationale Française, voyant avec regret la démission de M. E. Lefebvre, tient à le remercier de sa longue et féconde gestion. Président dévoué et désintéressé, il n'a jamais ménagé ni son temps ni ses peines pour le service de France. Il a en tout temps représenté en toutes circonstances la société avec honneur. L'Union Nationale lui exprime sa vive reconnaissance".

M. le Consul s'associa à la motion et rappela en termes émouvants tous les services rendus à la cause française par M. Lefebvre, services que lui-même avait signalés au ministère des affaires étrangères de France. Passant à l'élection nouvelle, il rappela combien les temps graves que nous traversons donnent d'importance au choix du nouveau président. Il demanda l'entente de tous pour l'union sacrée qu'exigent les circonstances: "Nous sommes en guerre; que seule la France parle".

Puis on passa à l'élection. M. Bourquin, secondé par M. Léon Michel, proposa le nom du R. P. Jacq, S.M. A l'unanimité, l'assemblée ratifia ce choix. On sait que le Révérend Père venait d'être mobilisé en affectation spéciale à Saint-Boniface par son gouvernement.

Le R. P. Jacq, après avoir salué le consul, remercia l'Union de la confiance qu'elle venait de lui témoigner. Il développa ce qu'il entend que soit l'esprit d'union durant de sa présidence de guerre. D'abord, un effort constant de tous les Français pour se mieux connaître, se mieux comprendre et s'aimer davantage par-dessus toutes les différences superficielles qui peuvent les séparer. Que chacun fasse l'effort nécessaire pour oublier les difficultés passées, faire abstraction de tout préjugé pour éviter tout ce qui blesse ou qui divise, pour communier étroitement dans tout ce qui unit: le commun amour du même pays, la collaboration étroite et généreuse à toutes les oeuvres de secours national pour la guerre.

Le président rappelle que chaque Français a sa place indiquée dans l'Union Nationale. Que chacun ait l'assurance d'y voir ses sentiments et opinions respectés, qu'aucune atteinte n'y sera portée à ses justes susceptibilités. Dans cette union sacrée, sous les plis des trois couleurs, il se sentira heureux de s'aimer davantage en aimant et servant son pays.

Soirée de l'Alliance Française

Tous les membres de l'Alliance Française sont invités à une séance de cinéma français, dimanche soir 10 décembre, à 8 heures, au théâtre Osborne.

Le film à l'affiche: "En remontant les Champs Elysées", avec Sacha Guitry comme artiste-vedette. Inutile d'insister. Ce sera une des belles soirées que l'Alliance Française comptera à son actif pour la saison.

Branche Centrale des Réservistes Français

Voici le résultat des élections du nouveau Bureau faites le 29 novembre:

Président, M. L. Michel; vice-présidents: MM. P. Fontaine et C. Delmarque; conseillers: MM. G. Salgrat, E. Le Xahat, L. Gauthier, C. Bonat.

Victime d'un accident de chasse

Edouard Laplante, 32 ans, employé à l'hôtel Fort Garry, qui chassait dans le district de Sainte-Anne-des-Chênes, a été trouvé mort dans sa tente, la tête percée d'une balle. On avait cru d'abord à un meurtre, mais l'enquête de la police incline plutôt à penser que le malheureux a été tué accidentellement pendant son sommeil par une balle perdue.

Le défunt laisse sa femme, ainsi qu'un fils et une fille. Né à Pembroke, Ont., il avait servi pendant la grande guerre dans le 25e bataillon et faisait partie du personnel de l'hôtel Fort Garry depuis 1928.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher—Initiation

Le dimanche 26 novembre, vingt-huit nouveaux membres étaient admis dans la Société au cours des cérémonies habituelles de l'initiation aux premier, deuxième et troisième degrés. Un bon nombre de ceux qui prirent part à la cérémonie venaient de la campagne.

Une messe spéciale de communion, célébrée pour les membres à l'Eglise du Sacré-Coeur à Winnipeg, ouvrit le programme de la journée [illegible] Dieu.

Les nombreuses phases de l'imposant rituel de l'initiation se déroulèrent dans la grande salle du "Columbus Hall", coin des rues Graham et Smith. L'assistance était nombreuse. Les officiers s'acquittèrent avec sérieux et succès de leurs difficiles fonctions. Les candidats qui furent "initiés" se le rappelleront sans doute longtemps. Puissent les impressions produites germer et fructifier. Il me plaît de souligner le bel esprit de fraternité qui régna pendant la journée.

Le banquet qui clôtura la fête eut lieu à l'hôtel Saint-Charles. Près de cent cinquante convives y prirent part. Les dames se joignirent aux Chevaliers pour la circonstance. Le Grand Chevalier, Léo Millette, étant légèrement indisposé, se fit remplacer par le Dr J.-J. Trudel à la présidence du banquet. Un bel entrain, rehaussé par l'exécution de quelques chants canadiens dirigés par le Dr P.-E. Laflèche, D.D.S., anima l'atmosphère du banquet.

Trois toasts furent portés: à la santé de notre Saint-Père le Pape Pie XII, par le R. P. Denys Jubinville, O.M.I., chapelain du Conseil; à l'Ordre des Chevaliers de Colomb, par le maréchal Henri Lavoie, et aux Pèlerins du jour, c'est-à-dire aux nouveaux membres, par l'honorable Juge Roy.

A tous ceux qui contribuèrent au succès de la journée nous disons un bien cordial merci.

Puissent les leçons de foi chrétienne, d'amitié, de charité, de fraternité et de patriotisme [illegible] cette belle journée rester gravées dans tous les coeurs et inspirer à tous de nobles résolutions!

Petites Annonces

TARIF: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

AGENTS SECRETS, hommes de 17 ans et plus demandés immédiatement pour s'entraîner Détectives (Service Secret). Cours par correspondance. Pour renseignements gratuits, écrivez à F.-M. Julien, Boîte 25, Station T., Montréal. 32p

ON DEMANDE immédiatement, servante d'expérience pour aider à l'ouvrage de la maison. $20.00 par mois. Machine à laver et fer à gaz. S'adresser à Mme Gaspard Piché Fannystelle, Man. 31p

FERME A VENDRE: Somerset, près du village sur lac. 160 acres. Presque tout en culture, clôturés. Bon puits, petites bâtisses. Vraie occasion. $800.00 comptant. S'adresser à C. Baillet, 302, bloc McIntyre, Winnipeg.

FERME A VENDRE: Saint-Malo, sur rivière. 200 acres. Tout en culture. Bonnes bâtisses. $20.00 l'acre. Roulant, tracteur si désiré. S'adresser à C. Baillet, 302, bloc McIntyre, Winnipeg.

BONNE MAISON de pension. A la semaine ou au mois. Particuliers, vieillards pensionnaires, soldats, collégiens. Bonne cuisine, bonnes chambres. 338, rue Langevin, St-Boniface. 32p



Société des Canadiennes françaises du Manitoba

Les membres du conseil de la Société des Canadiennes françaises du Manitoba sont aujourd'hui les hôtes de Mme J.-P. Tremblay.

• • •

L'assemblée mensuelle qui devait avoir lieu en décembre a été changée en une grande partie de cartes pour laquelle Mme J.-P. Howden ouvre gracieusement sa résidence, 156, rue Eugénie, Norwood.

Invitations à toutes les dames membres et à leurs amies.

Cette partie se donnera le soir, les veillées au coin d'un bon foyer semblant plus favorables au jeu de cartes et aux causeries. L'heure du rendez-vous sera huit heures du soir; le jeu sera le bridge, cependant nul besoin d'être un expert pour y prendre part, entendu que les commençants sont généralement les favorisés du sort. D'ailleurs, il est des prix de consolation...

Quatre jolis prix sont l'enjeu de cette partie de cartes qui se donnera à la résidence du Dr J.-P. Howden, mardi 12 décembre, à huit heures du soir.

Mme H. Béland, vice-présidente du comité d'organisation, recevra avec l'hôtesse, Mme J.-P. Howden. Mme S. Nault est la convocatrice en charge et saura très bien remplir son rôle pour l'agrément des visiteuses et visiteurs.

Mmes A.-E. Lacroix et J.-P. Tremblay se partageront l'honneur de la table du goûter.

A mardi 12 décembre, 8 heures du soir, la gaie réunion à la résidence de Mme Howden, 156, rue Eugénie, Norwood! Qu'on se dispute l'honneur et les prix!

G. PROVOST, sec.

Fédération des Femmes Canadiennes-françaises

Le lundi 27 novembre, Mme J.-A. Rheaume recevait l'exécutif de la Fédération à son domicile, 282, avenue Bannatyne.

Une fois les activités de l'assemblée terminées, Mme Rheaume nous servit un délicieux goûter.

Nos remerciements bien sincères à Mme Rheaume pour sa gracieuse hospitalité.

• • •

L'assemblée mensuelle de la Fédération a lieu aujourd'hui 6 décembre, dans la salle des Scouts catholiques, rue Aulneau, Saint-Boniface, à 2 h. 45.

Tous les membres sont instamment priés d'être fidèles au rendez-vous, car de grandes questions y seront discutées.

• • •

Tous les membres sont aussi invités à se rendre au thé donné chez Mme MacKinnon, 505, rue Dorchester, le 9 décembre, de 4 heures à 9 heures.

Mme C.-E. Landry, la gracieuse organisatrice, invite non seulement les dames, mais aussi les messieurs, à ce thé au profit de la Croix-Rouge.

• • •

Concours de Rédaction dans les écoles françaises pour le mois de novembre

Ecole du Sacré-Coeur: Prix, Pauline Millette. Mention honorable, Antoinette Lezal, Lorraine Cloutier.

Ecole Provencher: Grade VII. Prix, Raymond Gougeon. Mention honorable, Albert Paillé, René Rousseau.

Institut Collégial Saint-Joseph: Grade VII. Prix, Loretta Dumont. Mention honorable, Blanche Bouchard, Denise Bougeau.

Maria COSSETTE, sec.

PETITES NOTES

M. et Mme R.-P. Lussier, de Mariapolis, Man., annoncent les fiançailles de leur fille, Clémence, avec M. Percival Toutant, de Flin Flon, Man., fils de M. et Mme Charles Toutant, de Treherne, Man. Le mariage aura lieu à la fin de décembre.

• • •

Le docteur André-Jean est retourné à Montréal la semaine dernière, après avoir passé quelque temps à Winnipeg en visite chez des parents et amis.

• • •

Magnifique ferme à vendre à La Salle. 480 acres: 350 en culture, 35 en guéret d'été, 2 milles du village. Bons bâtiments, puits, etc. Prix $28 l'acre. S'adresser à S.-A. Nault, 301, Gr. West Perm. Bldg., Winnipeg, Man.

Mariage Behan-Salmon

Le mariage de Mlle Marguerite Salmon, fille de M. et Mme A. Salmon, avec le bombardier Joseph Behan, Royal Canadian Horse Artillery, 18th Medium Battery, fils de M. et Mme P. Behan, de Winnipeg, a été béni par M. l'abbé Gourmoyer, en l'église de Saint-Vital, Fort Garry, le 25 novembre, à 9 h. du matin. Mme L. Bellefeuille touchait l'orgue; elle joua la Marche Nuptiale, de Lohengrin et l'Ave Maria, de Schubert.

La mariée, accompagnée de son père, portait une toilette en moire couleur écaille d'oeuf avec encolure en forme de V et petites manches bouffantes. La robe était garnie d'une bordure "lustré". Elle portait une voilette retenue par une couronne de muguet, et un bouquet de roses "Sweetheart".

Mme R. Persons, d'Elie, Man., soeur de la mariée, était dame d'honneur et Mlles Louise et Irène Persons, les petites bouquetières. Le sergent-major Robert McAuley, de la R.C.H.A. était le garçon d'honneur. A la sortie de l'église, une garde d'honneur fut formée.

Une réception eut lieu ensuite chez les parents de la mariée, puis M. et Mme Behan partirent pour un voyage en automobile à Portage-la-Prairie.

Pour voyager, la mariée avait choisi une robe de laine corail garnie bleu marine, un feutre noir et un manteau de seal.

Les nouveaux mariés résideront à Winnipeg.

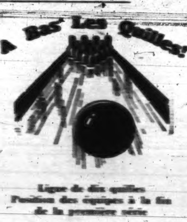
Trois rédacteurs du "Clarion" recherchés

TORONTO — La police du Canada a été priée d'arrêter trois anciens rédacteurs du journal communiste de Toronto, le "Clarion", que l'on recherche sous l'accusation d'avoir violé la loi de la Défense canadienne.

Charles Sims, 36 ans, Samuel Scarlett, 55 ans et Joseph Cline, 35 ans, sont accusés d'avoir imprimé et distribué le "Clarion" du 11 novembre, lequel contenait des articles "préjudiciables à la poursuite efficace de la guerre".

Les mandats d'arrestation ont été émis il y a quelque temps. Le journal a été supprimé.

Club Sportif du Sacré-Coeur



Ligue de dix quilles
Position des équipes à la fin de la première série

Section A

	G.	P.
Provencher	19	8
Taché	14	13
Banque Can. Nat'le	11	16
Club Sportif	10	17

Section B

	G.	P.
Hôtel Boblin	20	7
Les Jeunes du Club	12	15
Canadian Publishers	12	15
Société St-Jean-Baptiste	11	16

Ligue de cinq quilles

Parties du 30 oct. 1939

Léveillé	909	1002	1137—3048	
Gagnon	862	865	811—2538	
Giguère	920	857	856—2633	
Sala	744	874	846—2464	

Demoiselles

Haute partie: Alberte Blanchard, 236; Hautes 3 parties: Alberte Blanchard, 594.

Messieurs

Haute partie: E. Jubinville, 268. Hautes 3 parties S. Gareau, 615.

Positions des équipes

Léveillé	19	9	861
Giguère	13	14	831
Gagnon	12	15	907
Sala	11	16	839

Ligue des dames

	G.	P.
Equipe Chaput	13	7
Equipe Asselin	11	9
Equipe Aubé	11	9
Equipe Laflèche	5	15

Haute partie: Mme P.-E. Laflèche, 238; hautes deux parties, Mme P.-E. Laflèche, 399; haute moyenne, Mme L. Mercier, 165.

Trois Canadiens près de Petsamo

TORONTO — Aux bureaux de l'"International Nickel", on affirme qu'il ne se trouvait que trois Canadiens à l'établissement que la compagnie possède près de Petsamo, en Finlande, région qui vient d'être envahie par les Russes. Ces trois Canadiens, qui ont quitté Sudbury pour la Finlande il y a quelques années, sont MM. W. L. Innis, N. H. Stearns et W. Ibbotson.





Pour Vous, Mesdames

Directrice, Mère-Grand

Séparation . . . .

Alors, c'est décidé: Nous ne nous verrons plus.
Tu reprendras ta route. Et moi? . . . C'est mon affaire . . .
Oh! ne proteste pas. C'est toi qui l'as voulu.
Et ne cherche jamais à savoir. Je préfère.

Tu me l'as déjà dit maintes fois: "Quittons-nous.
La vie a trop duré comme nous l'avons faite".
C'est triste et j'ai pleuré, car je t'aimais beaucoup.
Tu le vois? Je me sers du passé . . . Je suis prête.

Ne me prends pas la main. A quoi bon supplier?
Tous les plus beaux romans ont une ultime page.
Notre baiser d'hier sera notre dernier,
Et son beau souvenir fera notre courage.

Tu ne m'écriras pas. Tes lettres me tueraient,
Ou je pourrais, peut-être, écouter leur prière.
Il ne le faudra pas. Tu me comprends? . . . Jamais!
A la place du coeur, mettons-nous une pierre . . .

Profitons d'un instant où j'ai l'âme très forte.
Il faut tuer l'amour et ne plus nous revoir.
Ne dis rien en parlant. Sois sage . . . Ouvre la porte.
Là! . . . C'est fini . . . Adieu! . . .
Chéri! . . . Reviens ce soir!

Charles BLEUNARD.

Les petites joies

Les petites joies, les journées en sont pleines de ces petites joies, en seraient pleines, plutôt, si nous voulions. Malheureusement, nous ne faisons pas comme toi, Geneviève, nous ne les regardons même pas, nous ne les goûtons pas, ces petites joies, nous les perdons par notre faute!

—C'est vrai, dit Marie. Et nous avons tort. Assurément, les joies que donnent les petites choses, ce n'est pas le chemin royal, le grand chemin de la perfection, de la mortification chrétienne, ce n'est qu'un sentier entre les haies de nos jardins, un sentier pour aller d'une maison à l'autre, mais combien d'âmes ont besoin de ce sentier-là! — Il n'y a pas non plus à comparer ces petites joies avec les joies profondes de la famille, et celles de la conscience, avec le premier sourire de notre enfant ou le contentement d'une victoire que l'on a remportée sur soi-même. Ces joies des petites choses, ce n'est que de la menue monnaie; mais pourquoi la jeter?

—Nous la jetons, reprit Madeleine. Je la jette. Ce matin, quand j'ai ouvert ma fenêtre, ai-je goûté la douceur de cette brume qui poudrait les prés, de ce ciel sans un nuage, de ce soleil qui montait si clair, si caressant, de cette fumée qui se dorait en s'envolant tout droit? Non. J'ai reçu une lettre d'une amie dont je n'avais point de nouvelles depuis longtemps; assurément, cela m'a fait plaisir, mais ai-je pris garde à ce plaisir? Non. Lisons-nous un beau livre? Regardons-nous un tableau de maître? Nous en jouissons sans en jouir. Nous n'arrêtons pas notre attention à notre joie. Nous ne l'arrêtons qu'à ce qui nous blesse. Nous savons bien nous regarder souffrir: nous ne savons pas nous regarder être heureux.

Il ne s'agit pas de se perdre voluptueusement dans cette jouissance; de cueillir, comme Horace, le jour ou même l'heure et de ne rien voir au delà; il s'agit d'accepter la grappe de raisin que le bon Dieu nous offre, de la manger et de la trouver bonne, parce qu'elle est bonne et parce que c'est lui qui nous la donne, et aussi de ne pas oublier de lui dire merci et de l'en aimer davantage.

Petites joies des yeux, petites joies des oreilles, petites joies du coeur ou de l'esprit, couchers de soleil, chants des oiseaux. Sourire de l'amitié, lumière de la pensée, il me semble entendre en tout cela Dieu nous dire: "Ne voyez-vous pas combien je vous aime? Et vous? . . ."

—Nous, dit Jeanne, nous faisons toujours le héron. Nous ne voulons pas nous donner la peine d'ouvrir le bec pour si peu de chose, ces goujons que nous n'avons qu'à prendre; nous rebutons ces petites joies argentées que toutes les heures du jour nous apportent. Nous en attendons de grandes; nous n'en voulons que de grandes. Mais celles-là, celles que nous rêvons, ces félicités que nous nous forgeons, les aurons-nous jamais, et si, d'aventure, elles nous arrivent un jour, les trouverons-nous aussi grandes que nous nous les imaginons? Et n'y perdrons-nous point, plus que nous n'y gagnerons?

Les petites joies sont meilleures que les grandes — les grandes joies terrestres, uniquement terrestres, bien entendu — meilleures, parce qu'elles sont moins dangereuses, qu'elles ont moins d'emprise sur nous; elles risquent moins de nous faire oublier les joies éternelles qui sont les vraies joies; elles ne sont pas des liens assez forts pour ligoter les ailes de l'âme et l'empêcher de prendre son vol. L'âme n'y trouve point un banquet où elle s'attable, où elle oublie que ce n'est pas là qu'elle allait, qu'elle n'est pas arrivée; elle y trouve seulement un rafraîchissement qui l'aide à poursuivre son voyage.

—(Le Noël).

Chronique médicale

Il ne verra plus jamais

Tout récemment un nouveau-né a perdu la vue: le pauvre petit est aveugle des deux yeux. Ses parents, on le conçoit, sont désolés. Et il y a de quoi! Une maman a maintenant sur les bras un bébé magnifique, plein de vie et qui respire la santé! Mais cet enfant est condamné à ne plus jamais voir la lumière du jour. C'est un destin tragique et d'autant plus malheureux qu'il est évitable.

Oui, on peut prévenir la cécité chez le bébé qui vient de naître.

Pourquoi devient-il aveugle?

Parce que ses yeux sont affectés d'une maladie grave: l'ophtalmie purulente. Les yeux de l'enfant sont injectés de sang, ses paupières sont rouges, il ne peut voir la lumière et une goutte de pus vert apparaît quand on veut examiner les yeux.

Tout enfant qui présente ces symptômes dans les tout premiers jours après la naissance peut perdre la vue. **La vision est en danger. Le médecin doit être appelé immédiatement.** Il n'y a pas une minute à perdre.

Nous ne dirons pas le traitement qui doit être fait au cas où certaines gens se croiraient dispensés d'appeler le praticien.

Nous répétons qu'il s'agit d'un cas excessivement grave, d'une maladie qui peut être mortelle pour les yeux. Le traitement doit être institué sous la direction personnelle d'un médecin. Le plus souvent le bébé est envoyé immédiatement à l'hôpital, car nombre de médecins de famille ne veulent pas prendre la responsabilité d'un traitement qui doit être appliqué **nuit et jour.**

Nuit et jour, jour et nuit, vous entendez, madame, le nouveau-né atteint d'ophtalmie purulente doit être sous les soins de la maman ou de l'infirmière qui doivent suivre scrupuleusement les ordres du médecin.

Dans presque tous les cas la vision du bébé sera sauvée. Mais à la condition expresse que le médecin soit appelé dès les premiers symptômes.

Nous répétons à dessein que tout nouveau-né qui a les yeux rouges, qui ne peut souffrir la lumière et qui présente une goutte de pus à l'examen des yeux est un enfant qui peut devenir aveugle. **C'est le cas où jamais d'appeler le médecin sans tarder.**

-Dr Adrien PLOUFFE.

Le bébé l'adore

—Et votre petit bébé, monsieur, est-ce qu'il commence à vous connaître?

—Il m'adore déjà au point de dormir toute la journée pendant que je travaille, de manière à rester éveillé toute la nuit pour que je puisse l'amuser.

LES PUNAISES

Les Hémiptères ou Punaises sont exclusivement des insectes piqueurs et suceurs. Les uns puisent leur nourriture dans les végétaux. Les autres, aux appétits sanguinaires, recherchent des proies vivantes dont ils sucent le sang. La salive qu'ils dégorgent à l'endroit piqué est suffisamment irritante pour tuer presque instantanément les insectes dont ils font leurs proies. Mais, certains d'entre eux recherchent de préférence le sang chaud des Vertébrés, et spécialement de l'homme. Rares sont ceux qui ne connaissent pas la piqûre de l'affreuse Punaise des lits, Cimex lectularius.

Description et vie de la punaise

La punaise adulte est de couleur rouge brun. Son corps très plat et sans ailes lui permet de se faufiler dans les fissures du plancher, des boiseries, de la tapisserie, du lit, entre les coutures du matelas. Sa bouche est transformée en une sorte de longue trompe renfermant deux paires de stylets acérés qui ont pour mission de percer l'épiderme et d'aspirer le sang de la victime.

Cet insecte fuit le jour. Ce n'est qu'à l'arrivée de la nuit qu'il sort de sa cachette pour troubler le sommeil de l'homme endormi. La blessure [illegible] sa piqûre extrêmement douloureuse par le salive venin qu'elle déverse dans la plaie et qui a pour but d'empêcher la coagulation du sang afin de le mieux sucer. On dit que cette punaise bête est l'enseigne de la malpropreté et le fléau des logements pauvres. Cette assertion est incorrecte, car la punaise peut tout aussi bien pénétrer et s'installer dans la maison du riche que dans celle du pauvre.

Nous pouvons la prendre en voyage, au théâtre, et en infester notre propre demeure. Les hôtels sont aussi très souvent des lieux de contamination.

Les punaises ne sont pas seulement désagréables et malpropres, elles sont un danger pour la santé publique, et de nombreuses expériences ont montré qu'elles peuvent transmettre des maladies infectieuses.

La reproduction

La femelle dépose deux ou trois fois durant sa vie, une cinquantaine d'oeufs blanchâtres, cylindriques, pourvus, au bout antérieur, d'un opercule ou sorte de couvercle qui laissera passer la jeune punaise à sa naissance. Ces oeufs éclosent généralement au bout de dix ou vingt jours, suivant les conditions de la température. Dans le jeune âge, les punaises ressemblent aux adultes avec cette différence que leurs téguments sont pâles. Si elles prennent une couleur rouge, c'est qu'elles sont gorgées de sang. Le développement complet de la punaise dure de six à huit semaines à près d'une année, suivant les conditions de température et de nourriture.

Ses propriétés

Au temps de Pline l'Ancien, on attribuait à cet insecte des propriétés thérapeutiques. Ainsi, on guérissait les morsures de serpent à l'aide de cet insecte. Voici la recette: sept punaises mélangées à un peu d'eau est la dose requise pour un adulte. Pour un enfant, quatre punaises suffisent.

Dans un dictionnaire médical anglais d'autrefois, on dit que l'odeur de punaise atténue les crises hystériques . . .

—(Le Devoir).

PAYSANA

de novembre

Un émouvant poème de l'abbé Félix-Antoine Savard apporte un hommage aux défricheurs et "saints de la terre", et l'article de la directrice, Françoise Gaudet-Smet, exalte le labeur trop méconnu de "la vieille fille de la maison". Marcelle Gauvreau, détaillant la vie ingénieuse des Indiens, fournit une excellente leçon de botanique.

Madame Flore Chaput fait un appel en faveur de "Nos berceaux en terre de colonisation"; les rubriques de médecine, de mode, de cuisine et de beauté sont tenues avec autorité par Mmes Comtois-Chauveau, Cotnoir-Capponi, Bella Coussineau et Flore Chaput, tandis que Germaine Guèvremont apporte la suite de son roman "Tu seras journaliste" et que la directrice fait un reportage sur son voyage à Londres au congrès international des fermières.

Avec tout cela, ses modèles de tricot, ses patrons, son courrier, Paysana reste la revue de la meilleure ménagère.

Demandez un échantillon gratuit à case postale 25, Montréal.

—Il y avait deux sourds-muets qui se disputaient, mais j'ai en vite fait d'arrêter la querelle.

—Comment avez-vous fait?

—J'ai éteint la lumière.

Les salades

Avez-vous une salade renfermant des oeufs durs? Réservez quelques morceaux de blancs découpés en lanières fines: ce sont les pétales d'une marguerite dont le coeur est simulé par une rondelle de jaune.

Avez-vous une salade à la mayonnaise? Déposer la totalité de la sauce à la surface des feuilles et livrez-vous à toutes les fantaisies: rosaces, étoiles, que sais-je?

Recettes

pour les premiers froids de la saison

Filets de porc frais farcis

2 filets de porc
4 c. à table de beurre
Eau ou bouillon pour mouiller
Persil
1 oeuf
½ tasse de mie de pain.

Farce

Sel et poivre

Etendre la farce sur l'un des filets, mettre l'autre par-dessus et les attacher à deux ou trois endroits avec une ficelle. Chauffer le beurre, les cuire à feu modéré pendant une heure et mouiller avec un peu de bouillon ou d'eau.

Ragoût de boulettes de porc

Porc, boeuf, agneau
Boulettes de porc
2 oignons
1½ c. à table de farine grillée
Sel et poivre — Eau.

Faire cuire un mélange de viande avec les oignons et les assaisonnements. La cuisson avancée, ajouter les boulettes de porc et la farine grillée et délayée avec de l'eau froide.

Tête en fromage

1 tête de porc
2 oignons moyens
Feuilles de céleri séchées
Epices — eau — sel et poivre.

Parer la tête de porc et la faire bouillir avec assez d'eau pour la couvrir, pendant 2 à 3 heures. La cuisson terminée, enlever la viande et couper en morceaux. Passer le bouillon à travers la passoire fine, la remettre dans la marmite avec la viande coupée et tous les assaisonnements et faire bouillir pendant 20 à 30 minutes. Retirer du feu et en remplir les bols préalablement passés à l'eau froide.

Cochon de lait

1 cochon de lait
Lard salé — beurre
Eau et sel
4 t. de mie de pain trempée dans le bouillon
2 c. à table de beurre fondu
Abats de l'animal
Persil — Sel et poivre.

Préparer un cochon de lait en lui conservant la tête. Le remplir de la farce plus haut mentionnée, coudre l'ouverture, le parsemer de noisettes de beurre et le déposer dans une lèchefrite contenant du lard salé. Assaisonner et cuire au fourneau.

Cretons canadiens

4 livres de panne
Eau.

Enlever la peau de la panne, puis couper la graisse en petits morceaux et faire cuire sur un feu doux jusqu'à ce que la graisse soit toute fondue et que les résidus soient croustillants. Couler la graisse, faire refroidir les résidus après les avoir passés au petit moulin et assaisonner de sel et de poivre.

Un goût bien parisien en tout et malgré tout

L'élégance n'a pas capitulé en face des événements, elle s'est modifiée tout simplement

Communication du bureau du représentant officiel de la "Presse", [illegible] une physionomie d'[illegible] qui est faite de calme, d'équilibre et de confiance. Pour presque normal que la vie y reprenne son cours, les nécessités auxquelles les parisiennes sont soumises leur font adopter une tenue mi-ville, mi-sport qui permet de se livrer à tout ce que les circonstances commandent dans des conditions vestimentaires confortables mais non dépourvues d'élégance.

Les maisons de couture ont pour la plupart rouvert leurs salons tout doucement et apporté dans leurs collections les quelques modifications qui s'imposaient. C'est ainsi que si l'on a conservé à l'admiration des clients les robes du soir, celles-ci sont sobres, peu décolletées, rien de brillant ni d'éclaboussant ne les garnit. De boléros fleurs mais fort des [illegible] habillées qui connaîtront le succès pour aller dîner dehors lors des "permissions".

Chic et confort

Les couturiers ont surtout travaillé le genre sport confortable et chic en même temps. Chez Patou on voit, par exemple, une combinaison "mécano", d'une seule pièce, en lainage douillet, boutonnée du cou à la taille ou avec une fermeture éclair. Tenue commode pour celles qui auront cet hiver à conduire longtemps et peut-être la nuit.

Des costumes trois pièces, robe, jaquette et cape de même tissu. Des jupes élargies par des plis qui laissent l'aisance à la marche.

De la féminité

Bien entendu, la nécessité de s'habiller rapidement pour aller dans l'abri dès l'alerte a suggéré des modèles. Là aussi le pantalon domine, vaste poches dans lesquelles on glissera [illegible] [illegible] ment. Mais il n'y a pas que cela. Il y a tout ce qui nous est proposé pour que nous soyons femmes, vraiment féminines, pour que nous soyons telles qu'il aura rêvé de nous dans la tranchée, car après les rigueurs du combat, de la vie de soldat, ce ne sont pas d'autres soldats que nos braves doivent trouver au foyer et il faut bien se garder de tomber dans aucune exagération "pantalonesque".

C'est une coquetterie nécessaire que de s'occuper de sa garde-robe, même en temps de guerre. Des robes simples, nettes, à la coupe étudiée, aux détails délicats, auxquelles nous joindrons sac, chapeau, gants, qui parferont le raffinement de l'ensemble.

Pour l'hiver

Malgré la difficulté du temps, une de nos plus grandes maisons de fourrure a présenté une magnifique collection où la somptuosité de la paix n'est certes pas représentée, mais où de charmants manteaux à des prix plus que raisonnables sont offerts. Des capuchons adjoints rendent encore plus pratiques et douillets ces modèles. La cape courte ou longue a bien des faveurs.

Une originale création, la plus "habillée" de la présentation est en breitschwantz moiré, très ajusté sur le buste, le bas du manteau est en forme très large. Cette merveilleuse fourrure employée de la sorte réalise un modèle adorable.

Mais oui, pensons à nous habiller, à chaque occupation, un modèle s'y adaptant, voilà ce que Paris réalise avec son goût, son art et son naturel courage. Et nous en sommes les bénéficiaires.

Donnez des gants de laine!



671

Dessin no 671

Jolis gants tricot suédois, avec manchettes angora

Qui veut des gants de laine? Ceux-ci sont ultra-chics, très pratiques et d'un dessin différent. Le motif suédois simple fera l'admiration de tous. Ce cadeau fera des heureuses.

Le patron comprend toutes les directions nécessaires.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). **La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues.** Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Le Dessin Populaire du Jour



654

Dessin no 654

Joli tablier "Dutch Girl" à donner en cadeau

Voici un tablier nouveauté qui sera très apprécié comme cadeau de Noël. Le modèle est en mousseline bleu pâle et blanche, les fleurs de la robe sont roses et les tulipes roses et bleues. C'est le plus joli tablier que vous puissiez imaginer.

Le patron comprend toutes les directions nécessaires.

Pour se procurer ce patron, adresser comme suit: **Département de Travaux à l'aiguille, La Liberté, Winnipeg.** Mentionner le numéro du patron et inclure 20 sous (en monnaie seulement). **La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues.** Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Le Coin des Jeunes

Directrice : Mère-Grand

ENTRE NOUS

Mes chers Jeunes,

Des montagnes de lettres! Voilà ce que je reçois chaque semaine. Vous êtes bien gentils de m'écrire aussi souvent et des choses aussi charmantes. Pour vous en remercier, je publie le plus grand nombre possible de vos petits chefs-d'œuvre. Hélas! je ne puis les reproduire tous. Il me faudrait un grand journal comme celui de votre papa... Cela viendra peut-être...

Mes plus affectueux merci pour vos invitations. Vous êtes vraiment des petits amis épatants, qui ne manquent jamais l'occasion de me montrer leur affection. Ce qui m'attriste un peu, voyez-vous, c'est que je ne puis jamais vous répondre un grand "oui" comme j'aimerais tant le faire.

◆ ◆ ◆

Et maintenant, un mot aux élèves des grades supérieurs. J'ai reçu cette semaine trois lettres d'étudiantes d'un High School catholique de Chicago, demandant des correspondants ou correspondantes bilingues de leur âge ou plus âgés. Ces étudiantes désirent se perfectionner en français; elles en sont à la première année. Qui veut faire connaître et aimer notre belle langue tout en se créant d'agréables relations? L'une s'appelle Lillian, l'autre Dorothy, la troisième, Mary Rose. Elles ont 16 [illegible]

◆ ◆ ◆

Je vous devine, à l'heure qu'il est, en train de rassembler vos vieux jouets ou d'habiller une poupée, neuve ou vieille. Car il faut penser aux enfants pauvres en ce Noël de guerre.

Rien n'est plus réconfortant, n'est-il pas vrai, mes chéris, que de s'amuser en travaillant, afin de donner un peu de bonheur à de pauvres petits déshérités... Des petits, des gros paquets... Mère-Grand accepte tout. N'hésitez pas à faire le bien.

◆ ◆ ◆

N'oublions pas de bien prier la Sainte Vierge en cette belle fête de l'Immaculée Conception. Plus que jamais, sa protection nous est nécessaire en ces temps tourmentés. Demandons-la et méritons-la en intercédant avec une grande ferveur.

Bonne semaine, mes enfants. Ne soyez pas malades! Que vos études ne vous donnent que des satisfactions!

◆ ◆ ◆

Armand Robitaille, Juliette Augert, Evelyne Bazin, Guy Vigier, Elaine Baer, Roland Delaquis, Yvette Lesage, Antoine Dandel, Armand Monchamp, Antoinette Roch, Germain Dondo, Angèle Chaperon, Lina Vanberg, Yvette Gauvet, Yvette Dondo, Andrée Bazin, Marcel Augert, Fernand Bazin, André Meyer, Yvonne Mitchell, Thérèse Pallard, Yvette Bernard, Anna Sabourin, Roger Turgeon, Marie Kelly, Hubert Bosc, Agnès Pelé, Joseph Bergeron, Ernest Delaquis, Notre-Dame-de-Lourdes; Yvette Lord, Cécile Gagnon, Lucien Bocan, Odile Beaupré, Elisabeth Deschênes, Solange Fourde, Marguerite Grenier, Thérèse Bocan, Ida Pelletier, Alfred Henri, Paul Boisjoli, Gérard Bouteau, Eliane Gauthier, Laurent Boily, Denise Normandeau, Thérèse Normandeau, école Saint-Joachim, La Broquerie; Elaine Caron, Renée Poisson, couvent de Saint-Adolphe; Lillian Copet, Julien Charles, Pierre Bodin, Rita Berthelet, Marie-Thérèse Rey, Antoine Tourette, Thérèse Pallard, Marie Copet, Séraphine Bauche, Jean Gotin, Elise Charles, Joseph Martine, Jules Berthelet, Marguerite Morton, Jacques Bodin, Maurice Berthelet, Gabriel Hardy, Arthur Bauche, Roger Gotin, Marie Berthelet, Grande Clairière; Simone Carrière, Elie.

MÈRE-GRAND.

Joyeuse Fête

7 décembre

Martial Lavergne, Saint-Pierre-Jolys.

Laurent Jeanson, Lorette.

Anita Gauthier, La Broquerie, 6 ans.

8 décembre

Marie-Thérèse Bauche, Grande-Clairière, 15 ans.

Marline Trudeau, Grande Pointe.

Marguerite Grenier, La Broquerie.

Diana Vandal, Sainte-Anne, 8 ans.

9 décembre

Marie-Reine Laroche, Otterburne.

10 décembre

Bertha Lischynski, La Broquerie, 8 ans.

Rosaire Trudeau, Grande Pointe.

Fernand Labossière, Saint-Léon, 13 ans.

Norbert Préfontaine, Saint-Pierre-Jolys.

Bernice Albright, Saint-Norbert.

11 décembre

Claudette Carrière, Otterburne, 7 ans.

12 décembre

Isabelle Desrochers, Saint-Léon.

Aurel de Montigny, Sainte-Anne, 11 ans.

Irène Dooley, Grande Clairière, 8 ans.

13 décembre

Lucien Vermette, Otterburne.

[illegible], Sainte-Anne, [illegible]

A travers mon courrier

École Saint-Joachim,
La Broquerie, le 22 nov.

Chère Mère-Grand,

Je vous écri une petite lètre pour vous fère plézir. Bonjour chère Mère-Grand.

Votre petite-fille,

Elizabeth DESCHENES,
Grade I.

◆ ◆ ◆

École Saint-Joachim,
La Broquerie, le 22 nov.

Chère Mère-Grand,

Je sui bien content d'être main [illegible] capable de vous écrire. Je sui dan le grade I. J'aime l'école et ma maîtresse aussi.

Votre petit garçon,

Gérard BOUGEAU.

◆ ◆ ◆

École Saint-Joachim,
La Broquerie, le 22 nov.

Chère Mère-Grand,

Ses la première foi que je vous écri. J'ai un petit frère, il s'apèle Léon, il jase. J'ai aussi un bo petit chien brun et blan.

Votre petit garson qui vous done un gro bec.

Lucien BOCAN,
Grade I.

◆ ◆ ◆

École Saint-Joachim,
La Broquerie, le 22 nov.

Chère Mère-Grand,

Dimanche je été au nosse de grand-père et de grand'mère. Sété bien bo, on s'est amusé.

Votre petite-fille qui vous ême.

Yvette LORD,
Grade I.

◆ ◆ ◆

École Saint-Joachim,
La Broquerie, le 22 nov.

Chère Mère-Grand,

J'ai quelque chose de beau à vous dire. Maman m'a acheté une belle robe rouge. Je la mets le dimanche. J'aimerais que vous veniez la voir.

Je vous embrasse bien fort.

Cécile GAGNON,
Grade I.

◆ ◆ ◆

École Saint-Joachim,
La Broquerie, le 22 nov.

Chère Mère-Grand,

Aujourd'hui on lit de beaux livres. J'aime beaucoup cela, car il y a de belles images coloriées dedans. Je suis arrivée deuxième le mois dernier. Cécile est arrivée "première". Notre maîtresse est bien bonne.

Laurent BOILY,
Grade I.

◆ ◆ ◆

Notre-Dame-de-Lourdes,
le 23 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

J'aime bien aller à l'école, mais j'aime bien aussi le samedi d'aller chez mes grands-parents ramasser du bois avec papa. J'aime aussi faire des promenades à cheval quand j'ai la chance d'attraper notre vieux Prince. Mon petit frère, Guy, veut toujours venir avec moi.

Je vous quitte, Mère-Grand, et je vous écrirai encore.

Votre petit garçon,

Marcel AUGERT.

◆ ◆ ◆

Grande-Clairière,
le 20 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

Je suis dans le grade cinq. Je mesure cinq pieds et deux pouces. Nous venons en classe à pied—deux milles et demi—mon frère, Arthur, mes sœurs Marie et Jeanne et moi. Pour le premier hiver cette année, nous viendrons en traîneau, nous sommes bien contents.

Notre journée missionnaire est le 15 de chaque mois. Nous avons écrit une lettre à M. R. Fasseaux, missionnaire en Chine, né à Grande-Clairière. Nous sommes fiers et heureux de lui envoyer des timbres et des photos. Si quelques amis dévoués aux missions, voulaient lui envoyer des secours, car il est dans un pressant besoin, voici son adresse:

Révérend Père Raphaël Fasseaux,
Evêché, Hué (Annam)
Indochine française.

Voulez-vous, bonne Mère-Grand, nous aider à obtenir des secours pour ce bon missionnaire?

Votre grande fille,

Séraphine BAUCHE.

◆ ◆ ◆

Notre-Dame-de-Lourdes,
le 23 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

Je viens vous dire un grand bonjour. Cette année ma petite sœur Lorraine a commencé la classe. Elle a presque fini son livre de lecture. Maintenant nous sommes cinq qui allons à l'école. Moi je suis dans le grade III. Nous parlons l'anglais dans la classe. Je ne vous ai pas vue au Congrès Eucharistique. J'espère vous voir une bonne fois....

Votre petite-fille,

Yvonne MITCHELL.

◆ ◆ ◆

Notre-Dame-de-Lourdes,
le 23 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

Cette année je ne suis pas toute seule pour aller à l'école, ma sœur, Gertrude, vient avec moi. Ma petite sœur Jeannette est bien mignonne, elle court et grimpe partout.

J'ai hâte à Noël, je pense bien avoir un service de vaisselle et une boîte.

Une petite-fille,

Yvette LESAGE.

◆ ◆ ◆

Notre-Dame-de-Lourdes,
le 23 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

Ça va bien par chez nous. Je vais toujours à l'école. J'aime bien cela. Depuis quelque temps mon ami et moi travaillons à l'église. Je crois que nous allons travailler jusqu'à Noël. Nous faisons briller les chandeliers ou bien nous balayons avec une balayeuse électrique.

Votre petit-fils,

Armand MONCHAMP.

◆ ◆ ◆

Notre-Dame-de-Lourdes,
le 23 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

Je vais à l'école. Je suis dans le grade trois. J'ai été la septième le mois dernier. Durant la récréation, nous jouons à la "tag". Nous faisons aussi un grand rond et nous chantons.

La religieuse qui nous fait l'école n'est pas bien sévère. J'ai une petite sœur qui s'appelle Jeannette. Mon papa travaille au garage chez M. Jamault. J'ai hâte à Noël.

Votre petite-fille,

Lina VANBERG.

◆ ◆ ◆

Grande-Clairière,
le 17 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

Je suis une petite fille qui essaye d'être bien sage. Je vais à l'école, j'ai neuf ans et je suis dans le grade trois. J'ai un petit frère qui s'appelle Edouard, il a six ans, il vient à l'école aussi.

Nous avons une belle classe, je l'aime bien. Je prie pour que beaucoup de petits enfants puissent avoir la même avantage que moi. Nos maîtresses nous parlent souvent des enfants qui ne connaissent pas le bon Dieu et qui n'ont personne pour le leur faire connaître; nous, qui avons cette chance, devrions en remercier le bon Dieu et l'aimer bien fort pour ceux qui ne le connaissent pas.

L'œuvre de la Sainte Enfance est établie dans notre école; il y a un tableau d'honneur pour ceux qui donnent leur sou chaque mois. J'en ai déjà donné onze.

On apprend des pièces pour le concert de Noël, je suis dans quatre pièces; j'aime bien ça.

Je vous remercie beaucoup, chère Mère-Grand, pour avoir fait mettre mon nom sur la Liberté, je l'ai bien vu. Oh! que j'étais contente!

Votre petite-fille qui vous aime bien et qui prie pour vous,

Lillian COPET.

◆ ◆ ◆

Notre-Dame-de-Lourdes,
le 23 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

Je vais à l'école. Je suis dans le grade III. J'apprends à lire, à écrire et à compter.

J'ai une petite sœur, Lucette; elle a six mois. J'ai aussi un petit frère de trois ans, il est gentil comme tout. Je l'amène à Vêpres le dimanche; il ne bouge pas du tout.

Une petite-fille qui vous aime bien,

Yvette DONDO.

◆ ◆ ◆

Notre-Dame-de-Lourdes,
le 23 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris. J'ai un petit frère, Marc, il a six mois. Il est bien sage et il tend les bras à tout le monde surtout à papa, quand il revient du magasin. Je suis dans le grade trois. J'ai huit ans. Je suis une petite croisée. Ma maîtresse s'appelle Sœur Marie du Sacré-Cœur. Dans notre classe nous sommes 35. J'ai quatre petites amies.

Votre petite-fille,

Evelyne BAZIN.

◆ ◆ ◆

Notre-Dame-de-Lourdes,
le 23 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

Je suis très content de vous écrire pour la première fois cette année. Je ne suis pas vieux, alors je pourrai vous écrire de nouveau. J'ai huit ans. Je suis dans le grade quatre.

L'hiver approche, les feuilles sont déjà tombées. Nous n'avons pas encore de neige; y en a-t-il chez vous? Une sauvagesse est venue chez nous et nous a dit qu'il n'y aurait pas de neige jusqu'en décembre.

Votre petit-fils,

Guy VIGIER.

◆ ◆ ◆

Grande-Clairière,
le 20 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

C'est la première fois que je vous écris.

Je vais à l'école en voiture, je suis l'aîné de la famille, je conduis la voiture. Nous sommes quatre qui venons en classe; nous demeurons à trois milles et demi de l'école.

M. le curé nous a fait une visite la semaine dernière; il nous a fait lire cette fois en anglais et nous a donné une récompense.

Je trais cinq vaches, j'aide papa tous les samedis à charrier le foin, on charrie à trois fourragères.

Je lis le "Coin des Jeunes" toutes les semaines, j'aime bien cela. Nous apprenons des pièces pour le concert de Noël.

Votre petit ami,

Pierre BODIN,
Grade V.

Grande-Clairière, Man.,
le 21 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

Comme je suis contente de vous écrire. Je suis dans le grade huit. Nous sommes deux dans ce grade.

J'aime bien l'été, mais je préfère l'hiver parce qu'on a du plaisir à glisser en bas des buttes en traîneau. Nous demeurons à un demi-mille de la butte où Mgr Gaire a planté la croix quand il est venu de France fonder Grande-Clairière en 1888.

Voici comment notre paroisse a eu son nom. Quand Monseigneur est arrivé, il dit: "Quelle grande clairière!" Alors le nom est resté: Grande-Clairière.

N'aurons-nous jamais la joie de recevoir votre visite, chère Mère-Grand?

Je vais terminer ma lettre en vous embrassant tendrement.

Votre petite-fille qui vous aime,

Marguerite MORTON,
13 ans.

◆ ◆ ◆

Grande-Clairière, Man.,
le 20 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

Je suis un garçon du grade six qui vous aime bien. Je lis toujours avec intérêt notre "Coin des Jeunes". J'aime bien "Pluck et les insectes". Tout le monde devrait être de mon avis... Je voudrais que Pluck et les insectes se continue toute l'année, car c'est drôle.

Je charrie le bois dans mon traîneau, je mets beaucoup de bois dedans, il a une grande boîte. Jusqu'à présent je rentrais mon bois dans une grande voiture à deux roues.

Je suis toujours enfant de chœur. J'ai aussi le grand bonheur de servir la messe à Bellevue, village à treize milles de Grande-Clairière, où nous nous rendons avec M. le curé tous les dimanches. Nous allons chez un bon vieux monsieur qui nous reçoit si bien qu'on se trouve heureux chez lui et qu'on aime y revenir.

Votre petit garçon,

Joseph MARTINE,
11 ans.

◆ ◆ ◆

Grande-Clairière,
16 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

Il y a longtemps que je ne vous ai pas écrit, mais je ne vous ai pas oubliée. J'aime lire le "Coin des Jeunes".

M. le Curé est venu nous faire une petite visite à la classe. J'ai su ma leçon. J'aimerais qu'il soit M. l'Inspecteur. Les examens ne seraient pas si difficiles. Je pourrais me tirer d'affaire.

Le samedi, je suis presque toujours autour de maman, surtout quand elle fait des gâteaux. Elle en fait un petit pour Raymond et moi. Je mets un bouton dedans. On rit quand on le croque.

Je vais terminer ma lettre, car il faut laisser de la place aux autres petits enfants.

Votre petite-fille qui vous aime,

Thérèse PALLARD,
8 ans.

◆ ◆ ◆

Grande-Clairière, Man.
le 20 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

J'aime bien l'école, je suis dans le grade quatre, j'ai neuf ans.

Ma petite sœur Irène a six ans; elle est presque aussi grande que moi, et tout le monde me dit: elle va te passer.

J'ai un petit frère aussi, grand et gras, il a quatre ans, il s'appelle Léon, il nous fait souvent enrager.

"MÈRE CANADA"

Couvent d'Elie,
le 27 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

C'est un plaisir pour moi de venir vous entretenir aujourd'hui de la grande visite que notre école a eue ces jours derniers.

Révérende Mère Visitatrice, de passage au Couvent, est venue visiter notre école. Nous l'attendions avec vive impatience, car nos maîtresses nous avaient souvent parlé d'elle. Aussi regardions-nous souvent du côté où Révérende Mère devait arriver. Elle fit une visite dans chacune des classes; elle s'intéressa à chacun de nous, cherchant et reconnaissant sur les jeunes visages, d'autres visages jeunes aussi il y a trente et quarante ans. Elle en récupéra beaucoup par les traits de famille. Révérende Mère nous donna de sages conseils, dictés par sa longue expérience et sa grande affection pour l'enfance; elle nous encouragea vivement à la piété solide, soutien de la jeunesse de nos jours si exposée à tant de périls pour sa foi; elle nous dit aussi de bien profiter de l'enseignement qui nous était donné, car l'écorce un peu amère de l'étude cache le doux fruit de la science.

Lorsque toutes les classes furent visitées, nous nous réunîmes dans la classe supérieure où nous chantâmes une cantate de bienvenue que nous connaissions [illegible] mieux. Puis suivit une adresse à laquelle Révérende Mère répondit par des mots bien sentis. Elle ne put dissimuler son étonnement en voyant ce groupe compact que nous formions, car, dit-elle, il y a quelque trente ans, l'école comptait à peine quarante enfants et aujourd'hui c'est cent quarante que j'ai sous les yeux. Ensuite elle nous entretint de ses nombreux voyages, et si je me souviens bien, elle a, je crois, traversé l'océan seize fois. Il y a quelques années, elle est allée en Indo-Chine où, nous a-t-elle dit, elle a vu une enfant du pays qui, ayant les deux bras coupés, exécutait des travaux de toute beauté, peignait ses compagnes avec ... ses pieds. Cependant malgré ses nombreuses pérégrinations, elle nous a affirmé que son cœur restait rivé au Canada, ce qui lui a valu le nom de ... Mère Canada, nom qui a pour elle un charme indéfinissable et dont elle se glorifie.

Elle nous demanda si parmi nous il y en avait qui désiraient se faire prêtre ou religieux, car le labeur abonde en pays de missions. Enfin comme tout finit, même les plus agréables choses, Révérende Mère se retira non sans nous avoir communiqué un peu de son élan vers le bien et le beau et nous avoir obtenu dispense des devoirs du soir qui auraient été une ombre au tableau.

Votre tout respectueuse,

Simone CARRIERE,
Grade IX.

Nous avons deux chiens, un petit chien qui s'appelle Rex et le gros, sa mère, s'appelle Puppy. Il est toujours avec nous, nous l'aimons bien.

J'habite tout près de l'école, je n'ai qu'un quart de mille à marcher; je retourne dîner, mais pas l'hiver, il fait trop froid.

Je reviendrai encore, si vous le voulez bien.

Votre petite-fille,

Marie-Thérèse REY.

◆ ◆ ◆

Couvent de St-Adolphe,
le [illegible] novembre 1939.

Bonjour, Mère-Grand. Ça fait bien longtemps que je ne vous ai pas écrit, mais aujourd'hui je ne peux plus attendre, à moins de cesser d'être votre petite-fille.

Saint-Adolphe maintenant a beaucoup changé, si vous voyiez... vous ne reconnaîtriez plus la place. Nous avons l'électricité depuis une semaine et nous avons aussi un chemin gravelé. Chère Mère-Grand, c'est avec plaisir que je vous invite à venir à Saint-Adolphe pour voir ces changements et aussi pour nous voir. Dans notre cher couvent cette année, il y a beaucoup de nouvelles pensionnaires. Je sais qu'elles aimeraient toutes vous connaître.

Dimanche prochain est la fête de sainte Catherine. Je vous assure qu'elle va être fêtée, car M. le curé organise pour ce jour-là une partie de cartes en règle. Elle serait un succès sans pareil si seulement vous étiez de la fête.

Je vous embrasse, chère Mère-Grand.

Votre affectueuse amie,

Renée POISSON.

◆ ◆ ◆

Couvent de St-Adolphe,
le 23 novembre 1939.

Chère Mère-Grand,

Il y a bien longtemps que je lis le "Coin des Jeunes" et je m'empresse à mon tour de vous donner des nouvelles du Couvent de Saint-Adolphe.

Je suis pensionnaire et c'est ma deuxième année. Pour parler franchement, j'aimerais bien rester à la maison; ceci est tout naturel n'est-ce pas? J'aime bien quand même la vie du pensionnat. Cette année nous sommes quarante pensionnaires et nous nous amusons toutes tellement que nous ne trouvons guère le temps de nous ennuyer. Cela n'empêche pas que nous comptons les jours avant notre prochaine sortie et rendues aux derniers jours, nous comptons même les heures. Etes-vous déjà passée par la vie du Couvent, Mère-Grand? Que nous aimerions vous entendre raconter vos expériences de petite pensionnaire! Quelles belles histoires bien propres à fixer notre attention. Mais je m'arrête, vous pourriez croire vos petites-filles curieuses.

Nous faisons un "Concours de bon langage". Les jetons volent de ce temps-ci, surtout cette semaine, parce que nous aurons dimanche la visite de Mère Provinciale qui assistera à notre réunion. Sa présence nous stimule... c'est à qui aura plus de victoires.

Vous souhaitant une bonne santé pour vous conserver longtemps à l'amour de vos petits-enfants, je vous dis mon meilleur "au revoir".

Une pensionnaire,

Elaine CARON.

Chez le pharmacien

Un petit garçon se présente et demande du laudanum.

—On ne donne pas comme cela du laudanum au premier venu, reprend le pharmacien.

—Mais, M'sieur, je ne suis pas le premier venu, il y avait quatre personnes avant moi.

• • •

—Grand-père, aujourd'hui je n'ai pas crié chez le dentiste.

—C'est très bien, mon petit. Que t'a-t-il fait?

—Rien à moi; mais il a arraché une dent à ma petite sœur.

La Mode Pratique



Attrayants jouets pour enfants de Noël

Employez vos loisirs à confectionner ces gentils jouets pour Noël. Exactement ce qu'il faut pour remplir les bas de vos enfants! Le tonneau a la queue dressée d'une jolie boucle; les ailes et les pattes du canard sont en guingan ou tissu quadrillé; l'éléphant est d'une apparence vraiment robuste et le chien a les oreilles pendantes et un air si sympathique!! Faciles à faire avec n'importe quelle retaille.

E-11202 comprend quatre petits animaux. Le patron donne toutes les directions.

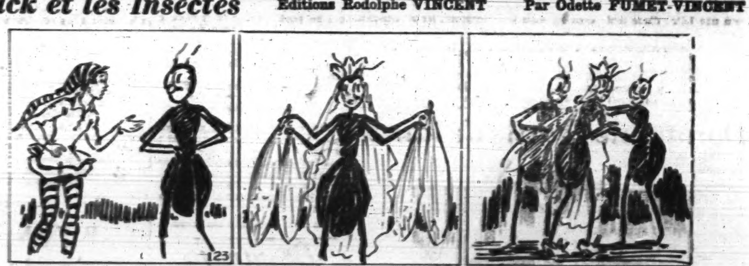
Adressez comme suit: Département de la Mode, La Liberté, Winnipeg.

Prière de mentionner exactement le patron désiré et le numéro du modèle choisi. Inclure 15 sous par patron en monnaie seulement. La Liberté n'est pas responsable des lettres non reçues. Un délai de huit jours est nécessaire pour la réception de ces patrons.

Ces patrons sont en anglais seulement.

Pluck et les Insectes

Editions Rodolphe VINCENT — Par Odette FUMET-VINCENT



1. Pluck est content d'apprendre tant de choses nouvelles sur ses amies les fourmis, mais un point l'intrigue toujours. Pourquoi les reines, parties avec des ailes pour le vol nuptial, n'en ont-elles plus, après?

2. Brunette lui explique enfin que, lorsque les reines touchent la terre après leur vol nuptial, elles détachent elles-mêmes leurs ailes qui ne leur serviront plus.

3. Parfois aussi ce sont les ouvrières choisies par elle, pour aller fonder une nouvelle fourmilière, qui se chargent de les leur ôter.



1. Parfois encore, c'est au contraire un groupe d'ouvrières, qui, rencontrant une reine, vers la fin du jour des noces, la saisissent, et l'emmènent dans leur demeure.

2. Cela, même s'il y a déjà d'autres reines, dans la cité, où toutes, au contraire des abeilles, vivront en bonne intelligence.

3. Chaque reine a son groupe d'ouvrières, qui l'adorent, lui font une garde d'honneur, et lui prodiguent les marques du plus profond respect.

Autour de la Ferme

LA COOPERATION

par GERARD FILION, L.S.C.
secrétaire général de l'U.C.C.

Quatrième leçon

Les Bienfaits de la Coopération

La coopération poursuit principalement une fin d'ordre économique. En effet, elle tend à relever le niveau de vie de classes laborieuses, en procurant à meilleur compte les articles nécessaires à la vie (coopérative de consommation), en abaissant le prix des marchandises d'utilité professionnelle (coopérative agricole d'achat), en transformant plus économiquement et en vendant plus cher les produits de ses membres (coopération de transformation et de mise sur le marché), en obtenant pour ses membres des facilités de crédit (caisses populaires), en groupant les risques-vie, incendie, accidents, etc. (mutuelles), en procurant des services sociaux (bibliothèque, cours, hospitalisation, soins médicaux, etc.).

Cependant, les bienfaits de la coopération ne se font pas sentir uniquement dans l'ordre économique; on les retrouve également dans l'ordre social et même dans l'ordre moral. En effet, la coopération adoucit et facilite les rapports entre les hommes; bien plus, elle peut aider dans une certaine mesure la pratique des vertus naturelles et même des vertus chrétiennes.

BIENFAITS D'ORDRE ECONOMIQUE

Dans l'ordre économique, la coopération procure les avantages suivants:

1. Elle diminue les frais de vente.

La mise sur le marché des produits agricoles par l'intermédiaire des commerçants est toujours coûteuse. Chacune de nos localités compte, par exemple, deux, trois et même quatre commerçants d'animaux, de pommes de terre ou d'autres produits agricoles. Ce sont en général des gens qui vivent largement et se payent beaucoup de choses dont se privent les cultivateurs. Si l'on remplace ces intermédiaires par une seule coopérative, l'on économisera ainsi des sommes intéressantes, parce que les frais seront moins élevés; très souvent le gérant de la coopérative pourra faire seul le travail accompli précédemment par les deux, trois ou quatre commerçants.

2. Elle diminue le coût de transformation des produits agricoles.

Cet avantage se trouve principalement dans les beurreries coopératives. Il est prouvé, en effet, que le taux de fabrication de beurre est sensiblement plus bas dans les coopératives que dans les beurreries opérées par un particulier. Il y a deux raisons principales à cela: 1° la coopérative fabrique au prix coûtant, c'est-à-dire sans profits; en effet, si la beurrerie coopérative réalise des bénéfices, elle les retourne à ses membres sous forme de ristournes. 2° La beurrerie coopérative s'organise souvent par la fusion de deux ou trois beurreries privées; l'on augmente ainsi la quantité de beurre fabriqué et l'on diminue d'autant le taux de fabrication.

3. Elle améliore la qualité des produits.

La pratique de la coopération est presque impossible sans la classification des produits. En effet, la coopération repose sur la justice et la justice demande que chacun reçoive ce qui lui est dû. Une coopérative doit faire une distinction entre le produit de bonne qualité et le produit médiocre ou franchement mauvais; elle remet plus pour le premier et moins pour les deux autres. Cette prime à la qualité constitue un encouragement à mieux produire. En outre, une coopérative peut imposer à ses membres des règlements plus sévères que ne l'oserait un individu. En industrie laitière, par exemple, une coopérative peut exercer des sévérités envers ses membres en les forçant à fournir du lait ou de la crème de qualité convenable. Un beurrier, même s'il le désire, n'ose pas toujours se montrer aussi sévère qu'il le faudrait de peur de voir ses patrons faire chez son concurrent.

4. Elle tient le producteur au courant des exigences du marché.

Le cultivateur isolé ne peut pas facilement se renseigner sur le genre, la catégorie, la variété ou la marque de produits que désire le consommateur. Il cultive souvent selon une vieille routine, sans se rendre compte que le goût du consommateur des villes est capricieux et change rapidement. Autrefois, il se consommait surtout du gros lard; aujourd'hui le consommateur veut du bacon. Il y a peu d'années, une dinde n'était jamais ni trop grosse ni trop grasse; de nos jours, le consommateur la veut plutôt petite mais bien en chair. On pourrait énumérer de la sorte une infinité d'exemples, prouvant que le goût ou le caprice du consommateur évolue continuellement. Comme de nos jours le consommateur est roi et que ses moindres caprices sont des volontés, le cultivateur doit se tenir constamment au courant et adapter sa production aux exigences du marché. C'est le devoir et l'un des grands bienfaits de la coopération de l'aider dans cet effort.

5. La coopération fait disparaître les intermédiaires.

Le régime actuel de distribution comporte une nuée d'intermédiaires qui s'interposent entre les producteurs et les consommateurs: commerçants, courtiers, entreposeurs, spéculateurs, grossistes, etc. Au moyen de la coopération, il est possible d'éliminer une bonne partie de ces intermédiaires. D'ailleurs la chose se pratique déjà dans la province de Québec; les consommateurs de Montréal qui s'approvisionnent de La Familiale, coopérative de consommation, peuvent acheter du beurre venant de la Coopérative Fédérée, qui l'a reçu à son tour d'une de ses beurreries coopératives affiliées; ils peuvent également acheter des conserves de tomates produites par la coopérative de Saint-Damase (Saint-Hyacinthe). Ces exemples illustrent bien comment il est possible d'éliminer les intermédiaires par la pratique de la coopération.

BIENFAITS D'ORDRE SOCIAL

En plus des bienfaits d'ordre économique exposés ci-dessus, la coopération procure à ses membres certains avantages d'ordre social.

1. Elle détourne le peuple des idées et des entreprises révolutionnaires.

Le socialisme et le communisme prennent naissance et se développent dans la misère. Or la coopération, en offrant aux classes laborieuses un moyen de sortir de leur pauvreté, les détourne de ces idées subversives. On l'a constaté depuis quelques années dans les villes minières de l'île du Cap-Breton. La coopération y a chassé le communisme; et il n'est pas rare de trouver aujourd'hui à la présidence ou à la gérance d'une caisse populaire ou d'un magasin coopératif d'anciens chefs communistes. C'est que ces malheureux ont compris qu'ils pouvaient sortir de leurs misères autrement que par la révolte sociale et politique.

2. Elle rétablit la confiance entre les hommes.

Les relations d'affaires qui existent entre les hommes sont pourries par les doutes, les soupçons: on a constamment peur d'être trompé: le cultivateur a peur de n'avoir pas vendu son produit assez cher et de s'être fait jouer par le commerçant; le client a peur d'avoir payé trop cher sa commande d'épicerie ou de boucherie. En coopération, cette crainte perpétuelle n'existe pas, parce que la coopérative, étant la propriété de ses propres membres, ne peut avoir intérêt à les tromper. Elle vend ou achète à un juste prix et si elle fait quelques profits, elle les remet à ses membres sous forme de ristournes.

3. Elle crée l'entr'aide entre les hommes.

La coopérative est une oeuvre de bien commun dans laquelle on entre, non pas dans le but de s'enrichir, mais pour aider ses semblables; d'ailleurs la devise du mouvement coopératiste exprime complètement cette idée: "Chacun pour tous, tous pour chacun". C'est donc dire que dans une coopérative les membres sont forcément obligés de s'entr'aider, de travailler ensemble. Autrement dit, la coopération transpose dans l'ordre naturel le principe évangélique: "Aimez-vous les uns les autres".

BIENFAITS D'ORDRE MORAL

Saint Thomas, philosophe et théologien, disait déjà au Moyen Age que la possession d'un minimum de biens matériels facilite la pratique de la vertu. La condition dans laquelle un homme peut le plus facilement sauver son âme, ce n'est pas l'extrême pauvreté, ni la grande richesse; c'est une honnête aisance qui permet au père de famille de procurer aux siens le logement, l'alimentation et le vêtement d'une manière convenable, qui permet également de faire quelques économies et d'établir ses enfants. Par conséquent, la coopération aide la pratique des vertus chrétiennes, puisqu'elle a pour fin principale de mettre à la portée de ses membres une plus grande abondance de biens et de services.

On se souvient d'avoir appris dans le petit catéchisme une énumération d'oeuvres de miséricorde corporelle par la pratique desquelles un catholique peut acquérir des mérites spirituels: donner à manger à ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus, etc., etc. Or le cultivateur ou le consommateur qui entre dans une coopérative avec l'idée, non pas de chercher pour lui-même le maximum d'avantages, mais de rendre service à son prochain, se trouve à faire oeuvre de miséricorde corporelle. En effet, c'est principalement le but de la coopération d'améliorer les conditions de vie des gens peu fortunés; autrement dit, elle a pour fin de donner à manger à ceux qui ont faim, donner à boire à ceux qui ont soif, vêtir ceux qui sont nus.

En résumé, la coopération est une oeuvre humaine qui procure à ses membres des avantages matériels d'ordre économique et social; elle peut également procurer des bienfaits d'ordre spirituel, en facilitant à ses membres la pratique des vertus chrétiennes et en leur donnant l'occasion d'être secourables au prochain.

QUESTIONNAIRE

1.—Quels sont les bienfaits économiques de la coopération?
2.—Comment la coopération diminue-t-elle
a) les frais de vente,
b) le coût de transformation des produits agricoles?
3.—La coopération améliore-t-elle la qualité des produits?
4.—La coopération peut-elle faire disparaître les intermédiaires?
5.—La coopération détourne-t-elle le peuple des idées révolutionnaires?
6.—La coopération établit-elle la confiance et l'entr'aide entre les hommes?
7.—La coopération aide-t-elle à la pratique des vertus chrétiennes?

L'exportation de miel est maintenant permise

Un avis officiel émanant du Ministère fédéral de l'Agriculture nous apprend que les exportations de miel canadien sur le Royaume-Uni sont maintenant dispensées de la licence individuelle qu'il était nécessaire de se procurer jusqu'ici.

Lorsque la guerre a éclaté, le miel était l'un des produits mis sur la liste d'importations restreintes par les autorités britanniques, et il ne s'est pas expédié de miel canadien depuis le commencement de septembre 1939.

En temps normal, près de 25 pour cent du miel importé au Royaume-Uni vient du Canada. En 1938, les exportations totales du Canada sur le Royaume-Uni se montaient à plus de 4,500,000 livres. L'année dernière, la production du miel au Canada a atteint le chiffre-record de 37,000,000 de livres; cette année, on estime que la production se chiffrera entre 25 et 26 millions de livres.

Plus de 40 pays fournissent du miel au Royaume-Uni, mais le produit canadien a tenu le premier rang sur le marché anglais en ces dernières années en raison de sa qualité et de son goût supérieurs.

La saison réelle du dindon commence en automne, lorsque les vents frais font onduler le grain mûri et tourbillonner les feuilles dans les forêts. Les dindons ont atteint tout leur développement à cette époque et la fraîcheur de la température stimule leur appétit. Le grain doré se transforme en muscles dodus, entourés de couches délicates de graisse. C'est à ce "fini" que l'on doit une bonne partie de la saveur délicieuse du dindon canadien bien apprêté.

La préparation des conserves de volailles sur la ferme

On peut faire des conserves de volailles tout aussi aisément que d'autres produits, à condition que l'on observe strictement les cinq règles générales que voici:

1.—Se servir de viande fraîche mais bien refroidie.
2.—Enlever les os, les cartilages et l'excès de graisse. Mettre dans des bocaux ou des boîtes de fer-blanc.
3.—Stériliser pendant une heure à une pression de 15 livres, ou trois heures au bain-marie.
4.—Mettre en boîtes ou en bocaux dès que les produits sortent du stérilisateur.
5.—Ne pas laisser refroidir tandis qu'ils sont sens dessus dessous les bocaux qui contiennent la viande parce que la graisse durcirait au fond du bocal plutôt qu'au dessus.

La fabrication des conserves de volailles se fait de deux façons. La première comporte les procédés suivants: tuer les oiseaux, les refroidir parfaitement et les vider. Laver soigneusement. Disjoindre les pattes et les ailes, enlever soigneusement la chair de la poitrine. Plonger les morceaux de viande dans de l'eau bouillante, puis dans de l'eau froide. Egoutter et mettre dans des bocaux de verre. Faire un bouillon en faisant cuire le dos, le bréchet, le cou et d'autres parties dans de l'eau salée pendant une heure. Passer et verser ce bouillon sur la viande dans les bocaux. Ajuster les anneaux de caoutchouc et les couvercles des bocaux. Boucher partiellement, puis stériliser.

Le deuxième système est le suivant: tuer et vider immédiatement les oiseaux. Laver soigneusement et faire refroidir parfaitement. Découper. Recouvrir avec de l'eau et faire cuire jusqu'à ce que la chair se sépare des os. Mettre la viande dans les bocaux. Passer le bouillon et mettre ½ cuillerée à thé de sel pour chaque bocal. Verser sur la viande. Placer les anneaux de caoutchouc et les couvercles des bocaux. Boucher en partie, puis stériliser.

Pour faire des conserves de bouillon de poulet. — Recouvrir d'eau froide, les os, la peau et tous les petits morceaux de poulet. Faites mijoter doucement jusqu'à ce que la viande se sépare des os. Passer et verser le bouillon dans des bocaux ou des boîtes de fer-blanc. Ajouter ½ cuillerée à thé de sel pour chaque chopine et stériliser pendant 90 minutes au bain-marie ou 30 minutes à une pression de 10 livres.

Pour faire des conserves de bouillon de poulet avec du riz. — Pour chaque gallon de bouillon passé, mettre 12 onces de riz. Faire cuire pendant 20 minutes. Remplir les bocaux à moitié de riz. Ajouter le bouillon. Mettre ½ cuillerée à thé de sel pour chaque bocal d'une chopine. Ajuster les couvercles et boucher en partie. Stériliser comme pour le bouillon de poulet. On peut ajouter un peu de céleri ou d'oignon si on le désire.

Le Ministère fédéral de l'Agriculture, d'Ottawa, a publié un bulletin intitulé "Conservation à la maison des viandes, des volailles et des soupes" que l'on peut obtenir gratuitement en s'adressant au Bureau de publicité et d'extension.

Il y aurait besoin d'améliorer le fini et le poids des porcs d'exportation

Entre le 1er octobre et le 15 novembre 1939, le Canada a expédié sur la Grande-Bretagne 30,183,301 livres de bacon sous forme de flèches Wiltshire, de jambons et d'autres morceaux; ceci représente quelque 250,000 porcs. Sur le total des exportations, 67 pour cent se composaient de flèches Wiltshire, 15.5 pour cent de jambons et 17.5 pour cent d'autres morceaux.

Les exportations de bacon ont beaucoup augmenté depuis le commencement de la guerre. Pendant les six premières semaines, elles ont atteint une moyenne hebdomadaire de 5,030,550 livres, contre une moyenne de 3,089,650 livres pendant la période allant du 1er janvier au 30 septembre 1939.

Cet accroissement des expéditions de bacon sur les Iles Britanniques est certainement encourageant, mais il ne représente qu'un aspect de la situation. Le poids et le fini des porcs laissent encore beaucoup à désirer et il reste beaucoup à améliorer sous ce rapport. Sur le total des flèches Wiltshire expédiées, un peu plus d'un tiers seulement, soit 36 pour cent, avait le poids et la qualité voulus; tout le reste, soit environ 64 pour cent, était trop léger, trop lourd, ou trop gras.

Les règlements qui gouvernent l'exportation du bacon prescrivent que ce produit doit être classé en deux catégories A et B, basées sur le type et la conformation. En outre, chaque catégorie est divisée en trois qualités ou sous-catégories suivant l'épaisseur de la graisse: No 1, No 2 et No 3, aussi désignées dans le commerce par les termes "Très maigre", "Maigre" et "A point" (Prime).

Dans les dernières expéditions, une proportion de 93 pour cent a obtenu un bon classement quant au type et à la conformation, ce qui semble indiquer que l'élevage se fait sur une bonne base. Au point de vue de la sélection, 52.22 pour cent étaient No 1 ou très maigre, 28.71 pour cent No 2 ou maigre et 12.20 pour cent "prime" ou à point. Mais sur cette proportion de 52.22 pour cent très maigre, il n'y en avait que 35.72 pour cent qui étaient dans l'échelle de 55 à 65 livres pour les flèches Wiltshire, les poids les plus recherchés et qui rapportent le prix fort. Sur le reste, 9.01 pour cent ont été mis dans la classe "trop légère" et 7.99 pour cent étaient "trop lourds".

Dans la troisième échelle du classement — les poids des flèches — 66.4 pour cent rentraient dans l'échelle de 55 à 65 livres, 20.4 pour cent étaient lourdes et 13.2 pour cent légères.

En somme, cette analyse montre que 35.72 pour cent du total des flèches Wiltshire, les poids les plus recherchés, possédaient les caractères essentiels désirés quant au type et à la conformation, le fini et le poids. Ces deux derniers aspects, le fini et le poids, sont ceux où il y aurait le plus d'améliorations à effectuer.

"Que faire aujourd'hui pour le dessert?" La ménagère se fait souvent de gros tourments à ce sujet quand elle pourrait aisément régler la question à la satisfaction de tous en servant des pommes sur la table. Rien ne vaut les pommes canadiennes comme fruits frais — McIntosh, Fameuse, Délicieuse, Northern Spy et Golden Russet; et il n'y a rien non plus de plus sain et de meilleur que les pommes cuites ou en compote. Il y a plusieurs variétés de pommes à cuire.

Des morceaux de gazon pour les porcs

De temps immémorial, les éleveurs de porcs ont l'habitude de donner des morceaux de gazon à leurs porcelets avant qu'ils soient sevrés au commencement du printemps, et cette pratique a reçu l'approbation de la science agricole moderne. La terre de ce gazon fournit du fer, et l'on sait que le fer prévient l'anémie, une maladie qui a causé beaucoup d'inquiétudes et de pertes aux éleveurs de porcs en ces derniers temps. On peut prévenir l'anémie chez les portées du printemps en faisant une provision de morceaux de gazon en automne. Une bonne précaution supplémentaire est d'arroser ces morceaux de gazon avec une solution de sulfate de fer, juste avant de les jeter aux porcs. L'essentiel est de faire une provision de morceaux de gazon à bonne époque.

NOTES AGRICOLES

En raison de son goût délicat la chair du dindon se combine parfaitement avec beaucoup d'autres aliments. Bien apprêtée, elle peut servir de base à toutes sortes de bons mets.

Le dindon est le roi de la gent volatile. Il a constitué le plat de résistance du premier banquet des Pèlerins tenu sur terre américaine il y a plus de trois cents ans. Depuis lors, ses louanges ont été chantées par tous les épicures et il a pris une place importante dans toutes les célébrations spéciales.

On considérait autrefois au Canada que le dindon rôti était un plat pour les jours de fête, mais aujourd'hui que les prix de cette volaille sont modérés, ce n'est pas une extravagance que d'en servir sur la table à toutes les occasions pendant l'année.

Que pensez-vous des pommes pour ce cadeau de Noël que vous vous proposez de faire à un des membres de votre famille ou à un ami? Ne croyez-vous pas qu'une manne, une caisse ou un baril de bonnes pommes canadiennes ferait un cadeau acceptable et très utile?

Jamais les pommes canadiennes n'ont été meilleures que cette année; jamais elles n'ont eu un meilleur goût ou une meilleure qualité. Il ne saurait y avoir de meilleurs fruits pour manger à la main ou cuites.

La dinde est de toutes les volailles celle qui a la chair la plus délicate et la plus savoureuse. Le bon marché, le goût délicieux et la tendreté de la chair lui valent une faveur toujours croissante.

La production des porcs de consommation enregistre une forte augmentation

Le rapport des ventes de porcs pour octobre 1939 montre que les cultivateurs canadiens sont actuellement en train d'accroître leur production porcine. Le total des porcs livrés aux salaisons et aux marchés canadiens au cours du mois a presque atteint le demi million. Ce chiffre constitue un record, car il dépasse tous les chiffres mensuels précédents.

Comparée à celle d'octobre 1938, la production d'octobre 1939 accuse une forte augmentation, et elle était bien répartie dans toutes les provinces. Cet accroissement de production était prévu dans l'Ouest du Canada où la population animale avait été grandement réduite par la sécheresse en ces dernières années et où elle revient graduellement à la normale. Dans l'Ontario et l'Est du Canada, il y a une tendance générale à augmenter les élevages de porc, tendance qui s'explique par une provision abondante d'aliments et le prix raisonnable de ces aliments. Il est remarquable que le commerce ait pu absorber une telle quantité de porcs sans baisse de prix; ce fait est dû entièrement aux bons débouchés d'exportation qui existent pour les produits du porc.

Voici quelles ont été les ventes par province en octobre 1939 (les chiffres pour octobre 1938 sont donnés entre parenthèses): Provinces Maritimes, 9,036 (7,923), en augmentation de 13 pour cent; Québec, 56,146 (35,400), en augmentation de 60 pour cent; Ontario, 205,381 (152,520), en augmentation de 29 pour cent; Manitoba, 53,289 (23,803), en augmentation de 125 pour cent; Saskatchewan, 36,512 (8,855), en augmentation de 311 pour cent; Alberta, 128,121 (64,659), en augmentation de 98 pour cent — total 488,466 (291,760), en augmentation de 63 pour cent.

Le soin des juments en hiver

L'exercice quotidien est un détail important dans le soin des juments poulinières en hiver. Il faut que les juments prennent assez d'exercice pour se maintenir en bonne santé, mais sans excès; il ne faudrait pas, par exemple, les conduire dans la neige profonde ou leur faire tirer de lourdes charges. Les juments poulinières qui restent à ne rien faire tout l'hiver mettent généralement au monde des poulains faibles. La quantité de nourriture que la jument doit recevoir dépend de sa taille, de son état physique et de la quantité de travail qu'elle est appelée à faire. L'alimentation doit être d'autant plus généreuse que la jument est plus jeune et n'a pas encore pris tout son développement. En général, du foin mélangé de bonne qualité, avec de l'avoine et du son mélangés, quelques racines par jour sont très bonnes pour la santé.

A la ferme expérimentale fédérale de Fredericton, N.-B., la ration de base des juments poulinières est la suivante: ½ livre de grain, composé de trois parties d'avoine et d'une partie de son et une livre de foin mélangé pour chaque cent livres de poids vif. Par exemple, une jument du poids de 1,600 livres recevrait huit livres de grain et 16 livres de foin par jour. On leur donne à boire trois fois par jour et il y a toujours du sel à leur disposition. Pour prévenir le mal de nombril chez les poulains, on donne généralement à la jument une cuillerée à thé d'iodure de potassium dans l'eau à boire le 1er et le 15 de chaque mois, à dater du 1er octobre.

Mangez des pommes, cuites ou crues, pour le bien de votre santé et pour le bien du pomiculteur canadien.

Cours de grain fourni par
James Richardson & Sons Ltd.
[illegible], GRAIN EXCHANGE, WINNIPEG — TEL. [illegible]
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

Nov.	Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi Déc. 1er	Samedi 2
BLE						
Nord No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nord No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 6	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie nef	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 1 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 2 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
No 3 Durum	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Inférieur Nord 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charbonneux 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charbonneux 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Charbonneux 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rej. Nord 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Printemps 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AVOINE						
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 1	[illegible]	[illegible]	29	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie nef	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE						
6 rangs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 1	42	[illegible]	43	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie nef	[illegible]	[illegible]	43	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN						
C.W. No 1	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	139	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 4	[illegible]	[illegible]	139	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie nef	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE						
C.W. No 2	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 3	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. 2 rej.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
C.W. No 4	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ergot rej. X	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sur voie nef	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi 27	Mardi 28	Mercredi 29	Jeudi 30	Vendredi Déc. 1er	Samedi 2
BLE						
Nov.	[illegible]	[illegible]				
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juil.			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
AVOINE						
Nov.	[illegible]	33				
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juil.			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ORGE						
Nov.	44	[illegible]				
Déc.	[illegible]	[illegible]	44	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	46	46	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juil.			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN						
Nov.	[illegible]	[illegible]				
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juil.			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SEIGLE						
Nov.	[illegible]	[illegible]				
Déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juil.			[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Feuilleton de la "Liberté"

Le Bonheur des Autres

par

Pierre Dhoël

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres de France

(Suite)

NUMERO 11

Toutes les paroles de Michelle depuis le début de la conversation réveillaient chez Doubry des craintes qui lui étaient familières et qu'il s'efforçait en vain de refouler. Tous les vagues remords tapis au fond de sa conscience d'homme brutal, voilà que sa femme les tirait de l'ombre pour l'obliger à les regarder en face. C'était plus que son orgueil en révolte n'en pouvait supporter. Une rage de bête fauve le souleva, lui enlevant tout contrôle de lui-même.

—Je vous ordonne de vous taire, à la fin! hurla-t-il, debout dans une explosion de colère furieuse.

Complètement désemparée par une aussi outrageante attitude, Michelle sanglotait, cachant dans ses mains son visage bouleversé.

Raoul, lui, restait figé, les nerfs secoués d'une fureur insensée.

Bientôt, tournant les talons, il prit son lourd portefeuille de cuir posé sur son bureau dans le fumoir, sortit de la pièce d'un pas hésitant, mal assuré, et, l'injure à la bouche, partit pour la Fabrique.

Alors, une détresse comme elle n'en avait jamais connu, tordit d'angoisse la jeune femme. La vérité abrupte lui apparut, atroce, intolérable. Elle joignit ses doigts fins, encore trempés de pleurs, et de son âme déchirée jaillit le plus frémissant des appels qu'ait jamais adressés au Ciel une créature humaine.

XIV

Sous la vive poussée de Solange, la porte venait de s'ouvrir. La jeune fille se proposait de relancer sa soeur, qui lui avait promis d'aller avec elle faire une promenade en forêt.

L'attitude de Michelle l'arrêta un instant, surprise, sur le seuil.

Que signifiaient ces yeux rouges et gonflés, cette pâleur, cet air douloureux et résigné?

D'un élan, Solange fut près de Michelle, s'assit à ses côtés dans la même bergère.

L'entourant de ses bras, elle l'embrassa câlinement.

Oh! le délicieux tableau que formaient ces deux soeurs enlacées! Leurs deux chevelures mêlées, plus dorée et or brun, leurs deux visages au galbe exquis, l'un si émouvant chez Michelle, l'autre si mutin chez la cadette!

Epuisée par trop d'émotions, la jeune femme appuya sa tête sur l'épaule de Solange d'un mouvement de lassitude accablée et ne put s'empêcher de soupirer profondément.

Avec une sollicitude d'infirmière, évitant de provoquer une explication, la cadette tâta le pouls de sa soeur, mit la main sur le front brûlant, appuya son oreille sur le coeur aux pulsations désordonnées.

—Tu es complètement bouleversée, ma petite Michelle; ça ne va pas du tout, ou plutôt, tout va de travers en toi pour le moment. Il y a quelque chose de détraqué. Il faut tout calmer par un repos immédiat. Je t'ordonne d'aller te coucher.

Alors, se levant, elle prit le bras de la jeune femme, la mit debout et l'entraîna hors du salon.

- - - - - - - - - - - - - - -

Le choc, cette fois, avait été trop violent pour la sensibilité déjà si éprouvée de Michelle. Rien ne pouvait être plus nuisible à cet être pétri de finesse que la brutalité d'un mari qui aurait dû l'entourer de bonté. Souvent violent dans ses paroles, Raoul toutefois n'avait jusque là jamais dépassé une certaine mesure. Aussi, à la suite de cette scène, une véritable révolution s'était-elle opérée dans l'organisme de la jeune femme.

Solange dut l'aider à monter dans sa chambre.

Brisée d'émotion, Michelle fut en proie, dans la soirée, à une terrible crise de nerfs.

Malgré son sang-froid d'infirmière experte, Solange fut effrayée.

Raoul rentrait. Elle commanda, brève:

—Téléphonez immédiatement au Docteur.

L'industriel obéit à l'ordre. Troublé, incohérent, il comprenait que cette crise était le contre-coup de sa brutalité de l'après-midi.

Le docteur accourut aussitôt.

Il ne dissimula pas son mécontentement.

—J'avais recommandé pour la jeune mère, après la naissance du petit Alain, beaucoup de calme, des fortifiants, l'air pur, la tranquillité physique et morale... Or, je me trouve en face d'une malade surexcitée, déprimée, menacée de fièvre cérébrale. Qu'est-ce que cela signifie?

D'une voix brève, il prescrivit les soins nécessaires.

—Vous voudrez bien, Mademoiselle Solange, veiller votre soeur toute la nuit.

"Quant à vous, Monsieur, dit-il, tourné vers l'industriel, vous observerez, comme tous, la consigne que j'impose; je défends à quiconque de pénétrer dans la chambre de la malade!"

A son expérience médicale, le docteur joignait un sens psychologique averti. Depuis plusieurs années qu'il était le médecin de la famille, il savait parfaitement à quoi s'en tenir sur les réactions que devait subir la jeune femme et devinait quel empire elle devait sans cesse exercer sur elle-même aux dépens de sa santé.

Les jours qui suivirent, Solange, quoique très affligée par l'état très grave de sa soeur, ne vit pas sans un sentiment d'amusante revanche, l'air morne, inquiet, un peu honteux de son beau-frère.

La jeune fille, souvent témoin du caractère ombrageux et désagréable de Raoul, devinait bien que quelque scène particulièrement violente avait dû se produire entre lui et sa femme.

Ainsi se surprenait-elle à mépriser cet homme, qui détruisait, sans s'en rendre compte, le bonheur et peut-être la santé d'un être chéri?

- - - - - - - - - - - - - - -

Jean-Marc avait appris l'état grave de Michelle. Chaque jour il envoyait la bonne Louison aux nouvelles à Roc-les-Bois.

L'angoisse qui le poursuivait l'empêchait de lire, d'écrire, de penser.

Parfois, errant sur la route, il attendit Raoul à l'heure où celui-ci se rendait à l'usine; mais ce fut en vain, car toutes les habitudes de Doubry étaient bouleversées. Il écoutait, sans se lasser, ce que sa fidèle Louison lui rapportait de ses entretiens avec les domestiques du château; tous étaient attachés à la jeune châtelaine.

L'infirmière Pierrine, en proie à une phlébite, avait dû quitter ses fonctions au vif désespoir de Mme Victoire, qui ne savait plus à qui parler.

Plusieurs fois, à l'heure où cette dernière faisait la sieste, Jean-Marc téléphona à Roc-les-Bois. Il était sûr de joindre ainsi Solange.

Ce fut, en effet, la voix fraîche de l'infirmière qui lui donna aimablement mille affectueux détails sur la chère malade et promit de transmettre à cette dernière le message amical de Villandrey.

Une ardente fièvre, aggravée de diverses complications, mit pendant dix jours la vie de Michelle en danger. Dix jours pendant lesquels la brave Louison, désolée, dut employer toutes les ruses pour obliger son maître à manger et à dormir.

Pendant ce temps de lourdes incertitudes, la compatissante Solange n'attendait pas que Jean-Marc l'appelât au téléphone.

Elle profitait des heures de sieste de Mme Victoire pour partager avec lui sa fraternelle angoisse. A lui seul, comme à un frère aîné, elle exprimait sans réticence ses craintes ou ses faibles espoirs, sans se douter du coup de poignard qu'elle lui donnait dans le coeur, les jours où la malade semblait presque perdue.

Alors, quand elle avait quitté le téléphone, où Jean-Marc s'efforçait de faire bonne contenance, le pauvre garçon s'effondrait sur l'épaule de sa bonne Louison et sanglotait comme un enfant.

Solange ne parlait que brièvement à son beau-frère. Sa rancune ne pouvait céder. Elle ignorait toujours la scène qui avait causé la maladie de sa soeur, mais elle ne doutait pas que Doubry ne fût responsable du misérable état de Michelle.

A la pensée de perdre sa femme, ce dernier s'affolait; de là une agitation qui jetait le désordre au château.

Solange, agacée, lui parlait avec rudesse:

—Mais cessez donc de tourner en rond, de monter et de descendre tous les étages! disait-elle à son beau-frère. Vous me donnez le vertige. Allez à votre usine. Michelle peut vous entendre et la fièvre s'aggravera. Quant à moi-même, l'infirmière, j'ai besoin de tranquillité; je ne veux pas être dérangée et questionnée sans arrêt.

- - - - - - - - - - - - - - -

Enfin le jour vint où Michelle sauvée se leva.

Jean-Marc, à qui Solange n'avait pas eu le temps de téléphoner, se présenta au château et demanda à voir Raoul.

"Il lui semblera naturel, pensait l'officier, qu'un ami d'enfance et cousin vienne en personne, s'informer de la santé de sa femme!"

—Monsieur est sorti! répondit le maître d'hôtel, mais je cours prévenir Mlle Solange.

Il ajouta:

—Madame est maintenant hors de danger et se lève aujourd'hui pour la première fois.

Lorsque la cadette apparut dans le large escalier en pierre de Touraine, elle aperçut Villandrey qui allait et venait fiévreusement dans le hall.

Il ne put s'empêcher de courir à elle, et avait même de saisir la jeune fille:

—Elle est sauvée, m'a dit Richard. Que Dieu soit loué! Dites-moi si je puis la voir?

Solange, dans un rire jeune et frais, montra ses dents éclatantes:

—Eh là! eh là! mon cousin! Un peu de calme! Vous parlez à une sévère infirmière, qui ne vous permettra pas de fatiguer aujourd'hui sa malade!!

Le visage de l'officier s'assombrit:

—Pourquoi? Je ne resterai que deux minutes et ne lui dirai que quelques mots... ou même rien, si vous l'exigez.

—Pas même la voir, non, Jean-Marc, elle est trop faible encore.

—Oh! méchante Solange!

—Vous ne vous imaginez pas l'état de dépression de ma soeur, mon pauvre ami; vous auriez peine à la reconnaître, tant elle est maigrie et changée.

—Est-ce possible! Oh! Michelle, pauvre Michelle! s'écria l'officier d'un air consterné.

—Elle a failli mourir, vous le savez bien, mon cousin; elle est d'une pâleur, d'une langueur qui vous effraieraient.

Jean-Marc leva vers la jeune fille un visage bouleversé.

—Est-elle bien hors de danger, au moins?

—Oui, quant à la crise qui a failli l'emporter, mais l'état d'anémie où elle se trouve reste inquiétant.

Et avec émotion Solange dépeignit au capitaine l'attitude déprimée, le visage mélancolique, la tristesse accablée de la jeune femme.

—Elle a l'air d'une âme qu'un seul fil rattache au corps et qui ne demande qu'à le briser.

"Ce qu'il lui faudrait pour guérir, c'est du bonheur!" murmura tout bas Solange.

Jean-Marc ne répondit rien, mais sur ses joues brunies coulèrent des larmes trop longtemps contenues, des larmes silencieuses.

Solange savait que sa soeur était une exquise créature que tout le monde chérissait, Jean-Marc comme les autres. N'était-il pas naturel qu'il pleurât aujourd'hui, comme elle, Solange, avait pleuré en veillant sa bien-aimée malade?

D'un geste gentiment consolateur, la jeune fille tendit la main à Villandrey.

—Revenez après-demain à la même heure, Jean-Marc. Je vous promets que vous verrez notre malade. Mais il ne faudra pas rester trop longtemps!

—Rien qu'une simple apparition! s'écria Jean-Marc, transfiguré.

Solange, rieuse, le regarda s'éloigner d'un pas élastique et joyeux.

—Comme il est content! murmura-t-elle. Vraiment, quel brave coeur!

- - - - - - - - - - - - - - -

Les dix minutes que passa Jean-Marc près de la convalescente lui semblèrent "dix perles d'or tombées du ciel sur les tourments qu'il venait de subir".

Déjà Solange, après avoir installé sa soeur sur un divan, l'avait recouverte d'une grande fourrure blanche et avait mis de moelleux coussins de fin duvet sous la tête amaigrie.

Appelée par un domestique qui devait aller sur son ordre chez le pharmacien, elle sortit, légère et toujours pressée, laissant seuls le visiteur et la malade.

Michelle, soulevant son visage émacié, tourna vers Jean-Marc un regard plein de mélancolie et, sans un mot, lui fit de la main signe de se rapprocher.

Une émotion très vive étreignait ces deux êtres que leur destin avait si cruellement et si définitivement séparés. Quel langage eût pu le traduire? Savaient-ils eux-mêmes à quelle hauteur souveraine s'était élevée leur amitié pendant ces jours de torture où Michelle avait appris à affronter la mort, et l'officier à craindre la perte de sa chère amie d'enfance?

Tout bas, sur un ton de confidence, Jean-Marc osa enfin parler.

Il dit à Michelle ses inquiétudes, ses terreurs et ses souffrances pendant ces jours cruels, son bonheur que le Ciel ne l'eût pas prise.

En silence, Michelle écoutait cette voix qu'elle avait failli ne jamais plus entendre. Fidèle au dur devoir qui avait dicté l'immatériel accord de leurs âmes meurtries, se mourait de nouveau dans la froideur conscriante où elle ligotait son coeur, la jeune femme eut plaisir à goûter cette loyale sympathie, témoin de son héroïsme et respectueuse de sa fidélité.

La porte s'ouvrit. Une forme svelte fut en quelques bonds près d'eux, et la voix musicale chantonna:

—"Partez, beau guerrier..."

—Déjà! s'écrièrent ensemble la convalescente et son visiteur.

—Déjà! vilains bavards! J'avais accordé dix minutes, et vingt sont écoulées. Dites-vous vite au revoir!!

Tandis qu'elle allait ouvrir toutes grandes les tentures pour faire entrer à flots le soleil, Jean-Marc, de la porte, se retourna pour regarder encore une fois la malade.

Du bout de ses doigts diaphanes, Michelle, aimablement, lui adressa un signe d'adieu, tel le coup d'aile d'un sylphe qui s'échappe et s'évanouit dans l'ombre de la nuit bleue.

XV

Toutes les fleurs du printemps s'ouvrent et respirent. Sur les talus, s'étale le tapis velouté des premières violettes. Des nuages capricieux, poussés par le vent, traversent l'azur pâle; soudain égarés dans le vaste champ du ciel, ils s'amusent à cacher, puis à découvrir le soleil.

Dans l'allée qui longe la haie de clôture du parc, Solange s'en va seule, les cheveux soulevés par la brise, heureuse d'avoir vingt ans, de savoir Michelle sauvée, d'être loin du beau-frère qu'elle n'aime pas et de la grosse dame soupireuse qu'elle a en horreur.

Longtemps calfeutrée au logis par la maladie de sa soeur, elle respire avec ivresse le grand air libre; les oiseaux dans les branches, répondent à sa joie juvénile par une chanson qui célèbre une identique joie.

Une aubade jaillit des corbeilles en fleur qui remplissent, là-bas, le verger. Chaque arbre origine abrite un orchestre ailé; de chaque fleurette s'échappe un son mélodieux.

Les premières impressions de cette fille champêtre furent déjà, chassées par un vol de désagréables pensées, et Solange penche maintenant vers la haie un front soucieux.

Ses doigts cueillent les boutons d'aubépine qui craquent et s'émiettent autour d'elle, mal attachés encore à la fine ramure verte. La jeune fille parle à mi-voix, comme si l'écoutait quelque invisible interlocuteur.

—Ce Raoul! Quel être incompréhensible! Oh! que je lui en veux d'abandonner ainsi Michelle, créature d'élite! Pourtant, il a paru inquiet, affolé même, pendant sa maladie. Et puis, pfftt! le voilà qui disparaît tous les jours un peu plus... Maintenant, il prend l'habitude de déjeuner à la fabrique; on ne le voit plus que le soir, à sept heures... Il arrive grognon, sombre, bougon, vraie tête à massacre! De quoi mourir de spleen rien qu'à le regarder!

La jeune fille interrompit son monologue et chercha l'heure à son poignet.

—Onze heures! Déjà!... J'ai promis à Michelle de me promener avec elle dans le parc avant déjeuner, vite... vite!!

Prenant sa course, Solange fut en quelques secondes devant le perron que descendait Michelle, le front auréolé d'une grande capeline souple en toile fleurie. On eût dit un personnage de Watteau.

Les deux soeurs se dirigèrent vers une charmille qu'ombrageait l'épaisse ramure et parfumée d'un haut massif de lilas.

—Petite Solange, demanda Michelle en s'emparant d'un fauteuil de jardin, veux-tu me faire un grand plaisir?

—Bien sûr, ma grande, répondit la cadette, qui s'installa dans un autre fauteuil auprès de sa soeur.

Elle déplia une petite table à ouvrage portative de forme extra moderne, en tira un écheveau de laine, ouvrit un dévidoir de chêne verni et y enroula soigneusement la laine émeraude.

—Alors? Je t'écoute, Michelle.

—Je sens entre toi et Raoul une hostilité sourde, qui me fait beaucoup souffrir. Veux-tu être plus conciliante?

—C'est lui qui est détestable, ma chère: l'esprit de contradiction incarné.

—Tu l'agaces, mon petit, par des pointes indirectes qui le piquent au vif.

Solange lança en l'air la pelote de laine qu'elle tenait, comme si elle eût voulu protester ainsi à la face du ciel.

—Je ne peux tout de même pas supporter les façons d'être de Raoul, ses préjugés mesquins, ses procédés injustes, sans les relever. Je ne suis pas un mouton qu'on mène à l'abattoir, je t'assure.

Michelle, se penchant, ramassa la pelote verte, la secoua pour la débarrasser du gravier et la rendit à sa soeur.

Celle-ci attira une légère banquette de rotin et, la plaçant devant Michelle, prit les jambes de l'aînée d'une main adroite et les allongea sur le mince support tressé.

Michelle reprit:

—Merci, ma chérie. Ecoute-moi. Pourquoi Raoul t'impatiente-t-il à ce point? La plupart du temps, il ne s'agit même pas de toi.

—Justement! J'aimerais mieux qu'il m'attaquât. Le voir agir envers toi avec cet égoïsme, cette dureté, cette injustice, me révolte. Je ne puis m'empêcher de lui faire sentir mon ressentiment.

—Ma pauvre chérie, en définitive, c'est moi qui suis la victime de ces altercations, de cette lutte sourde, de cette guérilla pleine d'escarmouches.

—On n'imagine pas un homme pareil? s'écria Solange avec humeur. Est-il moins désagréable quand je ne suis pas là?

—Il l'est encore davantage, car il n'a plus à craindre tes répliques! avoua Michelle.

—C'est indigne, gronda la cadette, en serrant les poings. Michelle, il lui aurait fallu une femme détestable comme sa mère!

Inquiète, la jeune femme supplia:

—Solange, ne me crée point par ton attitude hostile des difficultés plus insurmontables encore!

Solange, désarmée, se leva et, tendre, vint embrasser sa soeur aînée.

—J'essaierai, promit-elle. Mais c'est dur! Me taire comme une personne craintive en face d'un être bouffi d'orgueil et si médiocre! Avoue que c'est enrageant!

—Fais-le pour moi, petite soeur, fais-le pour moi! insista Michelle, d'une voix si douloureuse qu'un pincement au coeur fit sentir à Solange avec quelle vivacité elle partageait son chagrin.

Elles se turent un instant. Un vent frais soulevait discrètement la capeline de toile rose de Michelle et découvrait par intervalles son pur profil.

Solange plongea la main dans la corbeille en cretonne fleurie de bouquets, qui se gonflait sous la petite table à ouvrage à laquelle elle était suspendue; elle en retira une cape de mousseline lainage blanc et la posa sur les épaules de sa soeur, qui la remercia d'un sourire; puis toutes deux s'absorbèrent dans un ouvrage féminin.

L'une et l'autre, par cette transmission de pensée fréquente entre deux soeurs très unies, pensaient à Jean-Marc.

Mais tandis que Michelle, tenace sous son voile de douceur, héroïquement fidèle au strict devoir, gardait à son sujet une réserve méritoire, la cadette évoquait avec complaisance les qualités de l'officier et en appréciait tout le charme.

Fatalement elle comparait les agréments de sa présence à l'ennui que provoquait celle de Raoul; celui-ci dégageait autour de lui de la froideur et de la gêne, tandis que l'autre apportait une ambiance de sympathie réconfortante, de vie rayonnante et chaude.

- - - - - - - - - - - - - - -

—Ce que je vais dire n'est guère charitable! déclara Solange, qui, assise sur le tapis, dans le boudoir chinois, aidait sa nièce Monique à échafauder un jeu de construction, tandis que le petit Alain se roulait autour d'elles comme un hanneton d'avril.

—Que vas-tu donc me confier? interrogea Michelle, occupée à garnir de soupes éclatantes et de ramures multicolores une jardinière en vieux Rouen.

—Oh! rien que tu ne saches!... simplement combien je suis enchantée de deux événements.

—Lesquels? ma toute belle.

—Primo: que Pierrine ayant volé des bas et des écharpes à la vieille dame, celle-ci l'ait mise à la porte... Je détestais cette figure chafouine.

—Moi aussi. Ensuite?

—Ensuite, je dois m'avouer très contente que ta grosse belle-mère soit clouée sur son fauteuil par sa crise de rhumatismes!

—Méchante! elle te gênait donc bien? dit en riant Michelle, tu devrais aller la frictionner!

—J'y suis allée. Je l'ai frottée si énergiquement à la térébenthine qu'elle a poussé des hurlements... Naturellement, c'était pour son bien... mais j'avoue que je m'amusais beaucoup.

—Petit bourreau! fit la jeune femme, riant de plus belle.

—Oh! tu sais... elle méritait certes qu'un bourreau véritable la fustigeât...

[illegible]

Tout à coup, la fillette se pelotonna au creux des bras de Jean-Marc, appuya sa tête blonde et frisée sur la poitrine masculine où elle resta blottie. Elle semblait chercher refuge contre un danger imaginaire.

A ce moment, Richard revint et demanda:

—Madame voudrait-elle m'indiquer l'ordre des places à table et choisir les vins? Madame se souvient sans doute qu'elle a ce soir un dîner de dix-huit couverts?

Dès que la jeune femme fut sortie, Solange, conformément à sa franche manière habituelle, aborda un sujet qu'elle avait hâte de traiter:

—Jean-Marc, dit-elle, voulez-vous me promettre de ne pas mentir en répondant à une question que je me propose de vous poser?

—Croyez-vous que je mente jamais, petite cousine?

—Non, sûrement. Mais, voyez-vous, j'appellerais mentir être trop discret.

—Alors, vous exigez de l'indiscrétion? Ce n'est pas joli, petite Solange.

—Bébé, laisse ton "Zanet" tranquille, s'écria vivement la jeune fille qui enleva Monique des bras de Jean-Marc et la posa sur le tapis, à côté de son petit frère.

—Entrons, puisque vous le voulez, reprit l'officier, dans le domaine du cabinet noir. Que faut-il vous révéler, jeune curieuse?

—Je ne ris pas, mon cousin. C'est très sérieux. Je veux savoir quel mystère pèse sur le château?

Jean-Marc sursauta visiblement étonné.

—Un mystère? Vous m'effrayez, Solange. D'abord, plane-t-il vraiment un mystère ici?

—Oui, je le crois. Pourquoi Raoul est-il si brutal avec Michelle si bonne, si gentille envers lui? Cette attitude est inexplicable. Est-il un demi-fou, un obsédé? Qu'y a-t-il à l'origine de ce malaise dont ma soeur [illegible]

[illegible]

La petite phrase, si simple, de Solange l'empoignait, le pénétrant d'un sentiment confus.

—Seraient-ils donc réellement hostiles l'un à l'autre comme vous le croyez, Solange? finit-il par demander.

—Que voulez-vous? Je sens que la présence de Raoul effraie ma soeur, la bouleverse. Elle n'est plus la même quand il est présent. Si vous saviez comme il existe deux Michelles!... celle qui se relève quand nous sommes là, et celle qui se referme [illegible]

[illegible]

jour où se déclara cette terrible fièvre cérébrale? Quelle commotion avait-elle subie? C'est depuis lors qu'elle a peur de lui, je m'en suis parfaitement rendu compte.

—Peut-être était-il arrivé de la fabrique exaspéré par de graves ennuis? observa Villandrey.

—Je ne crois pas que ce souci soit la vraie cause de sa méchanceté. Il doit y avoir autre chose que son mauvais caractère exagéré: ressentiments! jalousie! qui sait?

Jean-Marc eut un léger sursaut que Solange ne vit pas; elle poursuivit:

—Avec une femme pure et loyale comme Michelle, il aurait tort d'avoir la moindre crainte.

L'officier feignit de ne pas entendre; il ne fallait pas que Solange connût le secret de leurs fiançailles. Seul Jean-Marc devait porter le poids de ce passé, cause d'une souffrance dont le devoir ne lui permettait pas l'aveu.

Solange tendit à Jean-Marc ses deux mains dans un geste de charmante imploration:

—En tout cas, Jean-Marc, reprit-elle gravement, nos seuls jours heureux sont ceux où vous venez nous voir; nous n'avons pas un frère pour nous servir de soutien et de protecteur; vous le remplacez; ne nous abandonnez pas!

- - - - - - - - - - - - - - -

—Solange! il est l'heure d'aller nous faire belles! cria de loin Michelle à sa soeur, en traversant le fumoir.

"Tiens! il est toujours là, ce bavard! ajouta-t-elle gaiement, voyant Jean-Marc qui prenait congé.

—Mais oui, chère Michelle, je suis toujours là! J'attendais votre retour. J'espérais avoir le plaisir de vous voir encore pendant quelques minutes, mais vous n'en finissez pas!

—Il y avait tant de questions à résoudre! soupira la jeune femme, [illegible] adversaires politiques se prenant aux cheveux?

—Encore faut-il qu'il leur en reste sur le crâne! observa Jean-Marc. Vous auriez moins de peine pour savoir où que placer.

(A suivre)